

27.12.28

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

**LA FORMATION SOCIALE
DES ARMÉNIENS**

PAR

Paul DESCAMPS

R
361

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

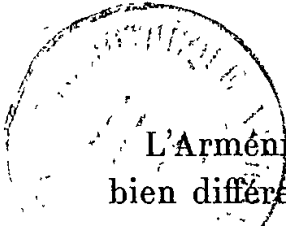
56, RUE JACOB, 56

1^{er} Trimestre 1926

SOMMAIRE

- INTRODUCTION**, p. 3.
- I. — UNE FAMILLE PATRIARCALE URBAINE MODÈLE**, p. 7.
- II. — LES POPULATIONS RURALES**, p. 14.
1. **La Répartition de la population arménienne.**
 2. **La Famille patriarcale dans le passé.**
 3. **La Famille patriarcale à l'époque moderne.**
 4. **L'atelier rural communautaire.**
 5. **Les organismes superposés à la Famille.**
 6. **L'exode rural.** — Les exodes anciens. — L'exode récent.
- III. — LES POPULATIONS URBAINES D'ORIENT**, p. 36.
1. **Formation et expansion des populations urbaines.**
 2. **Le contact entre les campagnes et les villes.**
 3. **L'atelier urbain et ses effets.** — Le bazar. — La Famille patriarcale réduite. — Ateliers divers. — Éléments de comparaison.
 4. **Les Arméniens en Orient et en Extrême-Orient.** — Les colonies urbaines. — Les intellectuels.
- IV. — LES INFLUENCES EUROPÉENNES**, p. 55.
1. **Les influences anciennes.**
 2. **Les anciennes colonies en Europe.**
 3. **Les influences européennes contemporaines.** — Les cultures intellectuelles. — La bureaucratie. — Influence sur le Mode d'existence. — La situation de la femme et le féminisme.
 4. **L'exode urbain contemporain.** — Les émigrations dues à des causes politiques. — Les émigrations dues à une expansion naturelle spontanée.
- V. — LA COLONIE PARISIENNE**, p. 69.
1. **Les artisans.** — La vie d'un immigrant. — Le métier de tailleur. — Les mariages mixtes.
 2. **Les réfugiés en cohue.** — L'église lieu de refuge. — Les baraquements du boulevard Jourdan. — Les travaux des réfugiés. — Une école où l'on enseigne l'arménien.
 3. **L'expansion commerciale.** — Un marchand d'antiquités. — La société en participation. — Perles fines et diamants. — L'homme d'affaires oriental.
 4. **Vues complémentaires.** — Les Arts libéraux. — La Natalité. — Le Mode d'existence. — Conclusions.
- APPENDICE I.** — La République arménienne des Soviets.
- APPENDICE II.** — Les colonies arméniennes en province.
-

LA FORMATION SOCIALE DES ARMÉNIENS



L'Arménie et les Arméniens ! Ces mots évoquent des idées bien différentes dans l'esprit de ceux qui les entendent ! Beaucoup pensent à une race pacifique qui, de temps en temps se laisse massacrer, et qui, malgré tout, repousse toujours, ce qui suppose pour le moins une natalité étonnante. Mais, celui qui n'a pas oublié l'*Histoire Sainte* se rappelle d'abord que l'arche de Noé a dû atterrir quelque part vers le mont Ararat, et qu'ainsi, dès ces temps reculés, l'Arménie fut une *vagina gentium*, d'où les descendants de Sem, de Cham et de Japhet sont partis pour coloniser le monde, et lui aussi pensera à une terre favorable à la multiplication de la race humaine. Au contraire, la dame, que les grands magasins attirent, reverra en pensée les tapis d'Arménie, cousins des persans et des smyrne, et cela évoque de petits fabricants à la main qui utilisent les produits de montagnards éleveurs de chèvres et de moutons.

Figure bien imparfaite, qui se préciserait en interrogeant un Constantinopolitain, lequel ne manquerait pas de s'écrier : « Les Arméniens sont les Auvergnats de l'Orient ! » Et en effet, un grand nombre, parmi ceux d'entre eux qui allaient se fixer dans la grande cité du Bosphore, exerçaient une petite industrie ou un petit commerce, s'efforçant d'économiser pour aider les parents restés au vieux pays ou pour pouvoir aller y finir leurs jours : lorsqu'il n'y avait plus de nation arménienne, il y avait toujours une terre arménienne. On pourrait s'en convaincre, s'il le fallait, en parcourant la traduction des meilleurs poètes arméniens :

« Patrie ! ma petite mère t'a toujours pleurée auprès de mon berceau, au lieu de chanter de douces berceuses¹ » (Bédros Tourian.)

« Quoi ! t'oublier, Arménie ! Jamais ! mais devenir un cyprès noir et te donner de l'ombre !... Vous oublier ! Jamais ! mais devenir un torrent de pleurs et vous couvrir de rosée² !... » (Bédros Tourian.)

« Je marche à pas errants sur les rives de l'Araxe, notre mère ; je cherche dans ses flots le souvenir des siècles depuis longtemps écoulés³. » (Gamar-Katipa.)

« Ah ! envole-toi, hirondelle ! vers Ashtarak, mon lieu de naissance ; construis-y ton nid sous le toit paternel⁴. » (Guévork Dodokhiantz.)

« Si l'on me donnait pour patrie la superbe Europe, c'est toi Arménie, que je demanderais avec toutes tes douleurs ! S'il m'était donné de choisir le séjour de mon cœur, je dirais que tes ruines, Arménie, sont le paradis pour moi⁵ ! » (Corène de Lusignan.)

Du reste, d'après Raffi⁶, une ancienne coutume voulait qu'un émigrant devait désirer être enterré au cimetière familial s'il ne voulait pas être malheureux dans l'autre monde. De là, l'usage de célébrer un enterrement fictif de l'émigrant inhumé au loin, le corps étant représenté par un bonnet ou une canne.

Contrairement aux Israélites déracinés depuis longtemps, il existe encore une race de paysans arméniens fixée au sol, et ceux qui sont déracinés le sont depuis moins longtemps. Par ailleurs, certaines analogies peuvent être signalées entre les deux peuples, surtout entre les éléments qui ont subi de longues persécutions ou qui ont été formés aux méthodes commerciales de l'Orient. N'y a-t-il pas un proverbe qui prétend que, dans le

1. Minas Tchérax, *Poètes arméniens* (E. Leroux, 1913), p. 14.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 30-31.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 110.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 142.

5. *Id.*, *ibid.*, p. 151.

6. Cf. Agop Mégavorian, *Étude ethnographique et juridique sur la famille et le mariage arménien* (Lausanne, 1894), p. 60.

commerce, un Grec vaut deux Juifs et un Arménien vaut deux Grecs. Il est vrai qu'on ajoute parfois qu'un Persan vaut deux Arméniens. Si ce proverbe était vrai, il faudrait en conclure que les capacités commerciales vont en croissant au fur et à mesure qu'on s'enfonce vers l'Orient ; ou mieux, car il ne peut s'agir d'une influence de la longitude, au fur et à mesure que l'influence de la formation sociale de l'Occident diminue sur des éléments commerciaux issus de paysans orientaux.

Car, c'est bien une évolution de ce genre que nous révèle l'étude de la société arménienne. On voit l'existence d'un noyau paysan vivant en Arménie d'une vie qui a peu varié depuis les origines, mais dont l'expansion ne se fait que par des éléments formés d'artisans, de commerçants, de banquiers. Dans les milieux étrangers qui leur accordent toute liberté de se développer, ils s'élèvent aux professions libérales les plus diverses, à tel point qu'ils pourraient reconstituer une cité à peu près complète, hormis les pouvoirs publics, car ils n'y forment pas un État dans l'État, mais un peuple chez un peuple.

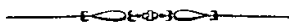
Bien entendu, un certain nombre finit par se fixer et s'assimiler à une patrie d'adoption. Un négociant arménien fixé à Manchester et naturalisé anglais a été élevé à la dignité de *Justice of the peace*, honneur qui est apprécié à sa véritable valeur par la colonie arménienne et qui témoigne du désir de celle-ci de collaborer à la bonne marche des rouages sociaux de leur pays d'adoption. Et pourtant ces étrangers devenus Anglais, au terme ultime d'une évolution progressive, se disent Anglais d'origine arménienne. Et pourquoi pas ? C'est bien là l'expression de l'exacte vérité. Encore une génération ou deux, et l'absorption sera complète.

Au xvi^e siècle, époque de grande expansion pour la Hollande, une colonie arménienne vint se fixer dans ce pays, et pendant quelques siècles, elle eut son église particulière, et en quelque sorte sa vie propre. Disséminée par la suite, absorbée par le milieu néerlandais, il est devenu tout à fait impossible d'en retrouver la moindre trace aujourd'hui, malgré les recherches les plus minutieuses. Les noms propres eux-mêmes ont fini

par disparaître, déformés sans doute par des consonances néerlandaises.

Une évolution du même genre se poursuit sous nos yeux sur une échelle plus grande, à cause de la faible natalité française et des pertes à réparer et favorisée par le grand remous des peuples produit par la guerre, de sorte qu'il est possible d'avoir sous les yeux des éléments divers subissant à des degrés différents la force assimilatrice du milieu français.

La base de cette étude réside donc dans des observations faites sur la colonie arménienne de Paris, mais, par induction, elle nous fait remonter dans une certaine mesure vers les origines, sans lesquelles tout le problème serait changé. Pour la facilité de l'exposition du sujet, pour la compréhension plus aisée, nous avons préféré l'exposition des faits dans l'ordre génétique plutôt que dans l'ordre analytique et inductif, qui forcément se présenterait sous la forme de tâtonnements nombreux. Dans le cas particulier de cette étude, l'ordre d'évolution peut être suivi à cause des traits très nets que présente la formation sociale arménienne dans son lieu d'origine et de la détermination relativement facile des étapes parcourues.



I

UNE FAMILLE PATRIARCALE URBAINE MODÈLE

Nous admettons volontiers que les pasteurs nomades puissent être organisés en familles patriarcales; nous ne nous refusons pas à penser que des communautés paysannes aient existé dans le passé, en Europe, et qu'il en existe encore en Orient, et surtout en Chine. Nous nous imaginons plus difficilement, des citadins groupés de cette façon; on se rend compte que l'atelier urbain tend à émietter les groupes, que l'influence du commerce tend à mettre en relief les différences d'aptitudes, à faire éclater les inégalités individuelles. Pourtant il a existé des familles patriarcales urbaines, et sans doute il en existe encore. Et nous ne parlons pas de familles patriarcales plus ou moins réduites, ayant conservé plutôt l'esprit communautaire qu'une vie commune réelle. Nous parlons de véritables communautés, à la fois vastes et très unies, comme celle dont nous allons parler.

Il est recommandé, par la méthode de la science sociale, de commencer par l'étude d'une famille ouvrière. Aussi le lecteur sera-t-il surpris d'apprendre que nous nous proposons de débiter par la famille d'un évêque! En effet, comme les malheureux réfugiés arméniens arrivant à Paris, c'est vers l'Église que nous sommes tout d'abord attirés, l'Église, centre de ralliement de la race. Le prêtre actuel de l'Église arménienne de Paris, le Prêtre Vramchabouh d'Artchouguentz — Kibarian, en mission spirituelle à Paris depuis fin 1899, nommé archiprêtre en 1905, puis archimandrite en 1919, a été élevé à la dignité d'évêque (juillet 1925), que justifie l'accroissement imprévu et durable des charges d'une fonction déjà importante par elle-même.

A la vérité, nous voulons prendre comme point de départ de cette étude, non pas le ménage du P. Kibarian, mais la famille

d'où il est issu, et par là nous retombons dans une famille au moins partiellement ouvrière, car nous allons voir qu'une famille de ce genre se distingue par la variété de ses fonctions et forme un petit monde par elle-même.

Il arrive en effet qu'une famille patriarcale n'est pas exclusivement ouvrière, mais vouée à des métiers divers; il nous suffit qu'une partie de ses membres soient artisans.

Vers la fin du siècle dernier vivait à Karahissar la famille Kibarian, qui ne comprenait pas moins de soixante personnes vivant sous le même toit en parfaite union, véritable modèle d'une famille patriarcale prospère. C'est une ancienne famille apparentée à la famille princière d'Artchouguentz que l'histoire mentionne dès l'an 1010.

Chabine-Karahissar est le chef-lieu d'un sandjak du vilayet de Sivas. La ville est située au pied de la Chaîne Pontique, à peu près à mi-chemin entre Sivas et Trébizonde, à une altitude de 1.600 mètres. La population, avant la guerre, était d'environ 12.000 habitants, et, dans les environs on exploitait une mine d'alun.

La famille Kibarian était formée d'une quinzaine de ménages, à savoir ceux du patriarche, de ses deux frères et de leurs fils. En tout, soixante personnes, comme nous l'avons dit, y compris les femmes et les petits enfants. La fonction de patriarche était normalement exercée par le plus âgé.

Chaque homme valide exerçait un métier choisi d'après ses aptitudes. Le patriarche lui-même était cordonnier (ou plutôt fabricant de chaussures orientales). Il avait sept fils et deux filles. L'un de ses fils, dès sa plus tendre enfance, avait fait preuve d'une grande piété et aimait à fréquenter l'église et à causer des choses religieuses : il décida de lui faire poursuivre ses études et d'en faire un prêtre. Un autre était sourd-muet : il en fit un tailleur. Le troisième paraissait avoir la bosse du commerce et le goût du trafic : il le lança dans le négoce; un autre cordonnier; un autre sériciculteur devenu célèbre plus tard. Les métiers des frères du patriarche et de leurs fils avaient été

choisis d'une façon analogue, et avaient trait en général à une fabrication ou au commerce.

Les hommes n'exerçaient nullement leur métier à la maison : chacun d'eux allait travailler dans un petit atelier dans le quartier des affaires. L'apprentissage se faisait, selon les cas, avec un parent ou non. Un atelier ne comprend parfois qu'une seule personne, parfois plusieurs, rarement plus de quatre, comme celui du patriarche en question, lequel garantissait le pain à cinq bons ouvriers, pères de familles nombreuses.

Un nouvel atelier était établi aux frais de la communauté, et du reste ne nécessitait qu'un capital réduit. Par contre, tout le gain devait être remis intégralement entre les mains du patriarche. Ce dernier savait seul à combien se montait l'avoir familial ; et il était impossible de rien acheter sans avoir recours à lui, le pécule n'existant pas.

Les femmes, au contraire, travaillaient exclusivement à la maison, s'occupant du ménage, soignant les enfants, fabriquant et entretenant les vêtements, faisant tout le service de l'intérieur, les Arméniens d'Orient n'ayant pas de servante en dehors de la famille. La division du travail existait dans les occupations féminines, mais par roulement, de sorte que, contrairement aux hommes qui avaient chacun une spécialité, chaque femme savait tout ce qui était du ressort de son sexe. La répartition des tâches était indiquée chaque jour par la femme du patriarche ; celle-ci avait une grande responsabilité et collaborait avec son mari à l'administration de l'avoir commun.

Les repas trouvaient toute la famille réunie au foyer, et le spectacle devait en être impressionnant. Qu'on ne se figure pas, toutefois, une grande table d'hôte à l'occidentale ! Quelques grands plateaux de bois ou de bronze en forme de disques de 1 mètre à 1^m,50 de diamètre, reposant sur des supports et répartis dans la salle ; chacun s'installe à genoux ou les jambes croisées à proximité de l'un d'entre eux, non pas au hasard, non pas par ménages, mais par catégories, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, ici les vieux et là les jeunes.

Les jeunes filles font le service, et les groupes sont servis par

ordre : d'abord les enfants afin de calmer leur impatience et pour assurer leur tranquillité, car ils ne comprennent pas encore; ensuite vient le tour du groupe des vieillards, puis les hommes d'âge moyen; ensuite les jeunes gens, les femmes.

Il y avait plusieurs chambres à coucher. Il y en avait d'abord une pour les jeunes gens et les enfants des deux sexes, cousins et cousines se considérant tous comme frères et sœurs. Les couples mariés étaient répartis en plusieurs chambres; vu la grandeur de la communauté, il était rare qu'un couple eût une chambre pour lui seul.

La bonne entente n'était jamais troublée dans cette famille modèle; nul dissentiment ne venait à aucun moment jeter une ombre dans la cordialité des rapports. Des règles traditionnelles présidaient du reste aux relations que pouvaient avoir entre elles les différentes personnes de la communauté selon leur âge et leur sexe, et l'éducation journalière avait habitué peu à peu chacun à leur observance.

De l'avis de tous ceux qui ont pu voir de près la vie familiale des Arméniens dans leur pays natal, il semble qu'elle se distingue par une grande pureté de mœurs. Les femmes sont élevées dans la modestie et la simplicité; les jeunes générations sont dressées au respect des anciennes. La natalité atteint un taux très élevé; c'est là un point sur lequel nous reviendrons par la suite, et nous aurons à en rechercher les causes.

L'éducation en commun favorise du reste la bonne marche de la vie communautaire. Sans doute, les bébés sont nourris par leur propre mère, et celle-ci s'attache plus à ses enfants qu'à ceux de ses belles-sœurs ou de ses cousines, mais, peut-être pas autant que là où les ménages sont séparés. Les enfants sont éduqués par toute la communauté et spécialement par les matrones. Nous avons donc toute raison de croire à l'existence de familles modèles du genre de celle que nous décrivons en ce moment.

Mais pourquoi, puisque cette famille ne repose pas sur un atelier communautaire, pourquoi ne voit-on pas les ménages se séparer?

Il y a, à cela, plusieurs raisons que nous discuterons par la suite. Il y a une question de sécurité; il y a aussi une question de prestige, qui fait qu'on jouit d'une plus grande considération si l'on fait partie d'une famille riche et puissante. Il y a aussi le fait que l'atelier féminin est organisé en communauté; une ménagère isolée n'arrive pas à faire tous les multiples travaux qui alors lui incombent.

Sans doute, toutes les familles de Karahissar ne formaient pas des communautés aussi compactes et aussi belles, mais leur situation était d'autant moins bonne qu'elles étaient plus petites.

Cet état de choses était du reste en train de se modifier, et c'est là une des causes des troubles qui agitent l'Orient à l'époque contemporaine. Continuant notre monographie, nous allons montrer l'origine des changements qui ébranlent ces contrées.

A un moment donné, Kibarian, le futur évêque, fut appelé à Constantinople, pour exercer son sacerdoce auprès de la colonie arménienne, nombreuse et riche, qui habitait la capitale. Il emmenait avec lui ses cinq enfants dont un fils de huit ans, de qui nous tenons la plupart des détails que nous venons de donner. Malgré son jeune âge, il lui est resté une vision vivace du foyer où il a passé son enfance.

Vers onze ans, son père l'envoya en pension au collège arménien d'Erzeroum, où il resta jusqu'à dix-huit ans. Les études étaient moins fortes que dans un lycée français. En tout cas, il apprit l'anglais et l'allemand, et reçut une formation intellectuelle en partie inspirée de l'Occident. Il prit inconsciemment des habitudes nouvelles comme en témoigne l'anecdote suivante qu'il nous a contée.

Ses études finies, étant allé voir sa famille à Karahissar, son premier désir en arrivant fut d'avoir une chaise pour s'asseoir, oubliant momentanément que ce genre de meuble n'avait jamais existé chez lui, pas plus du reste que dans les autres familles de la région, la coutume étant de s'asseoir les jambes croisées sur

un tapis ou des divans adossés aux murs. L'étonnement du jeune homme en constatant l'absence de sièges, l'étonnement peut-être encore plus grand de la famille en face d'une telle demande, illustre le chemin parcouru, l'évolution accomplie.

Une foule de détails lui apparurent désuets, et il ne se sentait plus aussi capable de reprendre le genre de vie traditionnel. En retour, les anciens le considéraient comme une espèce de révolutionnaire.

Ainsi, les jeunes gens qui sortent des collèges sont attirés vers l'Occident; s'ils restent chez eux, ils souhaitent des réformes.

Plus profonde encore est la modification subie par l'esprit de ceux qui vont dans les collèges établis par les missionnaires américains. Beaucoup de ces derniers éduquent les jeunes Arméniens qui leur sont confiés, comme ils le feraient de jeunes Yankees vivant dans la libre Amérique, sans tenir un compte suffisant des différences dans la formation sociale préalable et dans l'esprit des institutions.

Il en résulte que la plupart des anciens élèves des missions songent plus aux réformes qu'à toute autre chose; ils forment des agents dissolvants de la famille communautaire et constituent un terrain tout préparé pour l'action politique.

Il est bien certain que le gouvernement ottoman avait raison à son point de vue de les tenir en suspicion, du moment qu'il prétendait maintenir un despotisme intangible. De son côté, la famille patriarcale, basée sur la supériorité des vieillards n'est pas préparée à admettre une évolution brusque, et surtout une évolution qui provient des idées de la jeunesse.

En écrivant ces pages, j'ai pensé plusieurs fois malgré moi à celles qu'écrivait Le Play quand il parlait des peuples de l'Orient. Il est facile de comprendre les sentiments de respect dont il a été saisi en face de ces institutions vénérables et séculaires. On comprend mieux l'anathème qu'il jette parfois sur « l'esprit de nouveauté », la crainte qu'il manifeste de voir s'ébranler une organisation qui assurait au moins la paix intérieure à de nombreuses familles.

Pour nous, nous avons eu le désir de pousser nos recherches d'une façon plus profonde sur ce type social qui venait de nous être ainsi à nouveau révélé. Si le lecteur partage notre sentiment, il nous pardonnera les pages qui vont suivre. Du reste, en complétant nos connaissances sur la race dans son territoire national, elles nous aideront à mieux comprendre ce que sont ses rejetons.

Notre plan est tout indiqué. Nous étudierons d'abord les populations rurales; puis les habitants des villes; nous essaierons ensuite d'analyser les influences extérieures qui tentent à modifier la formation sociale. Nous pourrons alors aborder avec fruit l'étude des émigrés à Paris, en faisant naturellement la distinction entre ceux qui s'expatrient individuellement et les fuyards en masse.



II

LES POPULATIONS RURALES

I. — LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ARMÉNIENNE.

Afin de donner une idée de l'importance relative des éléments que nous allons rencontrer, rappelons d'abord quelques chiffres qu'il ne faut retenir qu'à titre d'indications, car l'état-civil n'est pas tenu en Orient avec la même rigueur qu'en Occident, d'autant plus qu'il ne s'agit pas ici de nationalités, mais de races, et qu'il n'y a aucun critère absolu pour déterminer celles-ci. Il y a des Arméniens qui ignorent la langue arménienne, d'autres qui ont quitté l'Église arménienne et ainsi de suite.

Quoi qu'il en soit, *dans les Premières années du siècle*, on estimait à peu près de la façon suivante le nombre des Arméniens répandus dans le monde entier à l'exception de ceux fixés dans l'Empire ottoman ¹ :

1.232.791 en Transcaucasie (Arménie russe, Géorgie, etc.).
10.000 dans la Russie d'Europe.
3.000 dans le reste de l'Europe.
25.000 en Amérique.
1.000 dans les Indes.
<hr/>
1.274.971

A ce chiffre, il faudrait ajouter une centaine de mille âmes pour la Perse.

Pour l'Empire ottoman, M. Dolens donne le chiffre de 1.293.000 que les Arméniens estiment trop bas.

1. N. Dolens, *Ce que l'on voit en Arménie* (Tour du Monde, 1906), p. 460.

D'après une statistique du Patriarcat arménien établie en 1882, le nombre des Arméniens sujets ottomans aurait été beaucoup plus considérable ¹ :

1.630.000 dans l'Arménie turque.	}	2.660.000 dans l'Empire ottoman.
380.000 en Cilicie.		
455.000 en Anatolie, Syrie, etc.		
195.000 en Turquie d'Europe.		

En 1912, d'après le Pratriarcat², le nombre des Arméniens ne s'élevait plus qu'à 1.018.000 dans l'Arménie turque, ou plutôt de 1.153.000 dans les 6 vilayets d'Erzeroum, de Van, de Bitlis, de Kharpout, de Sivas et de Diarbékir, y compris les parties où ils sont en minorité, pour avoir des chiffres comparables aux statistiques turques. Dès lors, en 1912, on avait ³ :

1.153.000 en Arménie turque (6 vilayets) :	}	2.020.000 dans l'Empire ottoman.
407.000 en Cilicie.		
530.000 dans le reste de l'Empire.		

De 1882 à 1912, la population aurait donc diminué de 560.000 âmes par suite des massacres et de l'émigration.

En tenant les autres chiffres de M. Léart comme exacts, on voit que le nombre total de tous les Arméniens en 1882 aurait été de près de 4.000.000.

En 1912, il y en aurait eu 560.000 en moins en Turquie, mais il y en avait davantage à l'étranger, probablement 4.000 rien qu'en France, plus de 50.000 aux Etats-Unis, de sorte que le total aurait été alors de près de 3.500.000, dont les 2/3 au pays natal et 1/3 à l'étranger.

Il est possible que l'accroissement des naissances ait compensé les pertes, car d'après une évaluation de M. Basmadjian, le nombre des Arméniens en 1915 aurait été de 4.765.000, dont la moitié en Turquie, près de 2 millions en Russie, 100.000 en Amérique, etc.⁴.

1. Marcel Léart, *La Question arménienne à la lueur des documents* (Challamel, 1913), p. 59.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 60-61.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 62.

4. K. J. Basmadjian, *Histoire moderne des Arméniens* (J. Gamber, 1922), p. 189.

Depuis la guerre, la physionomie générale est tout à fait changée. La population arménienne de l'Arménie turque a beaucoup diminué, tant à cause des nouveaux massacres que par l'émigration en masse d'une part vers l'Arménie russe, d'autre part vers la Syrie : plus de 100.000 dans le Protectorat français. Certains d'entre eux sont même venus en France, mais il en est venu aussi des autres parties de l'Empire. Beaucoup d'Anatoliens se sont réfugiés en Grèce (70.000 en 1926). La colonie arménienne en France ne comprenait pas moins de 12.000 âmes en 1922 et aujourd'hui (1926) près de 50.000. Aux États-Unis, elle serait de plus de 100.000.

Dans l'exode récent, on a vu un phénomène nouveau, une transplantation agricole, car parmi les réfugiés en Syrie il y a quelques paysans restés paysans, et on compte quelques cultivateurs parmi les réfugiés en France. Jusque-là, si l'on excepte les transferts de populations entre les Arménies turque et russe, les fils des paysans n'émigraient que vers les villes comme manœuvres ou colporteurs. Il y avait un contraste frappant entre l'Arménie rurale et les colonies étrangères exclusivement urbaines. Ce fait est illustré par cette constatation qu'avant la guerre, 85 % des Arméniens d'Arménie étaient des cultivateurs¹. Cette assertion paraît d'abord incroyable, vu le chiffre de la population urbaine dans l'Arménie propre : 60.000 à Erzeroum, 50.000 à Sivas, 40.000 à Diarbékir, 30.000 à Van ; alors que le total ne devait être que le dixième de 1.153.000, soit 115.300 dans la partie ottomane.

La vérité est que les Arméniens étaient en minorité dans les villes d'Arménie. Suivant la règle générale en Orient, les villes sont cosmopolites, ou si l'on préfère, composites.

Ici, elles comprennent des Turcs, des Arméniens, des Persans, des Européens, etc. Réciproquement on trouve des Arméniens, dans la plupart des villes de l'Anatolie, et dans toutes les grandes cités de l'Orient, à Damas, au Caire, à Chiraz, à Tiflis, à Constantinople, etc.

1. Basmadjian, *loc. cit.*, p. 166 ; Dolens, *loc. cit.* (*Tour du Monde*, 1907, p. 256).

Dans bien des villes, les diverses races restent groupées dans des quartiers différents, conservant ainsi chacune leurs mœurs propres, ne se voyant qu'au bazar, à propos des affaires. Au contraire, en Occident, les Arméniens restent plus difficilement groupés; de plus, comme leur proportion relative est faible, il se diffusent plus facilement dans le milieu ambiant.

Ce rapide exposé nous montre l'existence de trois stades successifs dans l'expansion de la race :

- 1° Les cultivateurs dans l'Arménie proprement dite;
- 2° Les citoyens d'Orient, groupés dans des quartiers séparés;
- 3° Les citoyens d'Occident, plus ou moins disséminés parmi les autres races.

Tels sont les trois types que nous examinerons avant d'étudier l'exode d'après-guerre.

II. — LA FAMILLE PATRIARCALE DANS LE PASSÉ.

Le fait le plus saillant de l'histoire sociale de l'Arménie est *la persistance de l'organisation en familles patriarcales*. Au commencement de ce siècle, M. Dolens a vu des familles de 30 à 40 personnes vivant dans une seule pièce ¹, et au Moyen Age, nous savons qu'une famille paysanne comprenait de 20 à 40 personnes ². Enfin, dans l'antiquité, pendant la fameuse Retraite des Dix mille (401 av. J.-C.), Xénophon, qui dut traverser l'Arménie, y vit des paysans vivant entassés dans des maisons à demi-souterraines, avec le bétail et les provisions ³.

On peut en conclure que la race est organisée en communautés familiales depuis au moins son arrivée dans le pays, si l'on songe que le nom d'arménien apparaît pour la première fois dans l'histoire dans l'inscription de Ménonas, en 777 avant notre ère, date à laquelle ce peuple marchait vers l'Est, du côté

1. *Id.* (*Tour du Monde*, 1906, p. 484).

2. Mégavorian, *loc. cit.*, p. 62.

3. Xénophon, *Anabase ou la Retraite des Dix mille*, livre IV, chap. v. — Dolens (*Tour du Monde*, 1906, p. 484).

de l'Ararat et de l'Araxe, faisant reculer les anciennes populations caucasiennes, les Ourartiens du lac Van, les Naïri, etc.¹. Comme le royaume d'Ourartou ne s'est finalement effondré qu'au vi^e siècle sous les coups de Cyaxare², on voit que le pays n'était entièrement occupé par les Arméniens à l'époque de Xénophon que depuis peu de temps.

Des détails précieux sur l'organisation de la famille patriarcale nous sont fournis par le recueil des lois et coutumes de Mkhitar Goch, qui date de 1184. Sans doute le moine légiste s'est inspiré parfois des lois des nations voisines, du Koran et de la Bible, voire même du droit naturel, mais en voulant corriger des lois trop barbares, il a essayé de conformer la loi aux mœurs, surtout en ce qui concerne le statut familial, et il a surtout puisé dans les coutumes locales et les canons des conciles de l'Église arménienne³. Or, à ce sujet, nous constatons l'existence d'une grande autorité paternelle, la survivance du culte des ancêtres, le caractère sacré attribué au foyer. Le chef de la communauté, appelé *Tanmédz*, est élu à l'unanimité des suffrages; il dirige le travail et administre la propriété commune. Sa femme, la *Tantikine*, a la direction du personnel féminin⁴.

Arrêtons-nous un instant. Les anciens lecteurs de la *Science Sociale* ont reconnu à ces traits une organisation analogue à la *zadruga* des Balkans, en honneur dans l'ouest de la Bulgarie, en Serbie et en Bosnie, et décrite à plusieurs reprises dans la *Science Sociale*⁵. Elle correspond à une société essentiellement agricole et non à une société de pasteurs nomades. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce point, mais il convient de continuer l'analyse de la famille patriarcale au Moyen Age. Il semble y avoir une contradiction entre le fait que le patriarche est élu et le mode de succession⁶ suivant lequel la propriété passe d'abord

1. Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (Hachette, 1895), t. III, p. 358; — J. de Morgan, *Histoire des Arméniens* (Berger-Levrault, 1919), p. 44.

2. De Morgan, *loc. cit.*, 38-9.

3. Mégavorian, *loc. cit.*, p. 15-17.

4. Mégavorian, p. 29, 55, 62 et 66.

5. E. Demolins, *Comment la route crée le type social* (Firmin-Didot, t. II, p. 211-218).

6. Mégavorian, p. 65.

au frère, et par la suite au fils aîné. Nous pensons qu'il faut comprendre que, en général, on élit le frère de préférence à tout autre, mais on élit le fils aîné si on le croit plus capable. Il y a un ordre de succession qui semble naturel, traditionnel, mais on trouve nécessaire qu'un vote unanime de tous les hommes majeurs vienne ratifier la règle, ou la changer à l'occasion, parce que c'est une règle que la coutume elle-même a reconnu ne plus pouvoir être immuable sans danger. Peut-être, la règle a-t-elle été plus stricte à une époque antérieure, quand il y avait encore des terres vacantes en abondance, et a-t-on dû la compléter par une élection lorsque les conditions de vie sont devenues plus difficiles ?

Quoi qu'il en soit, tant que la communauté dure, tous les biens sont indivis et le pécule n'existe pas¹, excepté pour les femmes, comme nous le verrons tout à l'heure; même, les hommes qui vont travailler dehors doivent remettre leur gain au chef. En cas de rupture de la communauté, soit parce qu'on ne s'entend plus ou parce qu'on est devenu trop nombreux, les terres sont partagées également entre les hommes, tandis que les produits sont partagés par souches².

Les femmes héritent rarement, car, à défaut de fils, les biens vont aux agnats les plus proches, et ce n'est qu'à défaut d'héritiers mâles que les biens peuvent passer à une fille, et encore faut-il qu'elle quitte la famille de son mari, pour venir avec ce dernier habiter chez ses parents³, ce qui équivaut, à l'adoption d'un gendre héritier, et ce qui montre que si les mâles héritent seuls c'est pour ne pas démembrer la propriété familiale.

Les mariages sont arrangés par les parents, le plus souvent sans consulter les intéressés, et il arrive même qu'on fiance des enfants. La règle de l'Église qui veut que le consentement des conjoints soit exigé n'est suivie que dans sa lettre et non dans son esprit. De toute façon, les mœurs veulent que le mariage soit approuvé par toute la famille du jeune homme et seule-

1. Mégavorian, p. 63.

2. *Id.*, p. 64.

3. *Id.*, p. 58-59.

ment par le père de la jeune fille. La raison en est que le mariage d'un garçon introduit une femme étrangère dans la famille et sera pour celle-ci une source de dépenses, tandis que celui d'une fille ne risque pas d'apporter un élément perturbateur dans la communauté et ne donne lieu qu'à de faibles dépenses¹. En effet, les frais de la noce sont à la charge de la famille du mari et elle doit de plus verser une certaine somme variant de 100 à 1.000 francs, et les formules de la cérémonie indiquent qu'il s'agit d'un achat². Une partie au moins de cette somme sert à payer le trousseau.

Nous avons montré ailleurs³ que le mariage par achat véritable est une institution assez rare dans l'humanité et doit être distingué du mariage par gage qui est beaucoup plus répandu, et dans lequel la somme versée n'est qu'une garantie que l'on donne contre une répudiation abusive. Toutefois, nous avons constaté l'existence du mariage par achat véritable chez des peuples de race aryenne; et précisément chez des montagnards à la fois pasteurs et cultivateurs, les Albanais et les Siah Poh (nord-est de l'Afghanistan). Il n'est donc pas impossible que cette forme matrimoniale ait existé chez les anciens Arméniens. Signalons encore que le mariage par achat a existé en Chine et nous avons montré certaines analogies dans l'organisation familiale des deux pays.

Pourtant l'analyse du mariage arménien montre qu'au Moyen Age, il ne consistait plus en un achat tout à fait pur, et il nous semble certain que l'Église en était la cause au moins indirecte. En effet, le mariage par achat suppose que les contrats sont faits directement entre les groupes familiaux. L'établissement d'un droit canonique et d'une juridiction ecclésiastique en matières matrimoniales devaient avoir pour effet de restreindre l'autorité des parents sur ce point. Par exemple, le christianisme ne pouvait reconnaître la répudiation, mais seulement la séparation ou le divorce dans des

1. Mégavorian, p. 68 et 72.

2. *Id.*, p. 76.

3. *Revue Internationale de Sociologie*, septembre 1922.

cas déterminés, et parfois aux torts du mari, conception qui ne cadrerait pas avec celle qui considérerait la femme comme une simple marchandise.

Une autre influence devait saper le mariage par achat : le développement progressif du commerce. Lorsque les femmes ne travaillaient que pour la communauté de leurs maris, leur situation pouvait s'accommoder avec le mariage par achat, lequel suppose nécessairement un statut légal de la femme analogue à celui de l'esclave. Le jour où les produits de l'atelier féminin peuvent se vendre sur le marché, il y a une tendance à reconnaître aux femmes le droit d'avoir un pécule. C'est ce qui s'est produit à une époque que nous ne pouvons préciser, et du reste, le phénomène n'a dû se manifester que peu à peu, et se répandre progressivement dans le pays. Nous donnerons tout à l'heure quelques indications sur les travaux féminins. Nous nous proposons pour l'instant, de montrer ce que la famille patriarcale est devenue dans les temps modernes.

III. — LA FAMILLE PATRIARCALE A L'ÉPOQUE MODERNE.

Dans la famille patriarcale moderne, l'autorité paternelle est toujours indiscutée; le fils, même marié et père lui-même, doit toujours obéir à son père, et il est tenu de lui remettre tout le salaire qu'il gagne¹. Si l'on a besoin d'un ouvrier ou d'un domestique, c'est avec son père qu'il faut traiter et s'entendre sur les conditions.

Le développement du culte public, sous l'impulsion du christianisme, a dû avoir pour effet d'atténuer l'importance du culte privé, mais nous savons aussi combien les traditions sont tenaces dans la famille patriarcale. Malheureusement, il nous est impossible de dire dans quelle mesure on peut encore trouver à l'heure actuelle des pratiques qui se rattachent au culte des ancêtres ou du foyer.

1. Dolens, p. 524.

Mais nous savons que les communautés familiales paysannes existent toujours¹. D'un autre côté dans les *Conseils et maximes des vieilles mères rustiques d'Arménie*, on peut lire les recommandations suivantes : « Lorsque la femme se mêle des affaires de l'homme, le résultat est mauvais. — L'homme ne doit pas se mêler des affaires de la maison². » Nous pouvons donc en conclure que la femme du chef de la communauté doit toujours avoir une certaine autorité sur le personnel féminin. Toutefois, nous verrons tout à l'heure que le pécule a dû se développer entraînant l'autonomie partielle de chaque femme.

D'autre part la somme versée par le fiancé au père de la fiancée a fini par perdre, non seulement le caractère d'un achat, mais même d'un gage, pour devenir un pur symbole, puisqu'elle ne s'élève plus qu'à une livre turque (soit environ 22 francs)³.

Par contre, l'homme donne un douaire à sa femme, et celle-ci apporte une dot en nature, représentant son trousseau et elle reçoit des présents de ses parents aussi bien que de ceux de son mari, et tout cela devient son avoir personnel⁴.

D'après une décision du concile de Chahapivan, en cas de divorce pour mauvaise conduite du mari, les enfants et les biens doivent être partagés également entre les deux époux. Les biens personnels de la femme restent toujours à celle-ci, mais la moitié seulement du croît du troupeau lui revient. Toutefois si c'est la femme qui est coupable, l'époux garde une partie des biens de l'épouse, la moitié ou même les deux tiers⁵.

Le douaire est peut-être dû à une influence du Koran, mais il est facile de comprendre que le douaire est lui-même dû à une transformation du mariage par gage. Nous avons vu qu'au Moyen Age, une partie du don nuptial servait à payer le trousseau. Il a suffi que cette somme, au lieu de passer par l'intermédiaire du beau-père, soit versée directement à la mariée pour avoir une espèce de douaire. Le douaire est un gage qui reste entre

1. Dolens, 515.

2. Archag Tchobanian, *La femme arménienne* (Bernad Grasset, 1918), p. 75.

3. Dolens, 526.

4. Mégavorian, 66 n.

5. *Id.*, p. 125-126.

les mains de la femme au lieu d'aller à la famille, et le gage n'est lui-même qu'une composition anticipée. Nous avons montré ailleurs que le douaire est une coutume dérivée du mariage par gage¹.

Le douaire suppose un développement plus grand de la personnalité de la femme que le gage sous sa forme ordinaire. Par contre, il suppose des communautés familiales moins fortes. Rien d'étonnant à cela, car, en Arménie comme partout où elles existent, ces communautés vont en s'affaiblissant.

Même en admettant que la transformation du gage en douaire soit due en partie à la domination turque ou à l'influence arabe, il ne faudrait pas en conclure à une identité d'organisation entre la famille arménienne et la famille turque ou arabe. Le douaire n'est qu'un élément isolé qui à lui seul n'est pas tout.

Si par exemple nous comparons les paysans arméniens avec ceux du Haouran, nous voyons que les uns et les autres sont communautaires, mais nous voyons aussi des différences sensibles, entre autres en ce qui concerne les règlements matrimoniaux et l'installation au foyer.

Dans le Haouran, les prohibitions d'unions sont peu développées; on peut même dire que les mariages entre cousins germains sont fréquents, ce qui permet de ne pas laisser sortir le douaire du cercle familial². Au contraire, en Arménie, les règles exogamiques ont toujours été très strictes. A l'origine, le village formait un groupe exogame, comme le montrent les anciennes légendes³. L'Église arménienne a réglé les prohibitions en se basant sur le degré de parenté, et elle a légèrement varié selon les époques : le concile de 445 étend la prohibition jusqu'au 4^e degré; au VI^e siècle, cette prohibition va jusqu'au 5^e degré, pour revenir au 4^e au VIII^e siècle et remonter au 6^e degré en 1248. Aujourd'hui, elle ne va plus que jusqu'au 4^e degré⁴, mais en fait les Arméniens ont l'habitude de chercher leur femme le plus

1. *Le mariage par gage* (*Rev. Int. sociol.*, juill. 1925, p. 375-6).

2. Le Play, *Les Ouvriers européens* (Tours, 1872), t. II, p. 379.

3. Mégavorian, 58.

4. *Id.*, 97-99.

loin possible. Beaucoup de peuples aryens de l'Orient ont du reste des règles exogamiques très strictes, allant jusqu'à la prohibition du mariage entre personnes d'une même tribu ou d'un même clan, comme les Albanais et les Siah Poh¹. Au contraire, on ne voit rien de semblable chez les peuples sémites, où les mariages se font de préférence à l'intérieur d'une même tribu, comme chez les anciens Juifs, les Arabes nomades, etc. Nous ne saurions donc admettre la thèse qui veut que les Arméniens auraient une origine sémitique.

En ce qui concerne l'installation au foyer, nous voyons l'existence du harem dans le Haouran, alors qu'il est inconnu chez les Arméniens². Chez les Arméniens comme chez les Turcs et les Syriens musulmans, les enfants sont élevés en liberté mais à la puberté, les deux sexes sont séparés chez les derniers. Par harem, on sait qu'il faut entendre simplement un appartement des femmes séparé des pièces où les hommes se tiennent habituellement et où l'on reçoit les visiteurs. En Arménie, les deux sexes prennent les repas ensemble, et il n'y a pas d'appartements distincts. De là, la règle qui ne permet pas à la femme de parler à un autre homme que son mari, ou plutôt de parler à un homme plus âgé qu'elle, à moins que celui-ci ne l'interroge. La règle est encore bien plus stricte pour une nouvelle mariée, car elle ne peut ouvrir la bouche que si la maîtresse de famille le permet³; elle ne peut parler en présence de sa belle-mère et des autres membres plus âgés de la famille. Au Moyen Age, la règle du silence existait déjà⁴, et elle a sa raison d'être dans l'intensité de la vie communautaire. Il est bien certain que si une dizaine de femmes se mettaient à parler ensemble, il n'y aurait guère de quiétude au foyer. Avec le harem, l'inconvénient est nécessairement moindre.

Ajoutons que, contrairement à ce que l'on peut croire, la femme ne se voile pas dans le Haouran, et est au contraire à

1. P. Descamps, *Rev. Internat. de Sociol.* (sept. 1922), p. 454-455.

2. Le Play, *loc. cit.*, p. 329; — Tchobanian, 14.

3. *Univers pittoresque* (L'Arménie, p. 124); — Dolens, 524; — Tchobanian, 13.

4. Mégavorian, p. 67.

demi-voilée en Arménie quand elle est mariée. C'est que, en effet, toutes les musulmanes sont loin d'être voilées, et le voile n'est pas une invention de l'Islam. Nous pensons que dans le désert, il a sa raison d'être parce qu'il protège contre les poussières de sable¹. En tout cas, en Assyrie, dès 1400 ans avant notre ère, les femmes ne sortaient que voilées, à l'exception de celles qui faisaient partie d'une catégorie spéciale, et il semble bien que cette mode a été imitée par les Juives². Plus tard, l'extension de l'empire arabe a fait pénétrer le voile dans un grand nombre de pays, ainsi que dans l'empire de Tamerlan, enfin chez les Turcs. C'est ainsi qu'avant Pierre le Grand, les femmes moscovites devaient se voiler, en imitation des modes des anciens dominateurs musulmans³.

Il est certain que des règles rigoureuses imposent la séparation des sexes en dehors de la famille, ainsi qu'il est d'usage dans la plupart des sociétés patriarcales : les hommes et les femmes sont strictement séparés à l'église ; les premiers vont seuls aux fêtes et aux réunions ; les jeunes gens ne se voient qu'aux grands pèlerinages et parfois à la fontaine communale. Mais les femmes ne vont qu'en bande à la fontaine. Celles qui sont mariées sont seules voilées et le restent à l'intérieur des maisons quand il n'y a qu'une pièce⁴.

En conséquence les mœurs sont très pures, et le taux de la natalité très élevé, d'autant plus que les mariages sont précoces et imposés par les parents. D'après le *Livre des Rites*, le mariage est permis aux garçons à 14 ans, et aux filles à 11 ans ; d'après le concile de 1243, à 14 et 11 ans respectivement ; dans toute la Transcaucasie à 15 et 13 ans⁵. Par contre, par suite de l'ignorance, la mortalité infantile est également élevée, mais il est certain qu'il reste un excédent de naissances dans les moments de calme⁶.

1. P. Descamps, *La vérité sociologique des 1001 Nuits* (*Grande Revue*, sept. 1922), p. 412.

2. Scheil, *Recueil des lois assyriennes* (Cf. *Rev. de l'Afrique du Nord*, mars 1922, p. 348) ; — *Genèse*, xx, 16 et xxiv, 65-65.

3. A. Malet, *Les Temps modernes* (Hachette, 3^e édit., 1907), p. 420.

4. Tchobanian, p. 13-14 ; — *Univ. pitt.*, 123 ; — Dolens (1906), 484, 521 et 524.

5. Mégavorian, p. 89-91.

6. *Univ. pitt.*, 123.

L'autorité du patriarche, très forte en droit est en fait paternelle et les enfants sont élevés avec douceur.

L'éducation est surtout orientée dans le sens de la culture des sentiments de respect, tant envers les personnes qu'envers les traditions, sentiments entretenus par la vie journalière, les cadets étant les serviteurs des aînés, et les filles, les servantes des parents¹. De plus, un enfant, à 7 ou 8 ans, est toujours considéré comme l'enfant de la famille et non d'un ménage particulier².

IV. — L'ATELIER RURAL COMMUNAUTAIRE.

La cause principale qui entretient la famille patriarcale paysanne nous est indiquée d'un trait : *l'impossibilité pour un ménage séparé de pouvoir cultiver seul*. Malheureusement on ne nous donne aucun détail sur cette impossibilité, ce qui nous oblige à chercher quelques indications complémentaires.

A certains endroits, autour du lac de Van, il ne faut pas moins de six buffles pour tirer une charrue³. Ce n'est pas vrai partout, mais la charrue est tellement primitive, n'ayant guère été modifiée depuis l'araire des Assyriens, qu'il faut être au moins deux, l'un conduisant l'attelage, l'autre appuyant sur le soc⁴. A la rigueur une association de deux ménages suffirait, mais il faut posséder des bœufs et il est difficile, vu l'absence de pécule, d'en avoir autrement que par héritage, ce qui nous conduit à un atelier cultural formé au moins d'un homme actuellement vivant avec ses descendants mâles, mariés ou non. Il faut compter en outre avec la *multiplicité des travaux*, car les produits sont très variés. Outre les céréales, on trouve à peu près partout de nombreux arbres fruitiers, des légumes, sans compter les animaux domestiques. L'hiver est très rigoureux dans les montagnes, mais l'été est très chaud et fait fructifier de nombreuses espèces : quelques-uns de nos arbres fruitiers sont ori-

1. Mégavorian, 65.

2. A. Chah-Zadayan, *La femme arménienne* (Rev. féministe, 5 déc. 1895, p. 206).

3. E. Chantre, *De Beyrouth à Tiflis* (Tour du Monde, 1889, 2^e sem.), p. 278.

ginaires de l'Arménie, et il n'y a pas besoin de les greffer; sur les coteaux exposés au soleil, les résultats sont surprenants.

A certains endroits, on trouve des vignes sauvages, descendant sans doute de celles qui permirent à Noé de s'enivrer! A d'autres endroits, on est obligé d'enterrer les vignes l'hiver pour les préserver de la gelée¹. Enfin, l'Arménie est, pour le moins, la patrie d'origine de l'abricotier, de la garance, de l'hermine et de la cochenille².

Dans beaucoup de districts, les plateaux ont été déboisés, soit par le bétail des pasteurs, soit à l'origine par une exploitation trop intensive, car anciennement les villes de la Chaldée se fournissaient de bois qui descendaient par radeaux sur le Tigre et l'Euphrate. De vastes espaces ont été ainsi complètement dénudés et transformés en rochers stériles, de sorte qu'on est obligé d'employer le fumier comme combustible. Alors, c'est l'élevage du bétail qui prend plus d'importance.

Dans le Sud, vers les confins des steppes de la Mésopotamie, où les hivers sont peu rigoureux, d'autant plus que l'altitude est peu élevée (600 ou 700 mètres), on peut cultiver le cotonnier, l'olivier, le mûrier, le caroubier, le sésame, le figuier, et l'on trouve une grande abondance de melons et de citrouilles, sans compter les pruniers, les noyers, et bien entendu la vigne et les céréales³.

Dans la plaine d'Érivan, un peu moins élevée (vers 900 ou 1.000 mètres) et moins méridionale, on cultive le riz, le coton, le sésame, le ricin et naturellement divers arbres fruitiers et des légumes; nous avons dit que les vignes doivent être enterrées l'hiver.

Dans les districts plus centraux et plus élevés encore (1.600 mètres et plus), on trouve des bois de chênes, de châtaigniers, de pins; dans le district de Van et aussi vers Mouch et Bitlis. En général, on peut cultiver le prunier, l'abricotier,

1. *Voyage de M. le chevalier Chardin en Perse* (Amsterdam, 1711), t. IV, 226.

2. Basmadjian, 166.

3. Pour tout ce passage, consulter la *Grande Encyclopédie* (art. *Arménie*); — *Encyclopædia britannica* (art. *Armenia*); — Elisée Reclus, *Grande géogr.*, t. IX (Hachette, 1884), etc.

le grenadier, le poirier, le pommier, le pêcher, et même le mûrier, le melon, la pastèque. Du côté de Van, on cultive même l'oranger et le citronnier. Vers les sources de l'Euphrate et de l'Araxe, le déboisement a été plus complet, et l'on voit des plateaux entiers complètement dénudés dans les districts d'Erzeroum et de Baïbourt. Il ne faut pas oublier qu'on arrive à des altitudes parfois très élevées. Nul n'ignore qu'Erzeroum est l'une des villes le plus haut perchées du monde, à plus de 2.000 mètres d'altitude, à peu près à la hauteur du Petit-Saint-Bernard. Les pâturages alpestres étaient occupés l'été par les Kurdes, mais en cette saison les Arméniens ont des marais et des pâturages communaux où l'on peut faire paître des buffles, des bœufs, des moutons, des chèvres, voire des chevaux. En hiver, les troupeaux des Kurdes, aussi bien que ceux des Arméniens étaient nourris à l'étable, laquelle se confond souvent avec la maison. Ce n'est que dans le Kurdistan proprement dit qu'on trouve un certain nombre de pasteurs transhumants qui peuvent vivre toute l'année sous la tente, parce qu'ils ont à leur disposition des pâturages d'hiver dans la vallée du Tigre.

Pour en revenir aux Arméniens, il faut surtout retenir la multiplicité des travaux auxquels une famille doit se vouer, et *il n'y a pas d'ouvriers agricoles en dehors des membres de la famille*. D'un autre côté, on achète le moins possible, et l'on se nourrit à peu près exclusivement des produits que l'on récolte : pain, fruits secs, vin, laitages, melons, œufs, et, à l'occasion, de la viande de mouton¹. Il faut donc avoir un peu de tout, et chaque famille fabrique en outre le plus possible tout ce dont elle a besoin. Dans cet atelier communautaire, c'est le Tanmédz qui désigne les tâches (labour, garde du bétail, etc.) en s'inspirant des âges et des capacités.

La multiplicité des travaux féminins n'est pas moins grande. Les femmes aident parfois les hommes dans les travaux agricoles lorsqu'il y a lieu et elles doivent traire le bétail ; mais le plus gros de leur activité se passe à la maison, où elles ont

1. *Tour du Monde*, t. XIX (Hachette, 1869, 1^{er} sem.), p. 294.

d'abord à s'occuper du ménage et des enfants, du vinage, de la sériciculture, préparer les conserves et exécuter une partie des fabrications (vêtements, tapis, etc.). Enfin la cuisine demande une longue préparation et occupe un grand personnel¹.

Il y a une autre cause encore qui pousse au maintien des communautés familiales; elle est la conséquence de la communauté, mais une fois établie elle tend à consolider celle-ci : c'est la coutume d'après laquelle *les mariages donnent lieu à de grandes dépenses*. Les noces durent plusieurs jours et sont des prétextes à des festins pantagruéliques, le tout à la charge de la famille du marié, qui a de plus à payer le douaire et une partie des présents². Comment un individu isolé pourrait-il subvenir à tous ces frais? Et ce ne sont pas là les seules occasions de dépenses; les cérémonies funéraires donnent lieu également à de fortes dépenses³.

V. — LES ORGANISMES SUPERPOSÉS A LA FAMILLE.

Au-dessus de la famille, il y a la *commune* formée d'une dizaine de familles, soit plusieurs centaines d'âmes. A l'origine, il est probable que la solidarité communale était très étendue, car la commune ne devait être qu'une grande famille, et elle avait à pourvoir à la sécurité de ses membres. La preuve en est dans la règle exogamique imposée anciennement au village qui, par conséquent, représentait une parenté reconnue. Aujourd'hui encore, le village est aggloméré.

Par la suite, la solidarité communale s'est relâchée, mais il en restait de nombreuses traces, au moins avant la guerre. Il y avait d'abord certains travaux que les communautés familiales exécutent difficilement et qui se faisaient à l'aide de corvées communales (*midji*) et consistant par exemple à cons-

1. Mégavorian, p. 68; — Tchobanian, p. 20-21; — Dolens (*Tour du Monde*, 1907), p. 258, etc.; — M^{me} Chantre, *A travers l'Arménie russe* (Hachette, 1893), p. 93; — Chah-Zadayan, 208-9.

2. Mégavorian, p. 73, 76.

3. Mégavorian, p. 60.

truire une habitation pour une famille, à aider ceux qui sont en retard dans la fauchaison des prés ou la moisson, à faire les travaux de culture pour les orphelins mineurs, etc. Le syndic du village était rémunéré en travail, chaque famille lui devant un jour de corvée par an au printemps ou en automne¹.

De plus, il existait des propriétés communales : des pâturages toujours, souvent des canaux d'irrigation, un moulin, des espaces libres pour pouvoir exécuter certains travaux, parfois un four banal². Enfin, la fontaine, qui joue un grand rôle dans la vie des femmes.

Anciennement, la commune devait avoir un certain droit de vendetta, car, aujourd'hui, quand une jeune fille est enlevée, il est du devoir des garçons du village de se mettre à sa recherche³.

La vie communautaire est du reste très intense dans le village. Non seulement les fêtes sont prises en commun, mais l'isolement n'est pour ainsi dire jamais possible, les rapports de voisinage sont très étendus, de sorte que rien n'échappe à l'indiscrétion du public. On pourra en juger par ce simple détail qu'au moment d'un mariage la nuit de noces est surveillée par les voisins⁴.

Pour les femmes, il ne semble pas y avoir de corvées communales imposées, mais il existe des corvées spontanées, des espèces de corvées récréatives. Par exemple, en cas de presse ou de retard, une femme fait appel à toutes les jeunes filles et jeunes femmes pour carder, peigner ou filer de la laine. pour tisser une étoffe, le tout simplement à charge de revanche⁵.

Quant aux pouvoirs, ils étaient essentiellement démocratiques : le maire et le prêtre étaient élus par le suffrage universel, les femmes ayant même le droit d'élection et d'éligibilité, quand une *Nani* (femme d'un patriarche) devient veuve⁶.

1. Mégavorian, p. 56.

2. *Id.*, p. 55.

3. *Id.*, p. 55.

4. *Id.*, p. 70.

5. *Id.*, p. 56.

6. Chah-Zadayan, 212.

Dans les villages, les jeunes filles et les jeunes femmes chantent et dansent aux nombreux jours de fêtes de l'église¹.

Mais, autant la solidarité est grande dans le village et surtout dans la famille, autant elle s'affaiblit dans les groupements plus larges. Il y a, pour cela, une cause géographique : l'émiettement de la population en une infinité de petits groupes cantonnés dans une foule de petites vallées qui communiquent difficilement entre elles, surtout en hiver où il y a une grande accumulation de neiges dans les montagnes.

Il paraît qu'à l'origine, selon Moïse de Khorène, la nation arménienne ne comprenait que quatre *gens*, qui par l'accroissement de la population, se sont séparées en un certain nombre de clans². Dans chaque clan, il y eut, en ligne aînée, une souche noble considérée comme propriétaire du sol, les branches cadettes n'étant qu'usufruitières. Au-dessus de cette petite noblesse, il s'en forma une plus grande autour des caravansérails; ces *khans* ou *ischkhans* ont toujours joui d'une grande indépendance vis-à-vis du pouvoir central, entretenant des guerriers, luttant entre eux, et parfois avec le roi auquel ils devaient cependant des prestations, mais ils étaient tout puissants dans leur canton, ayant même le droit de vie et de mort³.

Pour dire vrai, l'Arménie a presque toujours souffert d'une crise de l'autorité, de tendances anarchiques endémiques. Aussi le pays se trouvait-il toujours désuni devant l'étranger, presque toujours dominé ou ravagé par lui. Après les dévastations des Mamelucks en 1375, toute la noblesse disparut, et il ne resta plus que des communautés paysannes sous l'administration de fonctionnaires musulmans, les pâturages alpestres étant dès lors accaparés par les Kurdes musulmans. L'Église arménienne resta le seul corps organisé indépendant respecté de l'Islam et elle devint tout naturellement la gardienne des traditions et des coutumes nationales.

1. Chah-Zadayan, 211.

2. Mégavorian, 52.

3. *Id.*, 11-12; — *Univ. pitt.*, 139-142.

VI. — L'EXODE RURAL.

LES EXODES ANCIENS. — Nous ne pouvons rechercher ici les raisons qui permirent à l'origine aux colons arméniens d'évincer les anciennes populations caucasiennes, ni pourquoi ils ne purent ensuite poursuivre leur mouvement colonisateur. Par la suite, les seules manifestations d'une expansion agricole quelconque ne se sont plus guère présentées que sous la forme de fuite en masse devant les invasions et les guerres.

Au XI^e siècle, fuyant les ravages des Turcs seldjoukides, un grand nombre de familles vont s'établir vers les confins de la Cilicie et de la Cappadoce, formant en 1080, l'État de la *Petite Arménie*, qui accueillit Godefroid de Bouillon comme un protecteur, adopta la législation des Assises d'Antioche, et l'établissement d'une féodalité franque.

En même temps, 200.000 Arméniens se réfugièrent en Pologne (Galicie, Podolie, Volhynie, etc.), surtout à Lemberg, et leurs descendants eurent des lois spéciales jusqu'en 1790¹. En Roumanie, il y en eut 10.000. La Petite Arménie noua des rapports commerciaux suivis avec les négociants italiens, et la maison de Lusignan fut appelée à régner en 1342.

Vers 1377, la Petite Arménie fut conquise par les Égyptiens, et finalement par les Turcs. Une grande partie des Arméniens s'enfuit en Occident et dans les îles de Chypre, Rhodes, Crète.

Pour en revenir aux Arméniens de la Grande Arménie, leurs rapports avec les Kurdes ne furent pas trop mauvais jusqu'au début du XIX^e siècle³, mais nous pensons qu'il faut entendre par là que les Kurdes ne pillaient pas les Arméniens du même canton, mais seulement ceux des districts éloignés, et d'une façon occasionnelle. Il s'agissait probablement de razzia de produits agricoles, de rapt de jeunes filles destinées à être vendues comme esclaves aux pourvoyeurs des harems.

1. Basmadjian, p. 44-47.

2. *Id.*, p. 49.

3. *Encyclopædia britannica* (art. *Armenia*).

La population se trouvait limitée par la diminution du nombre des femmes résultant de ces rapt, par le taux élevé de la mortalité infantile, par les famines et les épidémies, enfin par le célibat des moines et des religieuses. A ce propos, disons que dans l'Église arménienne, les prêtres peuvent se marier, mais non les hauts dignitaires qui doivent être recrutés parmi les moines. Le faible surplus de population qui pouvait exister dans ses conditions s'écoulait vers les villes, mais il n'y avait plus d'expansion agricole.

C'est en 1797 que la Russie commença à s'emparer d'une portion de l'Arménie persane. En 1801 l'Empire des Tsars annexa la Géorgie, et en 1828 il s'étendit vers Alexandropol et Erivan. Il en résulta un remous dans la population, les chrétiens cherchant à se mettre sous la protection des Russes et les musulmans sous l'égide des Turcs et des Persans : de 1828 à 1830, environ 130.000 Arméniens de Perse et de Turquie vinrent s'établir sur les rives de l'Araxe et du Kour permutant avec des Kurdes et des Tatares¹.

De ce moment date une aggravation des rapports entre les chrétiens et les musulmans, plus ou moins secrètement soutenus par les puissances rivales. Un exode eut encore lieu en 1856 après la guerre de Crimée.

Au moment de la guerre russo-turque de 1877-1878, il y eut naturellement une recrudescence de massacres et l'on vit de nombreux Arméniens abandonner les territoires du haut Euphrate jusqu'à Tchoukh, pour s'établir sur les terres des environs de Kars et d'Ardahan abandonnées par les mahométans². Il faut noter que, sous la poussée des persécutions, un certain nombre d'Arméniens se sont convertis à l'Islam, conversions toujours faites en masses selon les habitudes patriarcales : districts de Tortoum, d'Ispir, de Baïbourt (dans le vilayet d'Erzeroum) en 1820; de Khoït et de Slivan (vilayet de Bitlis) en 1800; de Hamchène, de Yainbol et de Karadéré (vilayet de Trébizonde) en 1830³.

1. Elisée Reclus, *Grande géographie*, t. V (Hachette, 1881), p. 261.

2. *Id.*, *ibid.*

3. Marcel Léart, *loc. cit.*, p. 5.

Après le traité de San Stefano (1878), la situation devint tout à fait grave. Les pillages kurdes, passés à l'état endémique, amenèrent les Arméniens à se révolter à partir de 1893, d'où les répressions terribles de 1895-1896, pendant lesquelles plus de 100.000 Arméniens périrent¹. Après l'arrivée au pouvoir des Jeunes Turcs (1908) il y eut d'abord une détente qui n'eut guère de durée, et des massacres eurent lieu dans le district d'Adana où plus de 20.000 Arméniens furent tués.

En 1915, après le rembarquement des troupes alliées à Gallipoli, un grand nombre d'Arméniens furent déportés en Mésopotamie, et pendant l'exode, beaucoup d'entre eux périrent².

L'EXODE RÉCENT. — Le traité de paix fut une dernière déception pour le peuple arménien. En 1918, l'Arménie proclama son indépendance, mais en 1921, elle succomba. L'Arménie russe devint une république soviétique, plus ou moins sous le patronage de la Russie, mais l'Arménie turque resta sous la domination ottomane jusqu'au fleuve Araxe³.

D'après les renseignements qui m'ont été communiqués, plus de 100.000 paysans et artisans arméniens de Cilicie seraient réfugiés en Syrie, dans le Protectorat français, et y vivraient dans des conditions qui ne différeraient pas énormément de celles de certains districts de leur pays d'origine.

Parmi les réfugiés débarqués à Marseille vers cette époque (1921), 3.000 auraient été répartis dans les campagnes, dont un certain nombre employés dans l'agriculture, principalement dans les vignobles du Languedoc et temporairement dans les châtaigneraies du Dauphiné pour la récolte. Depuis 1922, une foule de jeunes gens issus des familles paysannes restées en Anatolie sont venus; c'est surtout dans l'industrie qu'on les emploie, comme manœuvres.

L'arrivée de cette main-d'œuvre laborieuse et sobre a d'abord éveillé beaucoup d'espoir dans le midi de la France où l'on

1. Marcel Léart, p. 7.

2. *Homage à l'Arménie*, p. 7.

3. Poidebard, *La Transcaucasie et la République arménienne (Revue des études arméniennes, t. III, 1923)*.

voit maintes régions se dépeupler. Il semble que les espérances ne se réaliseront que dans une faible partie.

Il ne suffit pas d'avoir des terres et des hommes; le problème, comme tous les problèmes sociaux, est plus complexe. Nous devons en dire deux mots.

Il faut d'abord tenir compte des sentiments des réfugiés, qui comme tous les paysans sont très attachés au sol natal. Ils se considèrent en France comme dans une nation amie sans doute, mais néanmoins étrangère. Ils apprécient comme il convient la quiétude de leur existence. Pourtant leur secret désir serait de retourner en Arménie, le jour où on leur donnera les moyens pécuniaires nécessaires à leur rapatriement. Ce n'est que si cet espoir était décidément perdu sans rémission qu'ils se fixeraient en France, comme pis-aller.

De plus, il faut comprendre que les conditions agricoles en France sont très différentes de celles de l'Orient. L'outillage n'est pas le même, ni les méthodes, et il faut un capital plus grand. Il est vrai qu'on emploie les Arméniens comme ouvriers, mais c'est là une situation nouvelle qui impose la dislocation définitive de la famille patriarcale.

La solution la plus favorable pour eux, serait évidemment celle qui leur permettrait d'occuper des territoires entiers, où les diverses communautés reconstituées, se serrant les coudes, pourraient vivre une vie se rapprochant de celle de la mère-patrie. C'est possible en Syrie, en Orient, plus difficile dans un pays occidental.

Dans ces derniers temps toutefois des colons arméniens auraient contribué à relever la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie dans l'Isère.

III

LES POPULATIONS URBAINES

I. — FORMATION ET EXPANSION DES POPULATIONS URBAINES.

Il est probable qu'à l'origine, le peuple arménien était exclusivement rural, et que les premiers centres urbains furent créés par des étrangers, notamment par les Sémites.

D'après la légende, Sémiramis se fit bâtir un palais d'été sur les bords du lac de Van¹, et ce fut l'origine de la ville de Sémiramocerte. La légende a une tendance à reléguer ce fait très haut dans le passé, mais l'histoire de l'Assyrie n'a révélé jusqu'ici que l'existence d'une Sammouramit, femme du palais de Samsi Hadad, qui régna de 823 à 810 avant Jésus-Christ². A cette époque, le royaume caucasien d'Ourartou existait encore, mais les Arméniens commençaient à arriver dans la contrée.

Les Assyriens, race commerçante, ont dû établir des relais de caravanes; ils ont de plus introduit l'écriture cunéiforme, et ils ont eu également une influence au point de vue religieux. La déesse Anahit, patronne de l'Arménie païenne, et surnommée « la Mère d'Or », et « la Dispensatrice des biens » était la déesse du travail et des richesses³. C'était l'Anaïtis des Lydiens, l'Anahita des Mèdes et des Perses, l'Anat ou l'Aniti des Syriens. Dans ses temples vivaient des hiérodoules qui lui étaient consacrées, et qui jouaient un rôle analogue à celui des hiérodoules

1. J. de Morgan, p. 48-49.

2. *Encyclopæd. britann.* (art. *Semiramis*).

3. *Hommage à l'Arménie* (E. Leroux, 1919), p. 19; — J. de Morgan, p. 53.

des temples d'Ishtar en Chaldée, d'Astarté chez les Phéniciens et d'Aphrodite dans le monde grec¹. C'étaient donc des temples au service des caravaniers qui s'y arrêtaient en passant et qui, en même temps, devaient être le centre d'un marché local et le point de réunion de quelques artisans. A Thil se trouvait une statue de la déesse Nana, divinité chaldéenne.

L'Arménie ayant fait partie des empires de Cyrus et d'Alexandre, on voit qu'elle a subi des influences diverses pendant plusieurs siècles, mais elle a eu une période d'indépendance depuis 190 avant Jésus-Christ, date où le roi Artaxias s'affranchit des Séleucides, jusqu'à l'époque de la conquête romaine (66 avant J.-C.). Une nouvelle capitale était fondée à chaque règne, ce qui prouve que les villes n'étaient pas encore établies d'une façon très stable. La capitale d'Artaxias s'appelait Artaxata et était située sur les bords de l'Araxe; celle de Tigrane le Grand, qui régna de 94 à 56, s'appelait Tigranocerte et fut peuplée en partie de captifs de guerre, et en partie de rhéteurs, de musiciens et d'artistes athéniens².

Au début de notre ère, il y avait déjà des négociants arméniens qui allaient faire le commerce en Scythie, en Chine et dans l'Inde³. Rien d'étonnant à cela. L'Arménie avait été gouvernée par la branche cadette de la dynastie des Ases qui régnaient chez les Parthes et ceux-ci envoyaient des caravanes en Scythie et ailleurs; ils avaient des relations commerciales avec l'Inde et la Sérique, et étaient connus des Chinois⁴. Au III^e siècle, on vit même des Chinois venir s'établir dans le Somkhet, plaine située au sud de Tiflis⁵. La population des villes arméniennes était déjà cosmopolite, mélangée de Perses, de Grecs, de descendants d'Assyriens; il y avait même des juifs, transplantés dans ces régions reculées par les rois de Ninive ou de Babylone ou venus à l'époque d'Alexandre le Grand, ou encore après la grande dispersion de la race de l'an 79. Arsace le Grand

1. Strabon, liv. XII, chap. II, § 3 et chap. III, § 36-37.

2. Tchobanian, 7; — *Encyclop. britann.* (art. *Armenia*).

3. *Encyclop. britann.* (art. *Armenia*).

4. Ph. Champault, *Sc. soc.*, t. XVIII, 34-35.

5. Reclus, VI, 263; — *Univ. pittor.*, 51.

(vers 150 av. J.-C.) eut même un juif pour premier ministre ¹.

De nombreux échanges de populations ont du reste eu lieu à ces époques reculées.

Après avoir été le jouet des Romains, des Perses, des Byzantins et des Arabes, l'Arménie, devenue chrétienne depuis l'an 301, jouit d'une seconde période d'indépendance sous la dynastie des Bagratides (885-1045), qui avait fixé la capitale à Ani, près de Kars.

La langue arménienne a un alphabet spécial inventé par saint Mesrop vers l'an 414 en imitation du grec; et depuis lors de nombreux moines se vouent à la fabrication du papier, à la copie des manuscrits; les ecclésiastiques seuls sont instruits à cette époque, et nombre d'entre eux cultivent la littérature et la poésie d'une façon parfois remarquable ². Ajoutons que sous les Bagratides, l'art architectural devient vraiment original ³.

A cette époque, il est probable que les anciens éléments cosmopolites urbains devaient être fondus avec les immigrés ruraux arméniens. Cette bourgeoisie d'artisans et de commerçants était considérée comme formant une classe supérieure à celle des paysans et inférieure à celle des nobles.

L'arménisation de la classe bourgeoise est du reste prouvée par ce fait que l'expansion urbaine des Arméniens est déjà commencée. L'établissement d'un quartier arménien à Tiflis en territoire géorgien en est la preuve. Cette ville, fondée en 379 de notre ère, fut transférée en 469 près d'une source thermale, à l'endroit qu'elle occupe encore, et vers 500, elle devint la capitale de la Géorgie. Or ce pays fut gouverné depuis 571 jusqu'à 1803 par la dynastie arménienne des Bagratides ⁴.

D'autre part, l'Arménie ayant été englobée par moments dans l'Empire byzantin, un certain nombre d'Arméniens avaient été attirés dans les villes grecques et notamment à Byzance et certains d'entre eux s'étaient élevés à de hautes fonctions. Vingt-

1. *Grande Encyclopédie* (Ladmirault, édit. 1885), art. *Arménie*.

2. Basnadjian, p. 10, 21.

3. *Id.*, p. 22-24; — Dolens (1906), p. 502.

4. *Grande Encyclop.* (art. *Tiflis*); — *Encyclop. britann.* (art. *Georgia*).

quatre empereurs, dont le plus ancien fut Maurice I^{er} (582-602) et le dernier Andronic III Paléologue (1328-1341), furent arméniens¹, et il y eut aussi des rhéteurs, des architectes, des intellectuels, peut-être des commerçants², mais ces éléments se sont hellénisés plus ou moins rapidement; Byzance compta aussi dix impératrices de race arménienne : Théodosia, Théodora, etc.

Au XI^e siècle, lors de la chute des Bagratides sous les coups des Seldjoukides, une grande partie de la noblesse s'enfuit en Pologne, en Hongrie, dans l'Empire byzantin. Ces colonies produisirent surtout des intellectuels (artistes, écrivains), des militaires, des diplomates. Des groupes assez durables se fixèrent à Lemberg, à Kamenitz, etc. Leur influence semble avoir été assez grande, car au XVI^e siècle, le roi Sigismond fit traduire en latin le recueil de droit de Mkhitar Goch dont nous avons parlé plus haut³.

Lorsque les Égyptiens s'emparèrent de Mélitène en 1350, ils y trouvèrent 19.000 fileurs et brodeurs arméniens⁴.

Mais un fait en apparence paradoxal qu'il importe de rappeler, c'est que *l'expansion ottomane fut aussi un agent d'expansion arménienne*. Cela s'explique facilement, car les Turcs étaient surtout des guerriers conquérants, qui avaient besoin d'artisans et de commerçants, et cela d'autant plus que leur empire s'étendait. Comme ils voulaient avoir recours le moins possible aux Grecs qui étaient leurs ennemis les plus directs, ils étaient heureux de se faire suivre par des petits bourgeois arméniens. Ainsi dans la plupart des villes de l'Anatolie centrale, on trouve une colonie arménienne. Lorsque le sultan Mahomet II se fut emparé de Constantinople (1453), il fit transporter un groupe d'Arméniens dans sa nouvelle capitale et les installa dans le quartier de Galata⁵.

1. Basmadjian, p. 222.

2. *La Renaissance de l'Orient* (E. Leroux, 1919), p. 21.

3. Tchobanian, 15-16; — Mégavorian, 20-21.

4. F. Macler, *Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque* (Paris, 1911), p. 43 n.

5. *Univ. pitt.*, 50.

C'est également à la suite des Turcs que les Arméniens arrivèrent en Égypte, c'est-à-dire avec le sultan Sélim I^{er} le Féroce (1515-1520), conquérant de la Syrie et de l'Égypte¹. Ce même sultan fit venir de nombreux Arméniens de Tabriz à Constantinople, après sa victoire sur les Perses².

La Perse, à l'époque de la rénovation qui succéda aux dévastations mongoles de la fin du Moyen Age, utilisa également les Arméniens. Lorsque, en 1585, le chah Abbas transporta sa capitale de Kazbin à Ispahan, ville qu'il embellit considérablement, il fit emmener les habitants de Djoulfa (non loin d'Erivan), soit 11.000 personnes, qui formèrent un quartier spécial à Ispahan en 1606³.

Ces Arméniens vécurent heureux quelque temps dans leur nouvelle patrie, mais molestés par les successeurs du chah Abbas, un certain nombre se décidèrent à émigrer, vers l'Est, finirent par arriver dans l'Inde, notamment à Madras et même vers les frontières de la Chine. Étendant toujours leur négoce, il y en eut qui gagnèrent le Siam, Sumatra, Java, les Philippines et même Bornéo⁴. Nous verrons tout à l'heure, d'après les renseignements que nous avons pu obtenir, qu'un certain nombre d'Arméniens ont prospéré dans le commerce des perles de Ceylan et du golfe Persique.

II. — LE CONTACT ENTRE LES CAMPAGNES ET LES VILLES.

Au Moyen Age, de nombreux cadets s'embauchaient comme mercenaires dans les armées étrangères⁵. Plus tard, l'émigration prit une forme plus pacifique.

Dans les temps contemporains — avant la guerre tout au moins — une émigration des campagnes et des montagnes vers les villes pouvait encore s'observer.

1. J. T. de Belloc, *Le Pays des Pharaons* (Bourloton, 1890), p. 285.

2. Basmadjian, 79.

3. M^{me} Dieulafoy, *Tour du Monde* (Hachette, 1883, 2 sem.), p. 116; — M^{mo} Chantre, *A travers l'Arménie russe* (Hachette, 1893), p. 178; — *Univ. pitt.*

4. *Univ. pitt.*, 51 et 122.

5. J. Laurent, *Rev. des études arméniennes*, t. I (1920), p. 45.

Nous avons décrit la communauté paysanne dans son type le plus pur. C'est autour de ce modèle que les cultivateurs essaient de s'organiser, mais là comme partout, tout le monde n'arrive pas au but rêvé. Diverses phases de l'existence arrivent à ébranler des communautés plus faibles. Il en est qui s'endettent et qui envoient quelques jeunes gens travailler temporairement en ville. Nous savons que leur salaire appartient à la communauté, et il sert à libérer celle-ci.

Dans certains districts, vraisemblablement dans les parties les plus montagneuses où la culture est plus difficile, l'émigration temporaire est un phénomène normal et la vie serait à peu près impossible sans l'argent des émigrants. Il semble que ce soit dans les parties montagneuses du sud du lac de Van que ce phénomène soit le plus accentué, à tel point que ce sont les femmes qui font la plupart des travaux agricoles, pendant que les hommes vont faire la saison à Constantinople comme maçons, portefaix, manœuvres. C'est pourquoi ils sont connus sous le nom d'« Auvergnats de l'Orient¹ ».

Il venait aussi à Constantinople des terrassiers, des domestiques, des artisans qui restaient parfois plusieurs années afin d'amasser une épargne suffisante. Cette émigration a été interdite en 1896².

Des montagnes d'Arabkir (près de Kharpout), où la culture jardinière est très répandue, partent de nombreux émigrants vers Constantinople, Diarbékir, Alep, Damas³. A Alep, tous les domestiques sont des Arméniens.

Vers Choucha, dans l'Est, il y a une émigration de manœuvres vers Bakou⁴.

Le commerce dans les villages se fait par des colporteurs. M. Macler, professeur d'arménien à l'École des langues orientales à Paris, en a vu lors d'un de ses voyages en Arménie, notamment à Erivan. Les colporteurs se fournissent de fil et d'objets européens au bazar de la ville, vont les vendre aux

1. Deyrolle, *Tour du Monde* (1876, 2^e sem.), p. 396; — Reclus, IX, 341.

2. Macler, *loc. cit.*, p. 106.

3. Reclus, IX, 371.

4. M^{me} Chantre, *loc. cit.*, p. 63.

cultivateurs auxquels ils achètent des œufs et des poulets qu'ils vont revendre aux citadins. Ces colporteurs d'Erivan parlent arménien, mais portent le costume persan et disent provenir de la colonie juive d'Ourmiah¹.

M. Macler nous dit encore que les Juifs de Koutaïs parlent la langue du pays, mais viennent de la Perse. Parmi les colporteurs de l'Arménie, on trouve du reste des individus de toutes races : Arméniens, Kurdes, Tatars, Juifs.

Les colporteurs arméniens se distinguent entre tous par leur grande endurance à la fatigue et au froid, leur frugalité, leur grand esprit d'économie. Ne reculant devant aucune privation, ils font parfois de longs voyages qui sont de véritables tours de force, ou plutôt d'endurance. En 1824, entre autres, il en est qui firent à pied le voyage de l'Arménie à Leipzig pour assister à la foire mondiale annuelle de cette ville².

III. — L'ATELIER URBAIN ET SES EFFETS.

LE BAZAR. — Le Bazar est l'organisme caractéristique de la fabrication et du commerce, aussi bien en Arménie que dans les autres contrées de l'Orient. On sait qu'on appelle ainsi une réunion de petites échoppes le long d'une rue couverte, comprenant parfois tout un quartier dans les grandes villes. Les gens exerçant le même métier ou le même commerce sont souvent groupés du même côté. Quand il y a lieu, il existe un petit bazar séparé pour les articles de luxe et qu'on appelle ordinairement le Bezestan. Il en était déjà ainsi au Moyen Age dans le monde musulman comme en témoignent les *Mille et une Nuits*, si fécondes en détails sur les métiers usuels³.

Généralement, il y a un bazar séparé pour chaque race : bazar persan, bazar arménien, bazar turc, etc. On n'y vend pas toujours les mêmes choses, chaque race n'ayant pas les mêmes aptitudes, ou n'étant pas représentée par des éléments analogues.

Dans le bazar, on trouve des artisans et des commerçants,

1. Macler, p. 72.

2. *Univers pittoresque*, 122.

3. P. Descamps, *Grande Revue*, octobre 1922, p. 632.

mais les artisans font aussi du commerce, car ils vendent directement les produits de leur fabrication à la clientèle.

Parmi les artisans, on trouve des *travailleurs du cuir*¹, qui font des chaussures, de la sellerie, etc., des *travailleurs en métaux* qui font des ustensiles de ménage en fer ou en cuivre, des outils, etc.; l'*industrie du vêtement* est représentée principalement par le tailleur, car les fabrications textiles sont faites surtout par les femmes, et celles-ci travaillent exclusivement à domicile, aussi bien pour le filage que pour le tissage, y compris celui des tapis. Les industries textiles sont même souvent faites dans les montagnes, voire par les femmes des pasteurs transhumants kurdes².

Dans les bazars de luxe, l'artisan le plus répandu est, semble-t-il, l'*orfèvre*. On sait que les Orientales aiment les bijoux et les parures, aussi bien chez les paysans et les pasteurs transhumants que dans la bourgeoisie urbaine. Nous savons même que c'est une forme de l'épargne pour les familles rurales³, tant à cause de la rareté de la monnaie que parce que la tentation est moins grande de les mettre en circulation.

En ce qui concerne le commerce proprement dit, l'*alimentation* est naturellement représentée : bouchers, fruitiers, etc ; en outre, des *articles divers* : savons, allumettes, etc.⁴.

Dans le bazar de luxe, on trouve par exemple des *soieries*, des *vases*, des *miroirs en argent ciselé ou repoussé*⁵.

LA FAMILLE PATRIARCALE RÉDUITE. — Au point de vue social, le trait le plus saillant du bazar est l'organisation du travail en *ateliers individuels*, car les échoppes sont tout à fait minuscules : l'artisan s'y installe les jambes croisées, sans avoir à se déranger, tout étant à la portée de sa main⁶. Quelquefois, il est aidé d'un apprenti ou d'un ouvrier (le plus souvent son fils), mais l'atelier

1. Dolens (1906), p. 484.

2. Dolens (1906), p. 474.

3. *Ouvriers européens*, t. II, ch. VI, § 19.

4. Dolens (1906), p. 476.

5. *Id.*, *ibid.*, 484.

6. Dolens (1906), 484.

individuel est le plus fréquent. Dans ces conditions, il semble que la population doive vivre en ménages séparés. Il est loin d'en être ainsi, et nous devons chercher pourquoi.

Les associations entre frères sont rares¹. Le groupe familial se maintient surtout pour l'atelier féminin.

Les jeunes filles sont mariées vers douze ou treize ans; les garçons apprennent très tôt un métier, de façon à pouvoir se suffire à quatorze et se marier à quinze ans². A certains endroits, les familles de neuf et dix enfants sont communes, mais alors ceux-ci vont s'établir à part au bout d'un certain temps, avant la mort du père.

En tout cas, on comprend que des époux si jeunes peuvent difficilement vivre à part; la femme ignore encore tout du ménage, des soins à donner aux enfants, etc. Du reste, si l'atelier masculin est devenu individuel, le personnel féminin doit faire face à la même multiplicité d'occupations ou à peu près. Certains travaux sont même collectifs; dans les familles où l'on tisse des tapis, on emploie un métier vertical sur lequel deux ou trois femmes sont employées³.

N'oublions pas que les jeunes gens dépendent de leur père pour le règlement du douaire; que les enterrements sont coûteux. Enfin, il y a la question du logement: il faut trouver une maison ou avoir le moyen d'en faire bâtir une; de toutes façons, il est plus économique de vivre en tas, sans compter qu'on a plus chaud avec une plus faible dépense de combustible. Malgré cela, il y a une tendance à la séparation dans les villes. Les familles où la grande communauté subsiste semblent être les plus prospères et les plus considérables.

Les jeunes filles ne sont pas voilées. Les jeunes femmes portent le voile, vaquent aux travaux de l'intérieur. Mère d'un garçon marié, la femme est déchargée de ses travaux par sa bru et gagne en autorité; elle administre le budget, veille à la santé

1. Dolens, 516.

2. R. Verneau, *Les races humaines* (J. B. Baillière et fils, 1891), p. 638; — M^{me} Chantre, 116.

3. M^{me} Chantre, 108-9.

de tous (ayant parfois dix berceaux à surveiller), dirige l'éducation des adolescents et ordonne les jeux¹.

Il y a donc souvent plusieurs ménages au même foyer; ou parfois les maisons voisines communiquent entre elles², ce qui permet évidemment d'avoir à la fois les avantages de la communauté et de la séparation. Les métiers sont fréquemment héréditaires et l'apprentissage se fait en famille; même les dessins des tapis se transmettent de mère à fille³. Toutefois, quand un garçon n'a pas les dispositions voulues pour le métier paternel, on lui en fait apprendre un autre, mais en général, il doit s'initier à un métier manuel. Quant aux coutumes qui règlent la séparation des sexes et la vie communautaire, elles ne sont pas très différentes de ce qu'elles sont dans les villages.

Alors que dans ceux-ci les communautés comptent de 30 à 80 personnes, dans les villes de l'Arménie, elles sont réduites à 15 ou 20; les femmes ne sortent que voilées, munies d'un châle et accompagnées⁴. A l'intérieur, l'esprit de solidarité est le même que dans les familles paysannes.

Cette discipline imposée ne se manifeste plus à l'extérieur, où les services municipaux sont pour ainsi dire inexistantes : la voirie est mal entretenue, les déchets ne sont pas enlevés et la circulation n'est pas réglementée : les véhicules passent à droite ou à gauche selon la fantaisie de leur conducteur; un maréchal ferrant utilise la rue pour ferrer un cheval sans se soucier des passants; les petits marchands peuvent toujours s'installer en plein vent si cela leur plaît; enfin, dans la foule indolente, on n'avance qu'en distribuant des bourrades⁵. Sans doute, pour tous ces détails, nous nous en rapportons aux récits des voyageurs, mais nous verrons plus loin les motifs personnels que nous avons de les croire exacts.

1. Zabel Essayan, *Le rôle de la femme arménienne pendant la guerre* (*Les Études arméniennes*, t. II, 1922, p. 123).

2. Aimé Martin, *Lettres édifiantes et curieuses* (Paris, 1838), p. 301.

3. Chantre (1893), p. 109.

4. Chah-Zadayan, 205, 212.

5. Dolens, 491.

ATELIERS DIVERS. — Tous les artisans et les commerçants ne trouvent pas place dans les bazars, et du reste tous les métiers ne s'accommodent pas de leurs installations. Citons les forgerons, les charrons, les maréchaux ferrants, et dans les endroits où le déboisement n'a pas eu lieu, les menuisiers. Il en est de même de certaines entreprises, comme les maisons de bains, qui jouent un si grand rôle en Orient.

Tout le monde ne trouve pas à se placer dans un bazar; certains travaillent chez eux, mais ils n'ont que la clientèle du voisinage, tandis que le bazar attire la foule et l'on y trouve un choix plus varié d'articles à meilleur compte.

Il y a enfin des négociants qui demandent un magasin spacieux, car, si tous les paysans restent pauvres, il existe des citadins qui s'enrichissent et qui font le gros, l'importation ou l'exportation.

Il semble que le commerce des matières premières (céréales, bestiaux, cuir, laine) était surtout entre les mains des Turcs et qu'ils les échangeaient contre du fer, du sucre et du pétrole. Les Arméniens s'occupaient plutôt du commerce de luxe (faisant venir de la bijouterie de Constantinople) et des articles européens (horlogerie, tissus, quincaillerie, vins, bougies, savon, allumettes)¹. Il est possible que les Turcs tirassent des facilités de l'appui de l'État : livraisons à l'armée, exploitation de monopoles. Le commerce des Arméniens demandait plus de savoir-faire, plus de connaissances, une intelligence plus subtile. Parfois aussi ces derniers arrivaient à faire des monopolisations artificielles locales par des ententes et en profitant évidemment des difficultés des communications.

Car c'était là le grand point : absence de chemins de fer, rareté et mauvais état des routes, obstacles opposés par un sol montagneux, insécurité, etc. Dans les montagnes, les transports se font à dos d'ânes ou de mulets; sur les voies plus larges par des *arabas* (chariots à roues pleines) à bœufs; enfin, les chameliers persans viennent par Erivan jusqu'à Erzerum¹.

Grâce à la persistance de la famille patriarcale qui réunit

1. Dolens (1906), p. 476.

plusieurs femmes au même foyer, la multiplicité des *travaux féminins* dans la classe des artisans et des petits commerçants ne rencontre pas d'obstacles. Dans le cas du simple ménage, la vie de la femme est plus difficile tant qu'elle n'a pas de filles en âge de l'aider. Mieux que dans les villages, les femmes peuvent faire des travaux de luxe, broderies, dentelles, étoffes tissées, costumes et coiffures, tapis, tentures. Depuis le christianisme elles font des chapes, chasubles, étoles, mitres, tuniques, couvertures du saint ciboire, rideaux et devantures du saint autel, etc. Anciennement les dames de l'aristocratie ne dédaignaient pas de faire des travaux de grand luxe pour doter les églises : dessins tissés représentant des scènes religieuses.

Les femmes ont travaillé aussi jadis pour l'embellissement des palais des rois et des satrapes¹.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON. — A titre d'exemple, nous reproduisons la statistique industrielle et commerciale du sandjak de Sivas (qui comprenait la partie arménienne du vilayet du même nom)², afin de montrer la physionomie des villes avant la guerre :

Artisans.	1.500	Arméniens et	250	Turcs, soit	1.750
Petits commerçants.	2.000	»	650	»	2.750
Exportateurs.	45	»	5	»	50
Importateurs.	53	»	2	»	55
Banquiers.	10	»	0	»	10
Minotiers.	4	»	4	»	8
	<hr/>		<hr/>		<hr/>
	3.612	»	911	»	4.623

On voit l'existence de quelques grands ateliers ; il s'agit de manufactures qui profitent du bon marché de la main-d'œuvre.

Dans le commerce, on voit que les Grecs faisaient une apparition timide dans les importations, ce qui s'explique par les relations qu'ils peuvent avoir avec les pays d'origine.

1. Tchobanian, p. 21-22.

2. Léart, *loc. cit.*, p. 65-67. — Il faudrait ajouter 2 importateurs grecs et 3 fabriques de tapis exploitées par des étrangers dans la ville de Sivas même, et 20 fabriques de tissus indigènes à Ghurune, dont 19 arméniennes et 1 turque.

Dans le sandjak de Chabine Karahissar, à la limite des populations rurales arméniennes, on trouvait :

Artisans.	1.200	Arméniens et	350	Turcs.
Petits commerçants.	1.600	»	900	»
Exportateurs.	75	»	15	»
Importateurs.	70	»	5	»
Banquiers.	20	»	5	»
	<u>2.965</u>	»	<u>1.275</u>	»

Il y a 5 tissages de coton arméniens à Chabine Karahissar.

Dans le reste du vilayet de Sivas (sandjaks de Tokat et d'Amassia) où la population rurale n'est pas arménienne, on avait les données suivantes :

Artisans.	350	Arméniens et	50	Turcs, sur	400
Petits commerçants.	450	»	350	»	800
Exportateurs.	7	»	3	»	10
Importateurs.	18	»	0	»	18
Banquiers.	2	»	0	»	2
	<u>827</u>	»	<u>403</u>	»	<u>1.230</u>

Parmi les autres races, on ne trouvait que 150 artisans grecs et 100 juifs; 200 petits commerçants grecs; 10 importateurs grecs.

En ce qui concerne le grand atelier, nous avons :

35 minoteries arméniennes (dont 30 hydrauliques) et 9 turques (dont 5 hydrauliques); 14 fabriques textiles arméniennes (filatures de coton ou de soie et tissages indigènes).

A Tokat, les artisans faisaient surtout des chaudrons de cuivre, des braseros et des vases qui se vendaient jusqu'à Constantinople. Ces industries s'expliquent par le voisinage des mines¹.

Il faut noter que les Turcs étaient proportionnellement plus nombreux parmi les petits commerçants que parmi les artisans et nous pouvons ajouter qu'ils étaient surtout nombreux dans le commerce des légumes et des comestibles, probablement parce qu'ils sont en rapport avec les paysans turcs des environs.

1. *Univ. pitt.*, p. 601.

IV. — LES ARMÉNIENS EN ORIENT ET EN EXTRÊME-ORIENT.

LES COLONIES URBAINES. — En dehors des pays arméniens proprement dits, on trouvait, comme nous l'avons noté plus haut, des colonies arméniennes dans les villes de l'Orient, beaucoup venues en masse au moment de l'expansion ottomane. Il arrivait même qu'elles eussent complètement perdu l'usage de la langue arménienne.

Ainsi à Angora, les Arméniens formaient le tiers de la population, mais depuis longtemps, ils ne parlaient plus que le turc, ce qui ne les empêchait pas de se dire Arméniens, et du reste ils étaient restés chrétiens. Beaucoup d'entre eux étaient à la fois petits commerçants et propriétaires de vignes, de sorte qu'ils allaient s'installer à la campagne à l'époque des vendanges. Le commerce extérieur était surtout entre les mains des Grecs¹. Ces derniers prenaient du reste de plus en plus d'importance au fur et à mesure qu'on se rapprochait littoral de la mer Egée.

On sait que le Koran défend l'usage du vin, c'est pourquoi à cette époque des vignobles sont surtout entre les mains des chrétiens, Arméniens ou Grecs, selon les régions. Lorsque des Turcs possèdent des vignes, c'est exclusivement pour le raisin. Il en est ainsi, par exemple, à Bey-Bazar où les Arméniens sont seuls outillés pour fabriquer le vin².

A Nicomédie, les artisans arméniens faisaient la maroquinerie³ et à Trébizonde, ils étaient surtout tailleurs⁴.

Tiflis comprend un quartier russe, un quartier allemand, un quartier arménien, et enfin un quartier pour les juifs, les musulmans et les Orientaux, mais les Arméniens à eux seuls forment plus du tiers de la population et comprennent des joailliers

1. E. Reclus, IX, 574-575.

2. J. E. Dauzat, *Excursion agricole dans le nord de l'Anatolie (Tour du Monde, 1861, 1^{er} sem., p. 158)*.

3. *Univ. pitt., Asie Mineure*, p. 67.

4. E. Reclus, IX, 358.

renommés, des artisans, des commerçants, de riches banquiers, etc.¹.

Il y à Astrakhan une ancienne et importante colonie arménienne venue surtout d'Ani², et dont une grande partie vit de la pêche. Il ne faut pas s'en étonner, car la pêche est une occupation importante dans certaines parties de l'Arménie, dans le lac de Van, et surtout dans le lac Goktchaï ou Sévan (au nord-est d'Erivan).

A Astrakhan, les hommes font la pêche et les femmes font le séchage du poisson. Un voyageur du xviii^e siècle, frappé de leur grande natalité, l'avait attribuée à la longueur des jeûnes, pendant lesquels il existait encore, à cette époque, des espèces de tabous sexuels³ comme chez certaines races sauvages et qui auraient pour effet de maintenir une vigueur physique plus grande. Le voyageur ajoute que les filles sont nubiles à 10 ou 11 ans, mais d'une façon générale les Arméniennes sont précoces, et il n'est pas impossible que le régime alimentaire ait une influence à cet égard. A Astrakhan, comme dans les autres villes, on trouve aussi de nombreux Arméniens qui font du commerce.

Au Caire, dans la colonie arménienne, il y a des ferronniers, des pelissiers, des tailleurs, des joailliers, et aussi des marchands et des banquiers⁴.

A Constantinople, les Arméniens sont surtout cantonnés à Galata, qui forme le quartier du commerce, mais même dans les quartiers turcs, certaines spécialités sont exercées par des étrangers : les boulangers, les épiciers et les pharmaciens sont des Arméniens ou des Grecs, tandis que l'*Aktar*, la boutique aux mille et un articles, est plus spécialement turque⁵.

Si l'on veut synthétiser le rôle industriel des Arméniens, on peut dire que toute l'orfèvrerie leur appartient et qu'ils dominent dans le bâtiment, le travail des métaux, la boulangerie,

1. *Encyclopædia britann.*(art. *Georgia*); — Macler, 94.

2. Basmadjian, 45.

3. *Voyage chez les peuples kalmouks et les Tartares* (Berne, 1792), p. 395.

4. J. de Belloc, 285.

5. *La Renaissance de l'Orient* (E. Leroux, 1919), p. 34-35.

ainsi que parmi les cuisiniers et les tailleurs¹. Parmi ces métiers les uns sont faits par les manœuvres venus des familles paysannes, les autres sont des fabrications demandant en général une grande habileté professionnelle.

Nous parlerons par la suite des cultures intellectuelles ; nous nous bornerons, pour l'instant, à faire remarquer que, si les citadins d'Arménie renferment un certain nombre d'enrichis qu'on ne trouve pas chez les ruraux, les grandes villes en contiennent un nombre encore plus grand, parce que ce sont des pays plus riches où les éléments de succès sont plus répandus.

Les banquiers s'enrichissent plus dans les régions turques que dans l'Arménie. Dans l'Anatolie, les paysans turcs sont organisés en familles patriarcales moins solides que celles des paysans arméniens². Ce serait là la cause d'un endettement plus fréquent.

En ce qui concerne le *grand atelier*, il faut remarquer qu'il a dû s'adapter aux mœurs de l'Orient, qui, dans toute l'Anatolie exigent que les sexes soient strictement séparés, qu'il s'agisse des Arméniens, des Turcs, des Tartares ou même des Grecs. Nous en donnons quelques exemples que l'on pourra comparer avec les types textiles déjà décrits dans la *Science Sociale*³.

A Ardenbat, près d'Erivan, l'industrie de la soie s'est développée, comme conséquence de la culture du mûrier dans les environs. Il existait un moulinage qui occupait une centaine de femmes tartares, les hommes étant employés au filage dans un atelier complètement séparé⁴.

D'après des renseignements qui m'ont été fournis par un habitant de Smyrne, il existe dans cette ville des tissages qui occupent des populations diverses. Elles n'emploient que des hommes et le travail a dû être organisé de façon à faire travailler ensemble le père et ses fils.

Un point important à signaler : *certaines Arméniens ont pu*

1. Basmadjian, 171.

2. Dolens (1906), p. 515.

3. *Sc. soc.*, 2^e pér., 59, 66, 82, 131 fasc.

4. M^{me} Chantre, 155.

s'élever à la qualité de contremaitres, alors qu'il n'en a pas été ainsi pour les Turcs¹. Le fait est d'autant plus curieux que les Turcs ont produit des chefs militaires et des fonctionnaires autoritaires, ce qui prouve que les qualités exigées ne sont pas les mêmes.

Dans un autre ordre, voici un autre fait qui montre la différence des races. Bien souvent, les Arméniens ont dû se conformer aux types locaux de l'habitation, mais ils n'en font pas toujours le même usage. Lamartine a eu l'occasion de visiter la maison d'un riche arménien à Damas. D'après la description qu'il en donne, elle est du même modèle que les autres maisons syriennes ou arabes, qui comportent, comme dans le Haouran, une pièce pour les hommes et une pour les femmes. Il en est bien ainsi chez notre Arménien, avec cette différence que la première pièce sert surtout de bureau et l'on y reçoit les visites d'affaires, tandis que les visiteurs privés sont reçus dans l'autre pièce qui, chez les musulmans, constitue le harem³.

Enfin, il faut noter dans les grandes villes et surtout à Constantinople, par suite de l'influence du milieu ambiant, l'usage parfois exagéré des fards et des parfums par les femmes arméniennes des familles aisées et le goût de la toilette.

LES INTELLECTUELS. — L'Arménie possède, on l'a vu, une culture ancienne. Nous nous bornerons à parler, parmi les troubadours, de ceux qui se recrutèrent surtout dans la classe des artisans, travaillant le jour et chantant le soir, car ils représentent un type social curieux. Anciennement, beaucoup ne savaient pas lire, mais ils savaient beaucoup de choses grâce à une mémoire prodigieuse. La nécessité de critiquer un gouvernement ombrageux avait aussi développé chez eux l'aptitude à l'emploi d'allusions obscures et compliquées. Avant tout, ils recherchent les rimes riches, ne craignent pas les

1. Dolens, p. 479.

2. *Univ. pitt.*, 125 n.

répétitions et tombent parfois dans les comparaisons outrées¹.

A titre d'exemple, citons Saïath-Nova (1712-95), né à Tiflis dans le quartier pauvre, d'un père immigré d'Alep. Devenu tisserand, il invente un métier qui permet de tisser en chambre au lieu de tisser dans la rue suivant l'usage oriental. Il composait ses chansons au rythme du métier et allait les chanter le soir dans les maisons des grands, non seulement en arménien, mais aussi en turc et en géorgien. En 1770, à la suite de la mort de sa femme et quoiqu'il eût quatre enfants, il se fait moine. En 1795, à l'annonce d'une invasion persane, il court à Tiflis pour prier dans la cathédrale de la Grande Forteresse, et là, meurt assassiné sur son refus de se convertir à l'Islam².

En Russie, nous trouvons dès le siècle dernier des poètes de toutes sortes. Citons Mikaël Nalbandiantz (1829-66), né à Novo-Nakhitchévan, adepte de Bakounine, auteur d'écrits sociaux et de poésies diverses; condamné à l'exil, il ne tarda pas à mourir³.

Guévork Dodokhiantz (1830-1908), né dans le sud de la Russie, fit ses études à l'Université de Dorpat, et là, souffrant du froid, l'inspiration lui vint et il chanta les douleurs des émigrants⁴.

Gamar-Káthipa, de son vrai nom Raphaël Patkanian (1830-1912), né à Nakhitchévan-sur-le-Don, est considéré comme un grand poète lyrique arménien. Il a chanté les aspirations du peuple arménien courbé sous le joug des Turcs, des Persans et des Russes, protestant inlassablement contre les massacres et attirant l'attention européenne chaque fois qu'un événement se produisait. Vers la fin de sa vie, on le voyait diriger l'École professionnelle de sa ville natale⁵.

Avec Djivani, de son vrai nom Séropé Lévonian (1846-1909),

1. Minas Tchérax, 123-124.

2. *Id.*, p. 128-132.

3. *Id.*

4. *Id.*, 141.

5. *Id.*, 81 et s.

né près d'Akhalkalak (Caucase), nous avons l'exemple d'un poète ambulancier, chantant pour gagner sa vie. Autodidacte, il avait beaucoup lu et il représente la transition entre les anciens troubadours arméniens et les poètes savants¹.

Citons encore Bédros Tourian (1851-72), fils d'un humble forgeron, né à Seutari (en face de Stamboul), où il reçut l'instruction primaire jusqu'à quinze ans. Très pauvre, il fit paraître ses poésies dans les journaux locaux. En 1867, il fut le premier à donner une orientation nouvelle à la poésie arménienne : dans l'une de ses œuvres, au lieu de sujets héroïques tirés de l'histoire nationale, il puisa dans la vie familiale moderne pour en tirer des motifs dramatiques et non mélodramatiques².

Les influences étrangères ont agi en Arménie comme ailleurs. A l'époque moderne, elles n'ont pas été les mêmes dans les diverses couches sociales, les poètes populaires ayant le regard plus ou moins tourné vers la Perse, et les écrivains issus des couches supérieures vers l'Europe³. Dans l'ensemble, la littérature arménienne est moins fataliste que celle des autres peuples orientaux; peut-être ce trait est-il dû à une formation agricole plus forte, à un éloignement plus grand des origines pastorales? La poésie et la musique révèlent une origine montagnarde⁴.

1. A. Tchobanian, *Les plus belles chansons de Djivani* (Leroux, 1919).

2. Minas Tchéraz, 5-9.

3. *Id.*, 116.

4. Tchobanian, *Le peuple arménien* (Geuthner, 1913), p. 22-23.



IV

LES INFLUENCES EUROPÉENNES

I. — LES INFLUENCES ANCIENNES.

Il s'est formé peu à peu dans les villes du littoral asiatique un type spécial cosmopolite qu'on désigne habituellement sous le nom de *Levantins*. Ces Levantins sont un mélange de toutes sortes de races : grecque, juive, arménienne, syrienne, voire même occidentale. Ces éléments sont plus ou moins fondus, et leur unité provient de ce qu'ils sont tous plus ou moins déracinés de leurs origines et formés par un commerce aux méthodes spéculatives, et par le courtage.

Un habitant du Levant a bien voulu m'indiquer les principaux traits de ce type qui, il ne faut pas l'oublier, ne forme qu'une partie de la population : « Apte à s'assimiler la civilisation occidentale, le Levantin est habile, intelligent, actif, commerçant de premier ordre, souvent peu scrupuleux. » Chez les jeunes gens, il reconnaît un désir de s'instruire pour briller, et en même temps une insuffisance de l'instruction due au fait que le commerce les arrache très vite à l'école.

Les Levantins ne sont donc pas des Orientaux, mais forment un type mixte, répudié, semble-t-il, autant par l'Orient que par l'Occident.

Les Arméniens purs du littoral ont été moins déracinés par le fait qu'ils ont formé en général des groupes compacts. Pourtant, leur faculté d'assimilation les a modifiés dans une certaine mesure. Ici, ils ont oublié leur langue et parlent le turc ou le russe ; là, ils se sont convertis à l'Islam ou à une autre religion. Ils ne sont plus alors de véritables Arméniens.

L'influence étrangère se montre d'une façon visible dans les *noms de famille*. Rappelons d'abord que, contrairement aux Arabes qui n'ont que des prénoms, le leur et celui de leur père (Un Tel fils d'un Tel), les Arméniens ont des noms de famille, qui, selon M. Macler, remonteraient au moins à l'apparition du christianisme. Dans la plupart des cas, on a ajouté la terminaison *ian* au nom de la gens originaire ou du surnom du fondateur de la famille : Tigranian (de Tigrane). L'étude des noms arméniens révèle d'abord l'arménisation d'un certain nombre d'étrangers. Ainsi Aharonian (d'Aaron) et Israelian sont d'origine juive.

Par contre, en Anatolie, nombre d'Arméniens ont été inscrits en langue turque d'après le métier du fondateur de la famille, et les descendants n'y ont ajouté que la terminaison *ian* : Kalebdjian (Kalebdji = *mouleur* en turc).

En Russie, les riches arméniens russifiés ont bien conservé leur nom; c'est la terminaison *ian* qu'ils ont changée en *off* ou en *eff*. Ainsi Mélikian (Mélik = propriétaire en persan) est devenu Mélikoff; Lazarian a été changé en Lazareff, et ainsi de suite.

On peut noter aussi certaines influences européennes *au point de vue religieux*.

On sait que le culte national forme une branche détachée du christianisme primitif avant la scission des Églises latine et orthodoxe; on l'appelle parfois culte grégorien en souvenir du premier prédicateur arménien, saint Grégoire l'Illuminateur (257-331) qui bâtit la première église à Aschdishad, dans la province de Darôn (plaine de Mouch), laquelle devint pour ce motif le « Pays sacré » des Arméniens. Or saint Grégoire appartenait à la famille royale des Arsacides, mais avait reçu une éducation grecque à Césarée. C'est en 451 que l'Église se sépara des autres cultes chrétiens, ne retenant dans ses dogmes que les décisions des conciles antérieurs à cette date ¹.

Les Arméniens Unis sont au contraire des catholiques romains ayant un rite spécial, et dont l'origine remonte vraisemblable-

1. *Encyclop. britann.* (art. *Arménia*).

ment à une influence italienne dans la Petite Arménie. Ainsi s'explique que l'usage du latin ait été répandu dans la noblesse de ce royaume au Moyen Age¹.

Il existe aussi des communautés arméniennes orthodoxes dans les environs d'Eghine (sur l'Euphrate) et de Gueyvé (sur la route d'Angora), et auxquelles appartenaient sans doute les souverains byzantins de race arménienne². Nous ne parlerons pas des Arméniens islamisés chez lesquels, au contraire, les influences orientales ont été renforcées, mais nous citerons au XIX^e siècle, l'action des missionnaires protestants américains qui ont infusé un virus de modernisme dont nous allons bientôt noter les effets.

Il faut enfin noter *l'action des Arméniens fixés à l'étranger* non seulement en Occident, mais aussi en Extrême-Orient, et qui, dans l'Inde et la Malaisie se trouvèrent bientôt en contact avec les Anglais et les Hollandais.

C'est ainsi que le premier périodique en langue arménienne fut fondé à Madras en 1794 par un prêtre³.

Le premier projet pour reconquérir l'indépendance de l'Arménie est dû à un Arménien de Bombay qui avait fait ses études à Londres vers le milieu du XVIII^e siècle, et séjourné quelques temps en Prusse et en Russie⁴.

II. — LES ANCIENNES COLONIES EN EUROPE.

Les anciennes colonies urbaines en Europe sont le résultat d'une émigration en masse pour fuir la domination étrangère ou les déprédations des conquérants. Aussi bien que dans les villes asiastiques, elles ont été groupées dans des quartiers, séparés où elles ont pu conserver leurs mœurs pendant longtemps.

1. Basmadjian, 20 et 96.

2. *Id.*, 94 n.

3. *Id.*, 50.

4. *Id.*, 52-53.

Rappelons la colonie de Lemberg fondée au Moyen Age. Elle fut convertie au catholicisme en 1680 et n'eut ses privilèges supprimés qu'en 1790. La ville du Kuty (Galicie) fut fondée par des Arméniens en 1715; Koloszar Arad, Maros-Vasarédly et Erzébetvaros (Elisabethstadt), et surtout Armiennerstadt en Transylvanie¹. Là aussi, ils ont fini par fusionner avec la population environnante.

De la Petite Arménie provient la colonie de Venise, qui occupa des quartiers entiers pendant longtemps, mais qui a fini par se fondre dans le milieu social ambiant. La plupart des autres villes de l'Italie ont également possédé des colonies venues de la Petite Arménie, quoique moins importantes.

De la même origine, par l'intermédiaire de l'Égypte, provint un groupe qui s'établit à Marseille et qui envoya quelques rejets à Paris. Il reste de leur séjour une rue d'Arménie dans la cité provençale. Disons en passant que ce fut un Arménien qui ouvrit la première salle de café publique à Paris (1679)².

De Djoulfa, vint un petit groupe qui s'établit à Amsterdam, qui disparut assez rapidement et qui n'a laissé aucune trace. Enfin, notons encore l'établissement d'un groupe à Leipzig³.

Nous avons dit que la religion arménienne admettait des ordres; ils suivent généralement la règle de saint Antoine, c'est-à-dire qu'ils ont des tendances à l'ascétisme. Au XVIII^e siècle, Mekhithar de Sébaste (Sivas) fonda un ordre parmi les catholiques du rite arménien, suivant la règle des Bénédictins, c'est-à-dire voué aux études de longue haleine. Les Mékhitharistas eurent un premier couvent à Venise, puis un second à Trieste, enfin un autre à Vienne.

A part ces couvents qui n'arrêtent pas de se recruter, et qui du reste constituent en même temps des séminaires, les anciennes colonies d'Occident ont disparu. Il y a une quinzaine d'années, M. Macler a retrouvé à Vienne une dizaine de familles provenant des Arméniens de Pologne; les unes se livraient au

1. Basmadjian, 47-48.

2. *Id.*, 49-50 et 179; — *Univ. pitt.*, 107.

3. *Univ. pitt.*, 110; — Basmadjian, 49.

commerce de commission, les autres vivaient du revenu de leurs propriétés terriennes¹.

Un trait commun à toutes les anciennes colonies, tant en Europe qu'en Asie, c'est leur caractère collectif. La différence la plus marquante, c'est que les secondes seules ont gardé leur vie propre alors que les premières se sont peu à peu dissoutes. C'est qu'en Orient, la vie sociale reste cantonnée dans de petits groupes, par suite du cantonnement forcé dans des quartiers séparés, alors qu'en Occident, elle est basée sur de grands groupements dans lesquels circulent de larges courants d'unification.

III. — LES INFLUENCES EUROPÉENNES CONTEMPORAINES.

LES CULTURES INTELLECTUELLES. — L'Occident a eu une grande influence intellectuelle sur les Arméniens. Anciennement les ecclésiastiques étaient à peu près les seuls à s'instruire. Dans les colonies occidentales, il en alla un peu autrement. Celle de Venise fut naturellement la première à posséder une *imprimerie* (1512), et, en Turquie, les Arméniens furent les premiers à en établir une (1563)². Il est probable que pendant longtemps, ces imprimeries ne travaillèrent que pour les ecclésiastiques. En dehors de ceux-ci les Arméniens ne pouvaient s'instruire que dans les écoles des pays où ils se trouvaient. Quand il y eut un nombre suffisant d'enrichis, ils commencèrent à subventionner des écoles pour l'*instruction du peuple*.

Les premières écoles primaires de garçons furent fondées en 1790 à Constantinople, en 1798 à Smyrne, en 1851 à Sivas. Les premières écoles de filles à Péra en 1830, et à Smyrne 1850³.

La première école d'agriculture fut établie en 1854 dans le couvent Saint-Sauveur à Yédi-Koulé, dans la banlieue de Constantinople.

1. Macler, 3.

2. Basmadjian, 49; — *Univ. pitt.*, 107.

3. Basmadjian, 100-101.

Le premier collège d'enseignement secondaire pour les garçons date de 1866 à Constantinople, mais il fut longtemps le seul en Turquie; ce n'est que vers la fin du siècle que les collèges commencèrent à se multiplier.

En Russie, à part l'*Institut Lazareff* de Moscou (1818), un séminaire est fondé à Tiflis en 1825, et de nombreux instituteurs en sortirent. Quelque temps plus tard, un séminaire d'institutrices est créé également à Tiflis¹.

Parallèlement aux progrès de l'instruction parmi les citadins, des *journaux en langue arménienne* furent fondés à Tiflis en 1846, à Constantinople peu après, etc.².

Des *cabinets de lecture* s'élevèrent également vers la même époque à Constantinople.

En devenant plus instruits, les artisans urbains formèrent les éléments d'un *parti démocratique*. Jusqu'alors les questions intéressant spécialement les Arméniens étaient réglées par le patriarche général de Constantinople aidé de conseillers recrutés parmi l'aristocratie arménienne (fonctionnaires du gouvernement turc, banquiers des hauts dignitaires ottomans, etc.), tous nommés par les autorités turques, souvent à prix d'argent³.

Depuis la libération de la Grèce (1830) les puissances européennes s'immisciaient de plus en plus dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman, exigeant des réformes, profitant des dissensions de races ou de classes. A la suite d'émeutes dans la capitale, les artisans arméniens commencèrent à avoir le droit d'élire des conseillers (1841), droit du reste instable et mouvant jusqu'à la *Constitution de 1860*, qui établit une administration nationale représentative, s'occupant principalement de l'assistance, de la justice, du culte et de l'enseignement⁴...

En 1902, le Patriarcat entretenait 438 écoles dans l'Arménie turque avec 36.839 élèves des deux sexes, 90 dans la Cilicie avec 9.182 élèves, 275 dans le reste de l'Empire avec 35.225 élèves.

1. Basmadjian, 70-71.

2. *Id.*, 100.

3. *Id.*, 80.

4. *Id.*, p. 90-91.

Les communautés catholiques et protestantes avaient 250 écoles et 3.000 élèves.

Avec les écoles privées, le total général était de 1.200 écoles et 130.000 élèves¹. Ces écoles sont surtout répandues dans les villes, la plupart des ruraux restant illettrés².

La guerre de Crimée, puis celle de 1877, les progrès des Russes en Asie, l'influence des Arméniens du dehors, la diffusion de l'instruction, l'accroissement de la richesse furent autant de facteurs qui agirent pour développer la force du mouvement pour l'émancipation, mais aussi pour éveiller la suspicion des autorités et amener l'organisation de mesures repressives.

Le début de l'ère des massacres commence avec l'affaire du Zaitoun (1876), petite enclave arménienne dans le genre du Monténégro, et qui à cette époque tomba sous la domination ottomane. Avec les massacres les émigrations en masse recommencèrent.

LA BUREAUCRATIE. — A partir de la guerre de Crimée, la Turquie commence à emprunter de l'argent aux puissances occidentales, et celles-ci exigent une comptabilité plus régulière et des méthodes administratives nouvelles. De là, l'arrivée d'un nombre de plus en plus grand de chrétiens, et notamment d'Arméniens, dans les fonctions publiques.

Sans doute, le gouvernement ottoman avait toujours eu recours aux Arméniens, mais dans des limites restreintes. Depuis des siècles, c'est parmi les ouvriers de cette race que se recrutait le personnel de la Monnaie et celui de la Poudrerie. Des médecins et des ouvriers d'art arméniens faisaient parfois partie du personnel du Palais². Enfin, mais à condition de se convertir de gré ou de force à l'Islam, quelques hommes éminents de la même race arrivaient à des postes importants, car les écoles de fonctionnaires n'étaient accessibles qu'aux seuls musulmans.

Dans la seconde moitié du siècle dernier, dans la bureau-

1. Léart, 13.

2. Dolens (1907), p. 220.

3. Basmadjian, 172; — *La Renaissance de l'Orient* (E. Leroux, 1919), p. 27.

cratie qui se forme, les chrétiens jouent un grand rôle, mais ne peuvent occuper que les emplois peu rémunérés. Derrière un fonctionnaire turc, il y aura souvent un conseiller arménien qui sera la véritable cheville ouvrière.

Une fois dans la place, les chrétiens arriveront peu à peu à faire réaliser des réformes. Les débuts de l'enseignement secondaire de l'État remontent à 1838, et en 1884 il devient accessible à toutes les confessions. Enfin en 1901 une université est fondée à Constantinople¹.

Malgré les réformes accomplies, le peuple arménien se plaignait encore. Les litiges entre Arméniens étaient bien jugés par des coreligionnaires, mais ceux entre Arméniens et Turcs l'étaient exclusivement par des cadis musulmans; les fonctionnaires chrétiens se plaignaient de faire tout le travail et d'être peu payés. Enfin, bien des particuliers souffraient d'un régime ou la délation et l'espionnage jouaient un grand rôle, surtout depuis la fondation de journaux et de comités révolutionnaires par les émigrés en Occident, vers 1885 ou 1890².

Les derniers changements politiques sont connus. En 1908, révolution jeune turque qui veut créer une monarchie parlementaire basée sur l'égalité des races, le parti Union et Progrès, se montre germanophile, et veut en réalité l'exploitation de la monarchie parlementaire par les Turcs. Au pouvoir depuis 1909, c'est lui qui a poussé la Turquie dans le giron des Empires centraux.

Enfin, en 1918, création d'une République indépendante comprenant l'ancienne Arménie russe; prise comme dans un étau entre la Russie et la Turquie, elle succomba en 1921, pour faire place à la République des Soviets d'Arménie. Cette dernière forma, en janvier 1922, une fédération transcaucasique avec la Géorgie et l'Azerbaïdjan, et le 30 décembre 1922, ces divers États entrèrent dans l'Union des Républiques des Soviets³.

1. *Encyclop. britann.* (art. *Turkey*).

2. Basmadjian, 141.

3. Poidebard, *La Transcaucasie et la République arménienne* (les *Etudes arméniennes*, t. III, 1923, p. 65 et s.).

INFLUENCE SUR LE MODE D'EXISTENCE. — C'est à partir de la guerre de Crimée que les mœurs des Arméniens de Constantinople ont commencé à changer par la copie des modes et des usages de l'Occident, par l'imitation de la vie « franque », comme on dit là-bas depuis les croisades. Ces mœurs ont pénétré ensuite dans les autres grandes villes.

Il s'agit naturellement surtout d'une influence sur le vêtement, facilitée par le développement des transports et le perfectionnement des méthodes commerciales. Les grands magasins de Paris ont eu une action sensible par l'envoi de catalogues et de prix courants, l'expédition à domicile d'articles à prix fixes, etc. La *Samaritaine* s'est, paraît-il, outillée d'une façon spéciale et s'efforce de composer des catalogues d'un format commode et facile à déchiffrer.

Il y a ensuite une certaine influence sur la cuisine par l'intermédiaire des touristes et des hôtels, ces derniers formant sur place des cuisiniers qui doivent s'initier à la cuisine française.

Il y a encore une influence sur les lectures, grâce à la vogue des romans français et de la littérature occidentale.

Il faut même noter une influence sur la composition littéraire. La conquête turque avait fait tomber en décadence l'ancienne poésie classique des moines du Moyen Age. Au XIX^e siècle, on a vu apparaître une renaissance poétique dans les colonies arméniennes, principalement à Constantinople et à Tiflis, mais aussi à Smyrne, à Venise, à Moscou. On s'inspire plutôt des auteurs russes dans le Caucase et des français sur le Bosphore. C'est surtout dans le théâtre, le roman et le journalisme que l'influence française est grande¹.

LA SITUATION DE LA FEMME ET LE FÉMINISME. — Il faut enfin signaler *les changements survenus dans la situation et le rôle de la femme*. Le VIII^e siècle avait déjà connu une poétesse musicienne, nommée Sahokdauht. Du IX^e au XI^e, on avait vu des reines fonder des églises, des écoles et des orphelinats². Mais

1. A. Tchobanian, *Le peuple arménien*, p. 40-43.

2. *Id.*, *La femme arménienne*, p. 35-38.

ces manifestations restaient plus ou moins isolées ou individuelles.

Vers le milieu du siècle dernier, des jeunes filles arméniennes ayant fait leurs études dans les collèges français ou américains de Constantinople et de Tiflis, on les vit par la suite s'occuper d'une façon active d'œuvres scolaires, s'intéresser aux productions artistiques ou se vouer au théâtre; quelques dames ouvrirent même des salons littéraires à Constantinople, à Smyrne et à Tiflis. On en vit aussi quelques-unes cultiver l'art de la coquetterie¹.

Ajoutons que, dès le milieu du XIX^e siècle, un théâtre arménien était fondé à Constantinople, avec des auteurs des deux sexes, ce qui était une nouveauté en Orient².

Un *mouvement féministe* devait bientôt en résulter. Vers 1876, M^{me} Serpouhi Dussap fait une campagne en faveur de l'égalité des sexes. Des écrivains et des auteurs dramatiques se font les champions de la libération de la femme³. Ce mouvement n'a pas été sans influence sur la décision du catholicos que nous rapportons plus bas de donner le vote aux femmes dans les affaires de la communauté (ce qu'on peut comparer plus ou moins au vote municipal). Sans doute, il ne s'agit pas d'une municipalité telle que nous l'entendons, les pouvoirs locaux étant entre les mains des agents du gouvernement; mais chaque confession religieuse forme une communauté locale qui s'occupe de ses écoles, ses églises et de l'assistance. Vers 1890 ou 1895, deux grandes associations féminines se sont formées à Constantinople, l'une pour soutenir les écoles en province, l'autre pour fonder des écoles normales d'institutrices⁴.

Dans les villes, la femme, n'avait pas le droit de vote et d'éligibilité comme dans les campagnes; ce droit lui fut donné en 1906 de par une décision du catholicos Mkrditch-Khrimian⁵.

1. A. Tchobanian, *ibid.*, p. 17-19.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 27.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 17.

4. Zabel Essayan, p. 124.

5. Tchobanian, *La femme arménienne*, 13.

Dans l'Arménie russe, le mouvement féministe est encore plus accusé, car on trouve des femmes médecins et professeurs¹. En effet, depuis 1906, les femmes sont admises à suivre les cours réguliers des neuf universités russes².

Il faut noter que les jeunes filles n'ont jamais appris le turc, d'autant plus que les écoles féminines turques ne sont apparues que très tard. Au contraire, elles ont appris l'anglais et le français dans les écoles, et le russe dans les grands centres de l'Empire des Tsars. Il en résulte que le turc n'a pas été parlé au foyer, mais seulement appris par les hommes comme une langue étrangère utile à certains, commerçants ou fonctionnaires. Au contraire, l'anglais, le français et parfois le russe ont été admis au foyer concurremment avec l'arménien. Ainsi s'explique ce fait que l'influence occidentale a été plus grande que l'influence ottomane³.

Enfin, quand les Turcs créèrent un enseignement secondaire féminin, ce dernier dut recruter une partie de son personnel parmi les institutrices arméniennes.

IV. — L'EXODE URBAIN CONTEMPORAIN.

LES ÉMIGRATIONS DUES A DES CAUSES POLITIQUES. — En 1830, en 1856 et en 1877, un certain nombre d'artisans émigrèrent vers l'Arménie russe en même temps que les exodes paysans dont nous avons parlé. C'est ainsi que les travailleurs en métaux ont porté leur industrie d'Erzeroum, dans les villes de la Transcaucasie (en 1829 et en 1877)⁴.

A partir du désenchantement causé par le traité de San Stefano (1878) commence une émigration d'une forme nouvelle : émigration individuelle, mais continue. Elle ne provient plus de l'Arménie, mais des villes du littoral. Enfin, elle se fait

1. A. Tchobanian, *ibid.*

2. Alice Zimmern, *Le suffrage des femmes dans tous les pays* (Rivière, 1911), p. 184.

3. Z. Essayan, p. 123.

4. Elisée Reclus, IX, 360.

surtout par voie de mer, vers Marseille (1878 à 1905) et vers New-York (1878 à 1912)¹.

On sait qu'en 1908, le succès de la révolution jeune turque amena un changement dans le recrutement de l'armée : auparavant, seuls les musulmans avaient le droit d'être soldats; dès lors, le service militaire fut considéré comme un devoir devant lequel toutes les races étaient égales. Or, si l'on en croit les Arméniens, l'égalité ne fut qu'apparente; ils disent en effet qu'on les envoyait de préférence dans les garnisons éloignées au climat funeste. D'un autre côté, les postes de sous-officiers seraient occupés de préférence par des musulmans, et beaucoup abuseraient de leur pouvoir : le régime militaire ottoman, rude d'une façon générale, le serait encore plus pour les chrétiens.

D'autre part, détournés du métier des armes depuis des siècles, ils avaient fini par acquérir une mentalité essentiellement pacifique, orientée vers les arts usuels.

Telles sont les plaintes des Arméniens. On peut penser qu'elles sont parfois vraies. En tout cas, une grande appréhension règne parmi les jeunes gens de Constantinople aux approches de l'âge du recrutement, et à partir de 1910, on en verra beaucoup devancer l'appel en ayant soin de passer à l'étranger, sans esprit de retour.

Ce genre d'émigration reprendra de plus belle après la grande guerre. Il faut y ajouter ceux qui sont plus ou moins compromis dans les mouvements politiques révolutionnaires, et ceux qui fuient simplement les tracasseries d'un régime peu favorable. En effet, avec le nouveau gouvernement d'Angora (1920), prévaut une doctrine ultra-nationaliste. Un certain nombre d'Arméniens se convertissent à l'Islam pour être tranquilles, mais dans les époques troublées, ils sont suspects et accusés d'avoir fait une conversion feinte et non sincère.

Enfin, pendant la guerre gréco-turque (1921), les exodes en masse reprennent, notamment au moment de la reprise de Smyrne. Des réfugiés du littoral arrivent en Grèce et à Mar-

1. Léart, 5.

seille. Nous en avons déjà dit un mot à propos des exodes paysans.

LES ÉMIGRATIONS DUES A UNE EXPANSION NATURELLE SPONTANÉE.
— A toutes ces émigrations, individuelles ou collectives, dues à des causes politiques, il faut ajouter celles, plus normales et plus rares, dues à une expansion spontanée. Plusieurs variétés sont à distinguer selon l'origine et le caractère, mais toutes se font individuellement.

Il y a d'abord une *émigration commerciale de l'océan Indien* composée surtout des *trafiquants en perles fines*. On sait que la perle fine naturelle est due à une sécrétion calcaire élaborée par une huître d'une espèce spéciale qu'on ne trouve qu'à certains endroits limités du globe : île de Ceylan, golfe Persique, golfe du Mexique, Californie, Panama et Guyaquil, Océanie équatoriale¹. Nous avons vu que certains Arméniens de Djoulfa se sont installés vers le golfe Persique et dans l'Inde pour s'occuper du commerce des perles.

Après 1870, on voit apparaître à Paris quelques-uns de ces commerçants, et depuis lors leur nombre s'est un peu accru. Nous en parlerons tout à l'heure d'une façon plus détaillée.

Il y a ensuite une *émigration commerciale de l'Égypte, du Levant et de Constantinople* composée de *négociants divers*. Nous avons pu voir l'un des plus notables d'entre eux, et il a bien voulu nous donner quelques détails monographiques sur sa propre famille que nous rapportons plus loin.

Il y a encore une *émigration commerciale du Caucase*, venant de Tiflis ou de Bakou. C'est de cette dernière ville que provient la famille des Mantacheff, qui fit sa fortune dans les pétroles et qui, venue à Paris au siècle dernier, donna les subventions nécessaires à la fondation de l'Église arménienne actuelle, dont l'inauguration eut lieu en 1905, rue Jean-Goujon; elle est devenue un rouage social important de la vie arménienne comme nous le dirons par la suite. Avant cela,

1. *Encyclop. britann.* (art. *Pearl*).

les Arméniens n'avaient à leur disposition qu'une salle louée pour le culte et qui était devenue trop petite.

Il y a enfin une *émigration d'intellectuels* venus d'un peu partout, et qui s'explique assez facilement. En effet, depuis une cinquantaine d'années, les étudiants arméniens éprouvent le besoin de parachever leur instruction technique en Occident, afin d'exercer une profession libérale en Turquie ou en Égypte, car on comprend qu'un médecin, un pharmacien ou un dentiste diplômé de Paris jouit d'un prestige beaucoup plus grand que s'il est simplement diplômé d'une école de Constantinople. Parmi ces étudiants beaucoup retournent en Orient (surtout avant la grande guerre), mais un certain nombre (surtout maintenant) restent en Occident quand ils arrivent à s'y faire une situation.

On trouve même des professeurs dans l'enseignement supérieur, surtout dans les sciences. Il y en a dans beaucoup d'universités des États-Unis, dans plusieurs universités allemandes, etc.



V

LA COLONIE PARISIENNE

La colonie arménienne de Paris remonte au moins au xvii^e siècle. Nous avons vu, en effet, que le premier café, à Paris, fut créé en 1679 par un Arménien venu d'Égypte : depuis lors, il est toujours venu, à l'état sporadique, des individus de cette race, mûs par l'esprit d'entreprise, pour se livrer au commerce.

Toutefois, la colonie parisienne est restée peu nombreuse, et n'est devenue importante qu'à partir des exodes forcés, causés par les troubles politiques depuis 1878, après la guerre russo-turque ; et la colonie est devenue surpeuplée depuis les exodes collectifs de 1920.

Nous avons donc plusieurs types d'immigrants à examiner. Nous les classerons de la façon suivante, à partir des métiers manuels pour finir par les intellectuels :

- 1° Les artisans (immigrés isolément pour causes politiques) ;
- 2° Les réfugiés en cohue (immigrés collectivement pour causes politiques) ;
- 3° Les commerçants (immigrés isolément, poussés par le désir de faire des affaires) ;
- 4° Les intellectuels (fixés en France après leurs études).

I. — LES ARTISANS.

Nous avons naturellement simplifié les catégories, mais la plupart des artisans ne sont venus que sous la pression des

circonstances. C'est malgré lui qu'un artisan émigre seul, dans l'inconnu et sans esprit de retour. La plupart pourtant arrivent à se débrouiller et font preuve de qualités remarquables. Rien ne vaut un exemple concret pour mettre la chose en lumière. Malheureusement les réfugiés politiques sont généralement méfiant. Ils n'entretiennent même plus de rapports épistolaires ou autres avec leur famille, peut-être dans la crainte que cette dernière ne soit accusée d'intriguer avec les ennemis du dehors et ne soit l'objet de tracasseries.

L'un d'eux que nous avons voulu interroger nous a répété à plusieurs reprises que, simple ouvrier, il ne connaissait rien, et qu'il voulait vivre en bons termes avec les gens de tous les pays.

Avec de la persévérance, nous avons fini cependant par trouver un tailleur qui a bien voulu être le sujet d'une enquête scientifique. Nous espérons que le lecteur reconnaîtra que les circonstances ne nous ont pas trop mal servi.

LA VIE D'UN IMMIGRANT. — Il y a une cinquantaine d'années vivait à Magnésie (Manissa), non loin de Smyrne, dans le vilayet d'Aidin, un artisan bijoutier, nommé Sagathiel, marié et père de six enfants, dont quatre fils. Disons sans plus tarder que trois de ceux-ci ont continué le métier du père, que la fille aînée est devenue institutrice et la cadette couturière; c'est l'aîné des garçons qui a émigré, et au moment où il a quitté définitivement sa famille, aucun de ses frères n'était marié, et ils continuaient à travailler avec leur père et à habiter avec lui.

Rappelons que le district de Magnésie se trouve sur le versant du plateau de l'Anatolie qui descend vers la mer Égée. Le sol est généralement composé d'alluvions fertiles. Le fleuve Hermos (Godis-tchaï), parcourt la contrée, bien arrosée par de nombreux affluents. Le pays produit des céréales et des fruits (olives, raisins, figues, etc.). Dans les campagnes, les paysans sont généralement turcs; à Magnésie même, les Grecs dominent.

Outre le district, notre émigrant connaît la Cilicie, où les Arméniens sont plus nombreux, tant paysans qu'artisans, et il nous a déclaré textuellement : « Dans mes voyages, j'ai rencontré plus d'une famille arménienne, parmi les cultivateurs et les artisans, composée de plusieurs ménages, le père vivant avec ses fils (parfois trois ou quatre), et cela plus souvent dans les villages que dans les villes. »

Mais revenons à l'histoire du fils aîné de Sagathiel. Il est né en 1865, et a appris à lire et à écrire à l'école arménienne de Magnésie, qu'il a fréquentée à plusieurs reprises, une fois au moins avant l'âge de dix ans, et une autre vers douze ans (cette seconde période ayant duré seize à dix-huit mois environ). La raison en est que l'école était souvent fermée et qu'il fallait profiter des époques intermittentes où elle était ouverte. Cette instabilité des petites écoles arméniennes était assez générale à cette époque, soit parce que des dissensions se produisaient entre les dirigeants des communautés ou que celles-ci manquaient de fonds. Ce n'est que vers la fin du siècle que des associations puissantes se sont formées pour aider ces écoles qui, jusque-là, en étaient réduites aux ressources locales.

Comme beaucoup d'Arméniens, notre futur émigrant a d'abord appris le métier de son père, entre dix ans et dix ans et demi, dans l'atelier familial pour commencer, puis à Smyrne chez un petit patron.

Vers treize ans, comme il n'avait aucun goût pour la bijouterie, il commença l'apprentissage du métier de tailleur qui avait ses préférences. La première année n'était pas rémunérée, et le salaire était infime les années suivantes. Il travailla ainsi jusqu'à dix-huit ans chez un petit patron de Magnésie, puis jusqu'à vingt et un ans à Smyrne afin de se perfectionner. Il faut remarquer que si le salaire en argent était très faible, il était logé et nourri par son maître et incorporé en quelque sorte dans sa famille.

Smyrne, on le sait, est une grande ville, qui comptait alors au moins 200.000 habitants. Les Grecs dominant, non seule-

ment dans la ville, mais aussi dans les campagnes environnantes. Il n'est pas inutile de dire ici que le jeune Sagathiel avait appris la langue grecque d'une façon toute usuelle, par l'influence du milieu environnant. La chose est importante, car nous verrons par la suite de quel secours elle lui a été.

Vient ensuite une période de sa vie pendant laquelle il voyage beaucoup, entre vingt et un et vingt-huit ans, à Mersina et à Adana (en Cilicie), en Grèce, puis encore en Cilicie. Il était, comme on le voit, complètement déraciné, cherchait sa voie; mais son horizon s'élargissait, et il faisait la connaissance de beaucoup de monde, ce qui ne lui a pas été inutile plus tard. Pendant ce temps, il se perfectionnait dans son métier et apprenait la coupe.

Un patron syrien, pour lequel il travaille à Mersina, monte une succursale à Adana où il installe son fils avec Sagathiel. Mais, en 1893, pour des raisons politiques, les autorités l'obligent à retourner dans sa ville natale. Peu de temps après, il s'installe à son compte à Smyrne, mais il est constamment surveillé, subissant de nombreuses vexations, et dès lors il médite d'émigrer.

En 1896, il met son projet à exécution, et le hasard veut que ce soit sur un navire français qu'il prenne place, navire qui venait de recueillir des Arméniens échappés aux massacres de Constantinople.

Ainsi, à trente et un ans, Sagathiel débarque à Marseille et se dirige vers Paris, ignorant totalement le français, mais sachant le grec. Au bout de huit jours, il trouve du travail chez un apiéceur grec, c'est-à-dire, comme nous le dirons tout à l'heure, un entrepreneur travaillant à la pièce pour un magasin. Peu après, il retrouve son ancien associé syrien d'Adana qui est venu à Paris pour apprendre la coupe parisienne, et c'est pour lui une aide précieuse. Toutefois, un mois après, son ami connaissant suffisamment le métier, retourne en Orient, et il doit se débrouiller seul.

Il est embauché dans un atelier, en qualité de pompier, c'est-à-dire, comme nous l'expliquerons plus loin, dans la catégorie

des ouvriers chargés de faire les retouches et les raccommodages, ce qui demande beaucoup de savoir-faire. Ayant alors un emploi régulier, et commençant à se perfectionner dans son art, il songe à apprendre sérieusement le français; vers 1897-1898, il suit les cours du soir de la Société philanthropique au lycée Condorcet. Par la suite, grand amateur de lecture, il lit de nombreux livres et arrive à entretenir son savoir.

Ayant épousé une Française, couturière dans une grande maison du centre, il songe à s'établir de nouveau à son compte. Sobre, économe, travailleur et rangé, il ne tarda pas à réaliser son projet, et en 1904, à l'âge de trente-neuf ans, après bien des péripéties, le voilà définitivement patron. Installé dans le IX^e arrondissement, il travaille à façon pour une clientèle cosmopolite, faisant les réparations aussi bien que le neuf.

Il est bon de signaler l'aide apportée par sa femme dans la réussite de son entreprise. C'est elle qui s'occupe des achats et qui fait les courses. Tout son temps reste libre pour le travail proprement dit. Sa maison grandit peu à peu et il finit par occuper jusqu'à quatre ouvriers et ouvrières.

D'un autre côté, il n'a pas eu d'enfant, et il s'est appliqué à faire des économies, afin de pouvoir vivre dans ses vieux jours. Ce rêve est aujourd'hui réalisé, les deux époux sont retirés dans un village de la grande banlieue parisienne, où ils vivent tranquillement.

LE MÉTIER DE TAILLEUR. — Pour nous rendre compte des éléments de succès offerts à Sagathiel par le milieu parisien, voyons comment était organisé avant la guerre le métier qu'il a exercé. Les conditions ont changé depuis lors, mais non pas d'une façon essentielle.

Il faut d'abord faire une distinction entre les *confectionneurs* et les *tailleurs proprement dits*. Les premiers apparus vers 1825, confectionnent des vêtements à l'avance et travaillent pour le stock; ils sont le résultat de l'agrandissement des villes et des facilités de transport, et leur développement a été connexe de celui des grands magasins et de la grande industrie. Pour les

seconds, qui travaillent sur commande, il faut distinguer entre les grands et les petits tailleurs.

Les *grands tailleurs* fournissent l'étoffe et le travail, et sont à la fois marchands et tailleurs. Les uns sont même avant tout commerçants, et ignorent à peu près le métier proprement dit : ils ont un magasin de vente d'étoffes et de tissus et un atelier, ce dernier dirigé par un spécialiste. Les autres sont avant tout des artisans, qui n'ont à présenter au client que des échantillons, et qui n'achètent les tissus que pour les besoins de leur travail.

Les *petits tailleurs*, ou tailleurs à façon, ne font que le travail, le client ayant à fournir les tissus.

Voyons maintenant les diverses catégories d'ouvriers. Elles sont à peu près les mêmes qu'il s'agisse d'un atelier travaillant pour un confectionneur, pour un grand tailleur, ou un tailleur à façon.

La seule différence est que la division du travail est plus accentuée dans les ateliers importants que dans les ateliers minuscules. Il y a d'abord le *coupeur*, parfois deux, un pour les grandes pièces et un pour les petites. La coupe est naturellement une opération importante pour les beaux vêtements, et il faut alors une bonne formation professionnelle, beaucoup de goût, et en quelque sorte certaines aptitudes artistiques.

Il y a ensuite les *couseurs*, un chef, payé à la journée, pour diriger et distribuer l'ouvrage, et plusieurs ouvriers payés aux pièces et qui cousent les pièces préparées par le coupeur. Les pièces lourdes sont cousues par des hommes, et les petites pièces (gilets, culottes), par des femmes. Avec le développement de la confection et des grands magasins, le travail a pu être organisé, non plus en petit atelier, mais en fabrique collective urbaine, c'est-à-dire que le chef est remplacé par une entrepreneuse qui assume la responsabilité du travail et répartit celui-ci entre un certain nombre d'ouvrières qui travaillent à domicile.

Il y a enfin les *pompier*s, qui font les retouches après essayage du vêtement, et il en est qui sont spécialisés dans les grandes ou les petites pièces. On comprend qu'il faut une habileté profes-

sionnelle plus grande pour être pompier que pour être simple coureur, surtout lorsqu'il s'agit des beaux vêtements, pour lesquels il faut un ajustement parfait. Même les femmes, travaillant chez elles, n'ont jamais été la proie du « sweating system », comme les couseuses ordinaires ; les bonnes giletières ou culottières, payées aux pièces, ont toujours eu de bons salaires.

Il faudrait encore signaler les *coureurs*, qui font les courses, vont chercher les fournitures, portent les vêtements finis à la clientèle, touchent ou paient les notes. Chez le petit tailleur, c'est parfois sa femme qui fait ces opérations. Par contre, il arrive que le coureur doit pouvoir prendre les mesures chez le client, et dans ce cas, avoir certaines connaissances professionnelles.

Quant aux *apiéceurs*, ils forment une catégorie intermédiaire : à moitié ouvriers et à moitié patrons, ils travaillent à certains moments aux pièces pour un grand magasin, et à d'autres moments, à façon pour la clientèle, des voisins ou des amis.

Lorsqu'un apiéceur arrive à étendre sa clientèle, il finit par passer de l'état de patron fragmentaire à celui de patron complet et d'apiéceur il devient petit tailleur.

Chez les grands tailleurs et dans la confection, la division du travail est très accentuée, de sorte qu'on ne forme pas d'apprentis connaissant le métier complet. Les apiéceurs au contraire, pour se débrouiller, doivent connaître le métier d'une façon intégrale, savoir la coupe, la couture et la retouche. En s'agrandissant, ils se font aider d'ouvriers complets et forment des apprentis. Il en est de même des petits tailleurs de province ; mais à Paris, les petits tailleurs ont déjà trop de charges, et ils sont obligés d'avoir une division du travail trop accusée pour former des apprentis.

L'apprentissage, la formation des futurs patrons artisans, n'est plus assurée à Paris que dans la mesure où subsistent les apiéceurs. De là l'afflux d'ouvriers provinciaux et étrangers dans cette industrie. Seuls, bien entendu, les patrons commerçants se forment autrement, et à Paris, ils sont de plus en plus nombreux.

Nous comprenons maintenant comment Sagathiel a pu réussir. En Orient, le métier est appris d'une façon intégrale, mais avec moins d'art qu'à Paris; c'est dans l'atelier d'un apiéceur qu'il s'est perfectionné. Puis, l'occupation de pompier lui a servi de transition pour devenir apiéceur à son tour, puis petit tailleur.

LES MARIAGES MIXTES. — Les artisans célibataires réfugiés en France pour des causes politiques finissaient tout naturellement par prendre femme dans leur patrie d'adoption, d'autant plus qu'ils ne pouvaient plus guère avoir de rapports avec leur pays natal.

Le mariage mixte est donc fréquent. Parfois — rarement semble-t-il — il se concluait simplement à la mairie. Parfois, s'il s'agissait d'un Arménien Uni, il se terminait à l'Église catholique. En général, les Arméniens du culte grégorien épousaient des filles du peuple n'ayant plus qu'un faible attachement au catholicisme, de sorte que le mariage religieux avait lieu à l'Église arménienne.

Le jeune Arménien, isolé dans un quartier quelconque de Paris, aime à assister aux cérémonies du dimanche et essaie d'y entraîner sa future. Celle-ci n'y voit d'abord peut-être qu'un passe-temps, une occasion de sortir au bras de son fiancé, une façon d'attester solennellement ses fiançailles. Il arrive qu'elle se laisse gagner par la beauté du culte.

Par la suite, si elle a un travail excessif, il arrive que son zèle se relâche, surtout si elle habite un quartier éloigné, et d'autant plus que ses fréquentations sont plus françaises qu'arméniennes. Le mari, au contraire, tient à revoir de temps en temps ses camarades; les abords de l'église arménienne forment un lieu de rendez-vous tout indiqué le dimanche matin.

Les habitudes françaises prévalent évidemment dans un ménage mixte, parce qu'à l'influence de la femme, il faut ajouter celle du milieu.

Par exemple, le logement sera le même que celui d'un ménage parisien du même milieu social. Toute vie communautaire est

définitivement brisée; dès lors, la ménagère a tout à faire, et souvent, exerce elle-même un métier ou est employée comme aide par son mari. Dès lors, la natalité devient à peu près semblable à celle des autres ménages parisiens : les familles nombreuses sont exceptionnelles et il en est qui n'ont pas d'enfants. A ce point de vue la famille Sagathiel est loin d'être exceptionnelle.

Quand il y a des enfants ils deviennent à peu près de purs Français, par le fait que l'éducation maternelle déjà prépondérante est complétée par celle de l'école et du milieu environnant.

La vogue des mariages mixtes à Paris et dans les grandes villes s'explique facilement, car la Française a plus de genre que l'Arménienne et elle a en général une conversation plus intéressante. Il est vrai que par contre la Française trouve l'Arménien moins galant que son compatriote, mais l'équilibre est rétabli quand elle choisit un mari d'une condition supérieure à la sienne; on verra, par exemple, un Arménien qui a fait des études, et qui se fera une place dans les professions libérales, épouser une dactylo. L'Arménien a du reste pour lui le renom d'être plus attaché à son foyer que le Français, de moins aimer les distractions. Faut-il dire aussi qu'il a souvent des yeux expressifs et une constitution saine.

L'inverse arrive aussi, l'Arménienne se laissant séduire par la galanterie et l'empressement du Français; celui-ci recherche alors surtout une femme qui passera la plus grande partie de son existence dans son intérieur.

Même à Paris, les Arméniens des deux sexes restent peu sensibles à l'attrait des plaisirs faciles et se contentent des joies du foyer et des relations familiales.

II. — LES RÉFUGIÉS EN COHUE.

Parmi les réfugiés en masse arrivés en 1920 et surtout en 1921,

un certain nombre sont venus à Paris. Beaucoup ignorant la langue française, et la nation arménienne n'étant pas reconnue, ils se dirigeaient d'abord vers l'église. Là, on leur donnait des secours et on les logeait dans les caves du temple en attendant mieux. Un comité de secours arménien, soutenu par les principaux notables de la colonie, se chargea de les nourrir momentanément et de les aider à trouver du travail, puis du logement.

Mais l'afflux de nouveaux arrivants allant plus vite que la possibilité de les caser, les caves de l'église furent vite surpeuplées, et il fallut trouver un autre refuge temporaire.

C'est alors que l'Administration française mit à leur disposition les baraquements du boulevard Jourdan, dans la mesure des places disponibles.

Au début de l'année 1924, une autre solution s'imposa, d'une part à cause des mauvaises conditions de logement des caves de l'église, d'autre part par le manque de place dans les baraquements. On fit refluer sur Marseille ceux qui n'avaient pu se caser à Paris, et, autant que possible, on retint à Marseille les nouveaux venus.

Les baraquements de Marseille contiennent une population orientale composite : les Arméniens y coudoient les Maronites, les Jacobites, les Nestoriens, les Assyro-Chaldéens, sans compter les Grecs, les Russes, etc. Toutes ces races continuent à mener leur genre de vie traditionnel. Les hommes vont travailler en ville et rentrent dans les baraquements pour la nourriture et le logement. Les femmes font le ménage et les courses.

Mais revenons à Paris. Nous avons tenu à voir les réfugiés à l'église et au boulevard Jourdan, à l'époque où il y en avait encore. Il n'est pas inutile de dire deux mots du résultat de nos observations.

L'ÉGLISE LIEU DE REFUGE. — A côté de l'église, un passage nous conduit à la cour qui se trouve derrière. Là, un immeuble contenant, outre le presbytère, le siège du Comité arménien de secours. Un comité y siège certains jours et distribue des bons d'achats à une foule famélique.

J'arrive au moment propice, mais la foule tassée dans le corridor barre tout passage et nul ne fait le moindre effort pour me faciliter les approches de la porte de la salle où sont distribués les papiers magiques qui permettront d'avoir du pain. De temps en temps la porte s'entr'ouvre, et une main de fer seule peut empêcher une forte poussée.

Mais voici l'un des notables qui s'avance, et lui-même n'arrive à se frayer un chemin qu'après force bourrades et en criant. S'il s'agissait d'une foule occidentale, je conclurais à l'irrespect, au manque de reconnaissance. Mais ces gens trouvent tout naturel d'être molestés, et je ne puis m'empêcher de penser aux scènes de la rue des petites villes d'Arménie décrites par Dolens et dont nous avons dit un mot.

En tout cas, je profite de la trouée pour pénétrer à mon tour dans la salle du Comité. Là, le tableau change, et je dois m'incliner devant la parfaite organisation qui préside à la répartition des allocations et des bons.

Tous les assistés n'habitent pas les caves du temple, car on cherche le plus possible à leur trouver un meilleur logis.

En effet, dans la cave, c'est la promiscuité la plus complète. Chaque ménage s'est installé sur un petit espace qu'il défend contre les empiètements possibles du voisin. Là, on cuisine, on mange, on couche, et les détritrus sont jetés à l'égout tant bien que mal. La foule n'a pas conscience de se trouver dans le sous-sol d'un lieu saint ; sans doute pense-t-elle se trouver dans un caravansérail quelconque. Les dégâts, qui ne sont pas minces, ont extériorisé les sentiments de ces malheureux.

Manque d'hygiène, absence totale de confort, promiscuité, mauvaise tenue générale, tel est le spectacle. Et il y a des enfants, des bébés. Il y a l'hiver. Et pourtant, le jour où on a décidé de fermer le refuge, la foule s'est révoltée. Elle en était venue à considérer la cave comme sa propriété, de par le droit d'occupation ou le droit d'usage comme on voudra. Elle ne voulait pas d'un logement meilleur, mais inconnu. Il a fallu la police pour faire évacuer le triste local !

Mais voici un autre spectacle. C'est le dimanche matin, et dès

avant 10 heures, les fidèles arrivent de Paris et de la banlieue. Avec l'afflux des réfugiés, le nombre des fidèles s'est accru au delà de toutes les prévisions. Beaucoup restent dehors, et ils ne s'en iront pas avant la fin de l'office qui pourtant est interminable. Il en sera de même par la pluie, le vent ou la neige.

On se rend compte de l'endurance de la race. Évidemment les intempéries des saisons ont peu de prise sur ces stoïciens nés.

Cette vision était nécessaire. Individuellement, l'Arménien passe inaperçu dans la rue parisienne ; l'aspect de la foule n'est pas tout à fait celle de la foule parisienne. Elle est plus indolente, moins houleuse. On la sent composée en partie de gens qui vivent les jambes croisées sur un tapis ; debout, ils sont à l'opposé de la raideur prussienne, et leur marche indécise ne ressemble en rien à celle d'un Anglais sportif. Et pourtant, nous les savons très résistants et capables de supporter de grandes privations.

Et ainsi, autour de cette église au style oriental, nous avons cru revoir les souterrains de Xénophon, la foule des bazars, enfin les colporteurs descendus de la montagne pour aller relancer les plus lointains clients.

LES BARAQUEMENTS DU BOULEVARD JOURDAN. — Non loin de la Porte d'Orléans, faisant face aux fortifications, l'Administration (dépendant du Ministère de l'Hygiène) avait enclos un terrain vague et construit un certain nombre de grandes baraques en planches solides pour abriter les réfugiés des pays envahis au commencement de la guerre. Ensuite, on y logea des locataires parisiens expulsés de leur logement, des travailleurs étrangers qui n'en trouvaient pas, des Russes fuyant le régime bolchevik, des Orientaux en quête d'un asile. Un certain nombre de familles arméniennes y furent temporairement logées pendant le grand exode. Après les rudes souffrances qu'elles venaient de subir, elles ont dû se croire arrivées dans l'Eden et bénir l'Administration prévoyante qui les accueillait ainsi, car, vraiment, il était difficile de faire mieux.

Il nous suffira de décrire une cabane; elles se ressemblent toutes. De forme rectangulaire, un couloir court le long de l'un des grands côtés, et donne accès à une série de compartiments aménagés comme les cabines d'un paquebot. Aucun luxe, bien entendu : deux lits superposés et une petite lucarne ; de quoi loger presque décemment un ménage avec enfants. Un grand poêle installé dans le couloir chauffe toute la baraque, et il y fait une douce chaleur. Chaque ménage doit faire sa chambre, et comme il est défendu d'y apporter des victuailles, on ne salit pas énormément.

Près de l'entrée de l'enclos, une baraque spéciale contient les bureaux pour le contrôle et l'administration.

Un grand réfectoire avec une série de tables, et, à côté, une cuisine monstre où s'agite une escouade de maîtres-queue. Chaque convive a un numéro d'ordre, et vient, à son tour, chercher une portion. Pour un prix modique, chacun a droit au café le matin, deux plats à midi et le soir. Les ménagères vont acheter en ville du pain, et selon leurs moyens, quelques douceurs supplémentaires. Il est strictement défendu d'introduire des boissons alcooliques ; il faut se contenter de la petite ration octroyée dans l'établissement aux repas.

Voici une autre baraque où l'on doit venir obligatoirement se débarbouiller tous les jours ; une grande buanderie où les ménagères viennent laver leur linge ; des cabinets proprement entretenus.

L'Administration a songé aussi aux besoins intellectuels. Une baraque spéciale contient une salle de lecture où l'on peut lire le journal ou un livre prêté. Il y a même une salle où les enfants après l'école, peuvent s'installer pour faire leurs devoirs, apprendre leurs leçons sous la surveillance et avec l'assistance d'une institutrice.

Dans une autre baraque encore, une salle de consultations gratuites où un médecin passe tous les jours à une heure fixée ; une chambre spéciale pour les malades, une crèche pour les bébés.

On peut obtenir la permission de sortir le soir, par exemple

pour aller au cinéma et la colonie en use largement, mais il faut être rentré à l'heure fixée, et l'on est très strict sur ce point.

Ce n'est pas seulement un abri temporaire, mais aussi une œuvre éducatrice, car on essaie de faire prendre des habitudes de propreté, d'ordre, de régularité. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire.

Un peu plus loin, dans un bastion, on a installé un refuge pour les hommes seuls, qui est organisé d'une façon semblable à celui que nous venons de décrire. Les femmes non mariées sont logées avec les ménages, et sont du reste rarement isolées.

A un certain moment, il y eut jusqu'à 300 Arméniens dans le baraquement, mais au moment de ma visite leur nombre était beaucoup réduit.

Je me souviens avoir vu entre autres, une famille d'Arméniens composée d'un vieillard, sa femme, sa fille et un enfant en bas âge. Ils étaient arrivés par la Syrie, après de nombreuses péripéties. Malheureusement ils ne comprenaient guère encore le français, mais essayaient de manifester leur gratitude comme ils pouvaient.

LES TRAVAUX DES RÉFUGIÉS. — Voyons maintenant ce que font les réfugiés quand ils arrivent à trouver une occupation. Nous savons qu'en Orient ils étaient artisans ou commerçants, mais à Paris, ils n'ont guère le moyen de s'installer à leur compte; il leur faut, au contraire, un métier immédiatement rémunérateur, selon leurs forces et leurs capacités, et il est intéressant de voir les facilités et les difficultés que leur offre à cet égard l'agglomération parisienne.

Voici, par exemple, une famille d'artisans qui a trouvé un local où elle peut fabriquer de petits tapis d'Orient. Le mari compte aller s'installer sur la chaussée et les vendre aux passants; mais, n'ayant pas de permis, il se voit chasser par la police, et il s'étonne que la liberté soit moins grande en France qu'en Turquie. C'est le contraire de ce qu'il pensait. Il cherche à vendre ses tapis à un grand magasin, mais celui-ci a ses

sources propres d'approvisionnement, ou bien il n'accorde pas un prix qui paraît assez rémunérateur, ou encore les stocks sont plus que suffisants. Bref, notre artisan se trouve embarrassé avec ses produits dans une grande capitale où la clientèle surabonde, mais qu'il est difficile d'atteindre. Il va falloir qu'il s'initie aux secrets des méthodes parisiennes.

Voici quelques autres Arméniens qui vont rôder autour des abattoirs de la Villette. A tout moment, on y a besoin d'un travailleur occasionnel pour donner un coup de main : « Cent sous pour faire telle tâche ! » Les Arméniens ignorent le français et les conditions du marché et ne peuvent se concerter avec les autres travailleurs. Ils ont du travail parce qu'ils sont prêts à faire n'importe quoi, pour n'importe quel prix. Mais cela changera quand ils seront mieux au courant.

Voici quelques artisans qui réussissent à se faire embaucher dans une grande usine de constructions mécaniques ou d'automobiles, chez Citroën ou chez Renaud. Ils y rendent de réels services parce qu'ils ne sont pas aussi déspecialisés que la plupart des ouvriers parisiens. Formés dans un petit atelier oriental, ils sont aptes à faire tout ce qui a trait au travail du fer et ont une habileté incomparable quand ils ont compris. Sachant faire le plus, ils savent faire le moins. Si la grande usine ne fait plus guère d'ouvriers de ce genre, c'est qu'elle ne gaspille pas ses efforts à les former. Une autre preuve que des ouvriers semblables sont encore utiles dans la grande industrie, c'est que j'ai vu en Allemagne des ateliers d'apprentissage annexés aux usines monstres de constructions mécaniques, et dans lesquels, en quatre ans, l'apprenti devait arriver à s'initier aux différentes opérations du métier¹,

C'est surtout dans la banlieue qu'on a réussi à caser les Arméniens en groupes nombreux, les femmes et les hommes. Ils s'adaptent au grand atelier, mais avec répugnance, surtout les premières, qui en Orient ne travaillent qu'au foyer. Ce n'est pas la discipline imposée qui leur pèse, mais la fumée, le bruit,

1. P. Descamps, *La formation sociale du Prussien moderne* (Colin, 1916), p. 297 n.

l'ambiance générale. Peut-être aussi n'aiment-ils pas à être perdus dans la foule anonyme et instable.

Il y a aussi le fait que la natalité est restée plus élevée dans les familles des réfugiés que dans celles des immigrés d'avant-guerre, et que la natalité est peu compatible avec un travail régulier des mères dans le grand atelier. Bref, l'usine est un pis-aller parce qu'il faut vivre, mais l'idéal est ailleurs.

Le réfugié arménien, d'origine urbaine désire-t-il retourner en Turquie? Il n'en sait rien, et ne pense pas au delà du moment présent; il se préoccupe de vivre. Beaucoup resteront en France par la force des choses, et leurs enfants devenus Français seront mieux adaptés à la vie occidentale.

UNE ÉCOLE OÙ L'ON ENSEIGNE L'ARMÉNIEN. — Parmi les réfugiés, on trouve des jeunes gens issus de familles aisées et devenus orphelins ou tout au moins qui ont perdu leur père et se trouvent isolés par les circonstances. Ces jeunes gens ayant une certaine instruction et un esprit ouvert aux choses intellectuelles, la colonie arménienne a décidé de prendre à sa charge les frais nécessaires à la poursuite de leurs études, de façon à leur permettre l'accès d'une profession industrielle, libérale ou artistique.

Or, il existe précisément une école d'enseignement secondaire dirigée par un Arménien, M. Dadian, à Boulogne-sur-Seine. On y envoie quelques-uns d'entre eux pour apprendre le français sans oublier l'arménien, et nous avons tenu à la visiter; son directeur, très accueillant, a bien voulu nous faire part des résultats de son expérience en matière d'éducation, et en même temps nous a donné quelques détails sur l'origine de sa famille.

Son grand-père, Artin Pacha Dadian dirigea pendant 25 ans le ministère des Affaires étrangères de Turquie et fut 5 ans secrétaire d'ambassade à Paris. La famille Dadian avait fondé à San Stefano la Poudrerie ottomane, qui, pour le dire en passant, avait un personnel ouvrier surtout arménien. La famille Dadian, originaire du Caucase, descend des princes de Mingrécie, dont une fille a épousé un prince Murat.

Le Pacha était encore le vrai type du haut fonctionnaire oriental; quoiqu'ayant fait toutes ses études à Paris, il exigeait de son entourage de grandes marques de respect extérieur, et même ses enfants devaient l'appeler Excellence. Son fils, qui fit aussi ses études à Paris, était conseiller d'État.

Le petit-fils, fut envoyé également à Paris pour faire ses études, au Collège Sainte-Barbe et à la Sorbonne. Ayant trouvé une situation dans l'enseignement, ayant, de plus, épousé une Française, il se fixa définitivement dans sa nouvelle patrie. Il fut le premier à créer en France un enseignement professionnel utilisant les usines de la région pour l'éducation des Pupilles de la nation.

L'école qu'il dirige porte le nom d'École Réale, et l'on y trouve des élèves de huit à dix-huit ans, pensionnaires ou externes, la plupart Français. C'est une école libre subventionnée par l'État, où l'on donne l'enseignement moderne préparatoire et secondaire jusqu'au baccalauréat. Les anciens élèves vont dans l'industrie ou continuent leur instruction dans les écoles spéciales.

L'école, nous l'avons dit, contient quelques pensionnaires arméniens, et M. Dadian nous fait part des observations qu'il a pu faire sur leur mentalité comparée à celle de leurs camarades français.

Il reconnaît que les premiers sont plus sobres, mais plus susceptibles et plus timides que les seconds; par contre, ceux-ci sont plus taquins, plus moqueurs. A vrai dire, le jeune Arménien prend au sérieux ce qui, dans la pensée du jeune Français, n'est que plaisanterie. Mais tandis que celui-ci oublie aussitôt ce qu'il a dit, une blessure reste dans le cœur du premier. Comme on critique sa façon de parler, il exagère son infériorité et en arrive à ne pas oser parler en public, de peur du ridicule, alors qu'au contraire, il aura un accent impeccable.

Le jeune Français trouve plaisant de constater que la plupart des noms des Arméniens sont longs et se terminent en *ian*, ce qui agace les Arméniens, qui, sans doute, n'en font rien voir, mais qui finissent par en garder une souffrance rancunière.

M. Kibarian, le fils de l'évêque, m'a donné une note analogue.

Venu en France à dix-huit ans, il a fait ses études dans une école agronomique et y a obtenu le diplôme d'ingénieur. Il se souvient d'avoir souffert des railleries de ses camarades, mais il reconnaît aujourd'hui que les plus taquins se sont montrés par la suite ses meilleurs amis.

Pour en revenir à M. Dadian, il s'efforce d'aplanir le plus possible les difficultés qu'éprouvent ses jeunes compatriotes; il s'efforce de les aider à s'assimiler au milieu français.

Cet exemple nous montre que, non seulement, les Arméniens ont une grande faculté d'assimilation, mais aussi que, grâce à leur intelligence lucide, celle-ci peut réagir sur la volonté et hâter cette assimilation.

III. — L'EXPANSION COMMERCIALE.

UN MARCHAND D'ANTIQUITÉS. — Nous verrons tout à l'heure les difficultés spéciales que l'on rencontre dans l'étude du type du commerçant arménien. L'accueil charmant que nous ont réservé MM. Kalebdjian nous a fait oublier bien des insuccès passés, bien des démarches infructueuses. Ils ont considéré comme un devoir envers la race arménienne de se prêter à une enquête monographique. L'un des associés a bien voulu me raconter les principales péripéties de son existence.

Son grand-père était changeur (et sans doute quelque peu banquier) à Césarée, dans l'Anatolie. Son père établit une succursale à Constantinople, et là il épousa la fille d'un peintre, lequel avait un fils fonctionnaire des douanes, dont il sera question par la suite. Lui-même est né à Constantinople, et a été dans une école élémentaire arménienne de cette ville de dix à douze ans, apprenant à lire et à écrire, principalement en récitant et en copiant des hymnes et des versets religieux. Il a appris ensuite le français dans une école française pendant deux ans, puis l'anglais en suivant un cours spécial professé par un Écossais. Enfin, il a fréquenté une école du soir jusqu'à l'âge de quinze ans.

Il débuta dans les postes et arriva jusqu'à gagner la somme fabuleuse de 20 francs par mois, mais ayant à convertir constamment des monnaies étrangères en monnaie turque, il se familiarisa avec le calcul et avec la question des changes.

Jugeant son salaire dérisoire pour les services qu'il rendait, et ne voyant aucun avenir dans le fonctionnarisme, d'autant plus que sa qualité d'Arménien n'était pas pour lui assurer un avancement rapide, il ne songeait qu'à s'évader dans le commerce. Son oncle maternel avait quitté l'Administration des douanes pour une raison analogue, était venu à Paris et avait fondé un commerce d'antiquités. Le jeune homme ne cessait de lui écrire, le suppliant de le prendre avec lui; un jour enfin il se décida et vint le rejoindre. Ayant, comme on dit, la bosse des affaires, il devint rapidement l'associé de son oncle, ainsi qu'un de ses frères qui était venu le rejoindre entre temps. Un autre frère, plus jeune, ayant pu faire des études plus poussées à Paris avait pu entrer dans un ministère. Tous sont du reste naturalisés Français.

Après la mort de l'oncle, les frères Kalebdjian ont continué à faire prospérer la maison, qui finalement a été transférée rue de la Paix. En effet ils ont réussi à se faire une clientèle aristocratique, et ils s'honorent de compter le roi des Belges parmi leurs clients.

Pendant tout un temps, leur plus grande source de revenu provenait du commerce des anciennes médailles. Au moment où ce commerce commençait à devenir moins lucratif, ils parvinrent à trouver une nouvelle source de profits : l'un des frères, voyageant en Égypte, voyait des indigènes vendre des objets anciens, trouvés dans les ruines, aux touristes ou aux amateurs de passage; il comprit qu'il y avait là un trafic nouveau à exploiter. Peu à peu les frères Kalebdjian se mirent au courant des antiquités égyptiennes et en tirèrent de jolis bénéfices.

Au Caire et à Thèbes grouille une tourbe d'oisifs qui de temps en temps font une trouvaille qui suffit à les faire subsister momentanément, vivant ainsi sous une forme peu banale de l'héritage de leurs ancêtres. Il en est, il est vrai, qui fabriquent

du faux ancien, et il s'agit de les dépister. C'est à ces malheureux ou à des courtiers locaux que les Kalebdjian achètent les objets pour les revendre au Musée du Louvre, au British Museum, voire même en Amérique ou ailleurs. Peut-être ont-ils été parfois trompés, mais il est probable que la marge des bénéfices permet de supporter quelques erreurs si elles ne sont pas trop nombreuses.

Mais les antiquités égyptiennes n'ont pas tardé à devenir moins lucratives à leur tour, d'abord parce que les Kalebdjian ont trouvé des imitateurs, ensuite parce que leur commerce a été monopolisé par l'État égyptien. Malgré cela, des objets leur arrivent encore en fraude, et ils m'ont assuré avoir eu en leur possession des objets de Tout-Ankh-Amon, malgré les mesures prises par lord Carnarvon.

La guerre a dû reste beaucoup paralysé les affaires d'antiquités en général; elles reprennent peu à peu. La maison Kalebdjian s'est rejetée sur le commerce des meubles anciens, les colliers de perles, les bijoux. Elle achète par exemple, au moment d'une succession ou d'une liquidation judiciaire, ou encore à des personnes qui mènent grand train et sont momentanément gênées. Les objets sont exposés dans la boutique ou l'arrière-boutique, où les passants ou des amateurs connus viennent les voir. Ce commerce se fait donc entièrement sur place, contrairement au commerce des médailles et des antiquités égyptiennes qui demandait de nombreux voyages, soit pour aller acheter, dénicher les trouvailles, soit pour aller vendre : de là, la nécessité de l'association. Malgré l'inutilité actuelle des voyages, l'utilité de l'association subsiste : en effet, il s'agit pour l'achat d'arriver à distinguer le vrai du faux; chacun des associés examine l'objet à tour de rôle, à loisir, à la loupe pourrait-on dire, en prenant son temps; c'est un véritable travail d'analyse et d'induction. Or, ce qui échappe à l'un est dépisté par l'autre, parce que les mentalités ne sont pas identiques et les points de vue divergent. Après l'analyse, les associés se font mutuellement part du résultat de leurs méditations et les discutent ensemble.

Pour la vente, les frères Kalebdjian ont adopté le principe suivant : rembourser tout objet dans l'authenticité duquel l'acheteur n'a plus confiance, malgré qu'il ait pu l'examiner à loisir avant de conclure et malgré qu'il l'ait eu en sa possession. La maison Kalebdjian peut ainsi se vanter de n'avoir jamais eu un mauvais procès qui aurait ruiné sa réputation; elle a voulu être et elle est devenue ce qu'on appelle communément une « maison de confiance ».

Des trois frères, aucun n'a malheureusement de fils pour continuer les affaires; l'un est resté célibataire, un autre a épousé une Française et le troisième une Arménienne. Un seul a des enfants et ce sont des filles; elles reçoivent bien une éducation artistique; mais il ne s'agit pas des arts mercantiles. Les frères Kalebdjian ont maintenu très fermement les coutumes de leur race qui veulent que les femmes ne doivent jamais se mêler aux affaires, ni de près, ni de loin. La séparation est restée très stricte entre les choses du foyer et celles du magasin.

Remarquons enfin que la nature spéciale du commerce permet, malgré un chiffre d'affaires assez élevé, d'en rester à peu près à l'atelier familial, le personnel étranger se réduisant à l'unique employé-comptable. Toutefois, tous les membres de la famille ne font pas partie de la firme commerciale, mais seulement ceux qui ont les dispositions voulues. Ainsi, si l'un des associés avait un fils, il ne succéderait pas forcément au commerce, même s'il était enfant unique. A défaut de fils, les Kalebdjian mettent leurs espoirs en un neveu, mais ils ne savent pas encore s'ils le mettront ou non dans leur commerce.

Enfin, il est inutile de dire que la communauté du foyer, dont nous avons vu des exemples en Orient, n'existe pas davantage, d'autant plus que la possibilité de trouver des gens de service à Paris, permet d'organiser le ménage de tout autre façon et cela, malgré la crise récente des domestiques!

LA SOCIÉTÉ EN PARTICIPATION. — La firme Kalebdjian frères, toute familiale qu'elle soit, revêt donc la forme d'une société en nom collectif. Mais cette firme forme continuellement avec les

autres firmes arméniennes des ententes temporaires, qui revêtent la forme de la société en participation. Cette forme de société est reconnue par le Code de commerce français, mais autant elle est relativement peu employée par les Français de race, autant elle joue un rôle important chez les commerçants juifs, arméniens, grecs, persans, etc. Elle est donc caractéristique des méthodes orientales; c'est pourquoi il est nécessaire d'en parler.

Outre les formes usuelles de sociétés (nom collectif, commandite simple ou par actions, coopérative, anonyme), le Code de commerce permet la société en participation (art. 47-50) qui se distingue des précédentes en ce qu'elle est sans effet vis-à-vis des tiers et ne crée d'obligations qu'entre les associés eux-mêmes. De plus il n'est pas nécessaire d'actes authentiques ni de formalités compliquées pour les fonder. Pour le public, pour les clients, ces sociétés sont comme si elles n'existaient pas; on peut avoir recours contre chaque associé individuellement, non contre l'ensemble. La société en participation n'est jamais une firme, mais une simple entente.

Voyons comment les choses se passent.

Des héritiers se décident à vendre un lot de bijoux de prix et de meubles rares. C'est une affaire à enlever d'un coup, mais aucune firme n'a assez d'argent disponible pour traiter seule. Un certain nombre de firmes s'entendent et forment une société en participation en vue de cette affaire spéciale.

Un gérant est nommé (ordinairement l'un des associés) pour étudier et traiter l'affaire, avec une rémunération spéciale. Les objets achetés sont répartis entre les maisons associées proportionnellement à leurs apports; ou encore si les objets sont revendus par la société, ce sont les bénéfices qui sont répartis en raison des participations.

Cette combinaison permet à des maisons peu importantes de participer à de grosses affaires. De plus dans un commerce où tout se règle au comptant, elle évite, pour chaque firme, d'avoir un capital trop considérable; car, comme il s'agit de marchandises difficilement classables, dont les prix réels sont

peu commodes à établir, un banquier courrait de trop gros risques à avancer l'argent.

Sans la société en participation, seules des familles excessivement riches pourraient se livrer au trafic des bijoux et des antiquités.

Une nouvelle société éphémère se fonde chaque fois qu'il y a une nouvelle affaire en vue; n'en font partie que ceux que cela intéresse. C'est donc une méthode extraordinairement souple. Cette souplesse est indispensable à sa bonne marche : une société en participation basée sur des engagements très étendus et à long terme entraînerait sans doute des abus et serait un nid à chicanes.

Telle que nous l'avons décrite, elle exige déjà une certaine camaraderie de la part des participants, une grande confiance mutuelle. C'est pourquoi chaque entente ne groupe que des associés de même origine. Ainsi, quand une affaire fructueuse est en vue, il se forme un groupe arménien, un groupe juif, un groupe grec, et la lutte a lieu entre eux, mais il n'y aura pas deux groupes arméniens. Tous les Arméniens font toujours exclusivement partie du même groupe; mais ils sont tantôt plus nombreux, tantôt moins, selon les circonstances.

Il n'y a pas toujours lutte : parfois les Arméniens abandonnent spontanément le terrain aux Juifs ou inversement, soit parce qu'ils se savent battus d'avance, soit qu'ils n'aient pas de fonds disponibles suffisants au moment voulu.

PERLES FINES ET DIAMANTS. — Nous avons dit que les perles fines naturelles proviennent d'espèces spéciales d'huîtres qui sont cantonnées d'une façon assez étroite à certains endroits du globe, principalement dans le golfe de Manaar (entre l'Inde et Ceylan) et le golfe Persique. Dans l'Inde, la pêche est réglementée et contrôlée par le gouvernement britannique; dans le golfe Persique, elle est surtout réglée par le Sultan des îles Bahrein.

A la date indiquée, au printemps, on voit accourir de très loin, les marchands, les usuriers et les spéculateurs qui achètent

les perles aux plongeurs, parfois à l'avance¹. Ainsi des marchands de Bombay vont régulièrement chaque année aux îles Bahrein. On voit aussi des Arabes, des Persans, des Arméniens issus de la colonie de Djoulfa.

Les marchands font alors le voyage depuis le lieu de production jusqu'aux grandes cités européennes où ils espèrent vendre. C'est qu'ils sont méfiants ! Les perles pourraient être volées ou changées en cours de route, et d'autre part le bénéfice est tel que les frais de déplacement comptent peu ; de plus la marchandise n'est ni lourde, ni encombrante. Ces marchands ne paient pas de mine pour ne pas attirer l'attention, et ils voyagent simplement ; mais, dans une de leurs poches, ils ont, enroulées dans un mouchoir, quelques perles dont la valeur potentielle s'élève peut-être à 10.000 francs. Dans l'autre poche, une balance minuscule qui leur servira à faire la pesée quand ils trouveront un acheteur.

A Paris, les transactions ont lieu au *Café des diamantaires*, 53, rue Lafayette, ainsi appelé parce qu'il sert de lieu de rendez-vous pour le trafic des diamants aussi bien que des autres pierres précieuses et des perles fines. Les acheteurs sont surtout les courtiers dont beaucoup sont des Orientaux fixés à Paris et dont certains jouissent d'une situation enviable.

Parfois, le Café des diamantaires regorge de monde, ainsi que les trottoirs avoisinants. Les transactions sont pénibles et laborieuses, car il s'agit de déceler le vrai au milieu de l'imitation et d'apprécier la valeur d'une marchandise sur laquelle il est facile de se tromper de plusieurs milliers de francs. Un restaurant est d'ailleurs annexé au café, car la lutte peut durer longtemps et il sera peut-être nécessaire de se réconforter. Les transactions se font par des méthodes spéciales connues des seuls initiés, de sorte que le profane est vite dépisté.

Un jour où je m'approche du café, la police vient d'en faire évacuer les abords et il est défendu de stationner : il faut

1. W. J. Dakin, *Pearls* (Cam ridge, 1913), p. 77 et *passim*.

entrer ou circuler, et à l'intérieur la foule est tassée. Le café est très surveillé; le lendemain, il était provisoirement fermé. C'était en 1924, et l'on avait découvert que certains diamantaires spéculaient sur le franc, la livre et le florin. Venant en effet de pays à change élevé, la tentation pouvait avoir décidé quelques-uns à ajouter ce surcroît de bénéfice à celui de leur commerce ordinaire.

D'une façon générale, une certaine suspicion pèse sur ces marchands, suspicion parfois injustifiée si on veut l'individualiser. Un lapidaire en faux dira volontiers que le commerce du faux est honnête et le commerce du vrai est malhonnête. En effet, un lapidaire en faux y perdrait à vendre du vrai pour du faux, tandis que le profit du lapidaire en vrai peut être énorme en faisant l'opération inverse.

Le vrai et le faux forment en effet deux spécialités différentes qui ne se compénètrent pas et ont chacune leur syndicat séparé. Les Français sont plus nombreux dans l'imitation et les Orientaux dans le vrai; les ateliers sont plus grands dans la première branche que dans la seconde; dans celle-ci, la masse des matières à traiter est moindre; de plus, les opérations se réduisent à peu de chose : polissage, sertissage, montage.

En ce qui concerne l'honnêteté, il faut s'entendre. Dans tous les genres de commerce, et dans tous les pays, on trouve des négociants trompeurs et d'autres honnêtes, et il ne peut être question de chercher à faire ici une évaluation quelconque à cet égard. Mieux vaut se contenter de comparer deux marchands également honnêtes, mais dont l'un trafique de produits facilement classables et mesurables, et l'autre de produits dont le prix est forcément indécis et sujet à variations rapides dans le temps et dans l'espace. Le second fera sûrement figure de spéculateur et sera accusé de profits abusifs. C'est ici le moment de se rappeler les théories et les discussions des économistes sur ce qu'on entend par *valeur*. Si l'on n'envisage que la quantité de travail humain intégré dans une perle fine, il est minime, mais à cette valeur objective s'ajoute une valeur subjective variable qui peut être énorme. Faites l'expérience et voyez ce que deux

personnes différentes consentiraient à donner d'argent pour posséder une même perle. On ne peut blâmer un vendeur de chercher à trouver l'amateur qui donnera à sa marchandise la valeur la plus élevée. Il nous suffira de dire, en résumé, que le commerce des diamantaires est spéculatif par essence, ce qui n'empêche pas qu'il y ait parmi ceux qui le pratiquent des personnes honorables qui se feraient scrupule de vendre du faux pour du vrai.

On peut se demander pourquoi ce sont les Orientaux qui dominent dans le commerce du vrai? Certains y verront un trait de race; mais alors, c'est la question de savoir ce qu'on entend par là. Nous avons noté plus haut le goût des Orientaux pour les bijoux. De plus le commerce s'est développé en Orient avant toute autre région, à une époque antique, et nous montrerons tout à l'heure qu'il devait avoir alors forcément des méthodes et des effets analogues à ceux que nous observons encore aujourd'hui.

Pour en revenir aux lapidaires parisiens, nous devons dire un mot des variations de la mode qui a pour résultat de modifier considérablement la valeur subjective des pierres précieuses. Pendant la guerre, les colliers de perles jouissaient encore d'un prestige excessif. Depuis quelques années, le diamant est plus recherché. Ces variations n'ont qu'une importance relative, non pas peut-être pour les plongeurs et les mineurs, qui ne sont pas ici en question, mais pour les lapidaires, car ceux-ci ne se spécialisent pas dans le travail d'une pierre particulière, ce qui leur permet toujours d'exercer leur métier, car si la mode peut faire varier le genre préféré, un point reste intangible, c'est qu'il y a toujours un engouement pour l'un ou l'autre.

Les perles naturelles ont depuis quelques années un nouveau concurrent, à savoir les perles artificielles du Japon, qui sont, on le sait, des perles produites par des huîtres que l'homme élève et fait reproduire. Entre les deux, il y a la même différence qu'entre l'art de la pêche et la pisciculture. Il en résulte que la perle fine peut être produite en grande masse, d'où baisse des prix. Néanmoins quand on peut prouver qu'une perle provient d'une

huitre pêchée et non élevée, elle conserve toujours une valeur exceptionnelle. Aussi la science s'ingénie-t-elle à trouver les moyens propres à déceler les différences. La question, paraît-il, est en bonne voie. Il est probable que le jour où un moyen d'analyse commode sera trouvé, les perles naturelles pourront regagner la confiance du public.

L'HOMME D'AFFAIRES ORIENTAL. — C'est en Orient, nous l'avons dit, que le grand commerce est né à une époque très reculée. Or, le commerce primitif ne pouvait s'exercer que sur des produits rares, chers, légers et peu encombrants, parce que les moyens de transport manquaient. Ce sont les Orientaux qui, par la suite, ont été les premiers à propager ce genre de commerce un peu partout, conservant ainsi les méthodes qui lui étaient propres.

Signalons seulement quelques faits.

Les Phéniciens seraient originaires de Gerrha (El Katif)¹, sur la côte de l'Arabie en face des îles Bahreïn. Il est donc vraisemblable de penser que le commerce des perles fines a été l'un des premiers éléments de succès qu'ils aient eu à leur disposition.

Il est malheureusement rare de retrouver des traces de ce commerce antique, car, à cause de leur énorme valeur, les perles ont dû être plus facilement enlevées que les autres pièces archéologiques. Néanmoins, on sait que le commerce des perles de Ceylan et du golfe existait déjà vers l'an 2000 avant Jésus-Christ et même avant. En Égypte, où les pièces archéologiques se sont mieux conservées qu'ailleurs et sont mieux connues, on peut remonter jusqu'à la VI^e dynastie², c'est-à-dire vers 2500 selon la chronologie la plus modérée, mais il est juste de dire que ce genre de commerce n'a pris de l'importance que par la suite.

Le grand commerce primitif s'exerçait sur d'autres produits ayant un caractère analogue : métaux précieux, ivoire, ambre, bois rares, etc. Or, chose curieuse, on constate l'existence de

1. Hérodote, I, 17 et VII, 89 ; — Strabon, XVI, III, § 4.

2. Dakin, *loc. cit.*, p. 2-3.

sociétés en participation à Babylone d'après le Code de Hammourabi (vers 2050 avant Jésus-Christ). Sans aucun doute, les prescriptions ne sont pas les mêmes que celles du Code français. Il est bien évident que la société en participation a dû s'adapter à des états sociaux divers, mais le fait n'en reste pas moins qu'elle existait avec une modalité appropriée aux circonstances. En tout cas, les enfants à leur mariage recevaient souvent, non pas un capital, mais une participation dans les affaires de leur famille, de sorte que chacun était intéressé pour un certain pourcentage dans les affaires de son père et celles de son beau-père¹; par héritage, on arrivait par la suite à être intéressé dans celles de son grand-père paternel et de son grand-père maternel. Les risques étaient ainsi répartis et entremêlés, et un voyageur agissait pour le compte de plusieurs associations familiales parentes ou alliées. Il est visible que ces associations, loin d'être éphémères comme les nôtres, étaient au contraire durables. Mais les affaires étaient toujours traitées par un individu agissant au nom d'un groupe, et les risques étaient répartis par des enchevêtrements de plusieurs groupes.

Aujourd'hui, le Levantin est surtout courtier. Pourquoi? Parce que le commerce du Levant est devenu de plus en plus une question de masse. Le Levantin n'a pas les capitaux voulus et l'Occidental atteint difficilement la clientèle du Levant; l'homme d'affaires du Levant devient ainsi le courtier de l'Occidental, et tandis que ce dernier risque ses capitaux, lui ne risque que son temps.

Pour l'émigré arménien en Occident, nous avons vu comment les choses se passent chez les antiquaires, lapidaires, joailliers, mais il existe d'autres émigrants dont il nous faut dire deux mots.

En voici un, venu avant la guerre, et qui a conservé des rapports avec sa famille. Il a commencé en petit, vendant des produits d'Orient provenant directement de la source, raisins secs, oranges, figues, etc. Il se monte peu à peu une petite

1. E. Revillout, *L'Ancienne Égypte d'après les papyrus et les documents*, t. III (Leroux, 1907), p. 11-15.

boutique d'épicerie, vendant les produits qu'on trouve chez tous les épiciers et en plus des spécialités d'Orient; celles-ci attirent la clientèle, et elle achète aussi les autres articles. Il a épousé une Française bonne commerçante.

Voici un autre Arménien venu après la guerre; grâce à un modeste avoir qu'il a pu donner en cautionnement, il a pu avoir la gérance d'un petit magasin de chaussures pour le compte d'une société. Son succès provient de ce qu'il passe à peu près toute sa vie dans son magasin, ouvrant tôt, fermant tard, le dimanche et les fêtes comme les autres jours, ne prenant aucune vacance et ne mettant même jamais les pieds chez un marchand de vins.

Quand un petit commerçant arménien épouse une Française, c'est qu'elle a la même conception de la vie que lui, à savoir de consacrer au magasin la plus grande partie de son temps. Dans les sphères plus élevées, c'est au contraire la séparation très nette des affaires et du foyer, mais alors c'est que la femme ne se mêlant pas du magasin laisse son mari l'organiser complètement à sa guise, ignorant souvent ce qui s'y passe.

La réussite des Arméniens provient beaucoup de ce qu'ils donnent avant tout, toutes leurs pensées aux affaires. Ils n'ont pas eu besoin des leçons des Anglo-Saxons pour mettre en pratique la formule du *Time is money*, avec cette aggravation des longues journées de travail. Nous avons pu l'expérimenter par nous-mêmes; sans doute, le temps des hommes d'affaires est partout précieux, et il est trop naturel, pour tout le monde, de ne pas se prêter facilement à une interview dont on ne voit pas bien le but. Il y a une façon plus ou moins adroite de se débarrasser d'un importun. Il ne m'est pas possible de ne pas rendre hommage à la dextérité avec laquelle l'homme d'affaires arménien sait écarter un gêneur.

En compensation, tous ceux qui ont réussi sont toujours prêts à souscrire d'une façon inlassable pour les intérêts généraux de leur race, pour les écoles arméniennes, les églises, les secours aux sinistrés, etc.

IV. — VUES COMPLÉMENTAIRES.

LES INTELLECTUELS. — Nous avons montré ce qu'étaient les intellectuels arméniens en Orient. Il nous reste à voir ce qu'ils deviennent en Europe. Pour ménager une transition, je ne puis m'empêcher de dire un mot de Sabian; issu d'une riche famille du district de Van, envoyé très jeune dans une école des environs de Bristol, en Angleterre, il tentait bientôt des affaires très différentes dans diverses parties du monde : élevage de chevaux à Calcutta, mines à Gallipoli, etc. Enrôlé dans l'armée britannique en août 1914, il combattit d'abord dans le nord de la France, puis dans les Dardanelles et en Mésopotamie, ayant toujours des projets extraordinaires à proposer pour écraser l'ennemi : tunnel sous le Tigre, mine gigantesque, missions hasardeuses, etc. Il est mort sous les drapeaux en Orient à la fin de la guerre¹. Nous en parlons ici parce qu'il est représentatif d'un type composite, à la fois intellectuel et homme d'affaires, quoique sa vie trop courte ne lui ait pas permis de se développer ni dans un sens ni dans l'autre.

Dans la colonie parisienne, les intellectuels sont nombreux. Dans les sciences, citons M. Basmadjian dans l'ouvrage duquel nous avons beaucoup puisé. Sa famille est venue de la Perse. D'abord pharmacien à Constantinople, il a parachevé ses études à Paris. Il a été le collaborateur de J. de Morgan dans ses travaux sur l'Arménie.

Il faut citer surtout M. Manouélian, qui a fait des travaux appréciés à l'Institut Pasteur.

Dans les lettres, M. Archag Tchobanian à l'obligeance duquel nous devons beaucoup pour notre enquête, est né en 1872 à Constantinople, d'un père orfèvre, issu de la famille Howiantz, originaire d'Akn (vilayet de Kharpout). Dès avant l'âge de quinze ans, pendant qu'il suivait les classes d'une école arménienne, il s'essayait déjà à composer des poèmes et des pièces.

1. Tchobanian, *Pour la libération de l'Arménie* (Leroux, 1920), p. 16-19.

de théâtre, et traduisait des œuvres littéraires françaises en arménien et réciproquement¹. Il compléta ses études (de quinze à dix-neuf ans) à l'École centrale arménienne de Galata, dont le programme tient de l'enseignement secondaire et de l'École normale primaire supérieure. Continuant ses essais, il collabore déjà à quelques journaux et revues, mais c'est en 1891 qu'il voit paraître en librairie son premier recueil de poésies et de proses; l'année suivante son premier roman, et en 1893, le Théâtre de Péra joue un drame de lui. Depuis 1892, M. Tchobanian était professeur de langue et de littérature arméniennes modernes au cours préparatoire de l'École Centrale. En 1893-1894, il peut enfin parachever ses études à Paris, et il visite l'Angleterre et la Belgique. De retour en Orient, il enseigne l'histoire de la littérature générale à l'École de Galata, puis l'histoire de la littérature française. Venu à Paris à la suite des massacres de 1895, il y est fixé depuis lors, écrivant tant dans les revues françaises que dans les revues arméniennes, sans compter de nombreuses traductions et la publication de divers ouvrages en l'une ou l'autre langue. Il faut ajouter qu'il dirigea une revue arménienne, l'*Anahit*, de 1898 à 1911. Mais en même temps, on le voyait lutter inlassablement pour la cause arménienne : de 1897 à 1902, il fait partie du Comité Franco-Arménien, et il participe au Congrès des partis libéraux ottomans tenu à Paris en 1901.

En 1908, à la suite de la Révolution turque, il peut revoir sa ville natale et visiter l'Arménie.

Mais après les guerres balkaniques, la situation redevient sombre, et le voilà, en 1913, secrétaire du Comité de Propagande; puis, en 1919, directeur de la Commission de Propagande de la Délégation Nationale, dont il fut l'un des membres. Chargé par cette dernière d'une mission en 1920-1921, il parcourt la Syrie, la Cilicie, la Palestine. Il est l'un des chefs du Parti libéral démocrate et j'ose dire qu'il est ou a été la cheville ouvrière d'une foule d'œuvres politiques, littéraires, charitables, etc.

1. Cf. *Notice biographique et bibliographique sur Archag Tchobanian*, par Serge d'Herminy (Paris, 1925).

Nous avons vu par l'exemple de M. Dadian comment un intellectuel arrive à se fixer en France dans le professorat. Par un processus analogue un certain nombre d'étudiants venus pour compléter leurs études arrivent à trouver une situation en France. C'est ainsi qu'on voit des Arméniens dans l'enseignement supérieur.

D'autre part, on compte des artistes remarquables, des musiciens, des peintres. Parmi ces derniers, citons Edgar Chahine, Pushman, Alasian, Atamian, Nahorkian, et parmi les sculpteurs, Gurdjian. On peut affirmer que peu de colonies étrangères contiennent une proportion aussi forte d'intellectuels, et beaucoup d'entre eux ont une réelle valeur.

Ce grand développement des arts libéraux et des cultures intellectuelles est dû à une survivance de l'esprit patriarcal combinée avec l'enrichissement d'un certain nombre. En effet si on voit des artisans peu fortunés envoyer un fils faire des études à Paris, c'est grâce aux subventions d'un riche cousin éloigné ou d'une rentière cousine au 6^e ou 7^e degré, mais qui se considèrent comme un oncle ou une tante, comme un parent très proche; sans cet esprit de famille, il y aurait beaucoup moins d'étudiants.

LA NATALITÉ. — Nous avons vu que l'immigration en France est surtout devenue importante après 1878. Au début du siècle, le nombre des Arméniens atteignait environ 3.000 pour toute l'Europe occidentale; en 1912, il y en avait 4.000 rien que pour la France. Après le grand exode d'après guerre, les chiffres montent rapidement : 12.000 en France dont 4.000 à Paris en 1922; 15.000 dont 8.000 à Paris en 1923, et près de 50.000 en janvier 1926. Ces chiffres sont malheureusement très approximatifs; de plus ils s'accroissent continuellement avec cette circonstance aggravante que le taux de l'immigration est plus élevé que celui de la natalité.

Nous allons essayer néanmoins d'apprécier ce dernier. Au début de 1925, on administrait 45 à 50 baptêmes par mois à l'église arménienne de Paris, ce qui correspond à 550 naissances par an au moins. D'autre part en défalquant les Arméniens

Unis et ceux qui appartiennent à d'autres confessions, on peut estimer à 12.000 le nombre des Arméniens grégoriens à Paris et dans les régions qui en dépendent, soit donc un taux de natalité de $\frac{550}{12.000}$ ou plus de 45 pour mille, chiffre beaucoup plus fort que celui de n'importe quel État occidental. Ce chiffre élevé est imputable surtout aux immigrés récents, car nous avons vu que la natalité dans l'ancienne colonie doit avoir un taux plus bas. Les nouveaux arrivés ont encore la natalité orientale, mais nous savons que celle-ci fléchit peu à peu, moins rapidement toutefois chez les ménages arméniens purs que chez les ménages mixtes. La femme arménienne fixée en France ignore encore le néo-malthusianisme.

Telles sont les données générales que nous allons essayer d'interpréter.

Dans les *régions rurales de l'Arménie*, avec les mariages précoces, la période de fécondité d'une femme s'étend sur une trentaine d'années (de quinze à quarante-cinq ans environ), ce qui permet facilement d'avoir une dizaine d'enfants pour un ménage normal; mais d'une part il y a les jumeaux et d'autre part il y a des femmes qui meurent en couches, d'autres après quelques années de mariage. Vu la grande vitalité de la race, on peut fixer la moyenne à *huit ou dix enfants par ménage* sans exagération.

Le taux moyen diminue un peu dans les villes, surtout dans les grandes cités, car les unions sont un peu moins précoces et les conditions de l'existence moins favorables. Néanmoins à *Constantinople*, avant la guerre, beaucoup de ménages arméniens avaient 7 et 8 enfants, surtout dans la classe peu aisée : *6 enfants* nous semble être une moyenne.

Dans l'*ancienne colonie parisienne*, où les femmes se marient plus tardivement et où les conditions de vie sont différentes, le taux descend vraisemblablement à *3 ou 4 enfants*, et moins encore pour les mariages mixtes.

Il nous reste à voir les causes de cette décroissance progressive, et nous devons ajouter, pour donner au phénomène sa

véritable figure que, parallèlement à cette diminution de la fécondité des ménages, on constate une *augmentation du nombre des célibataires*.

En effet, en Arménie, à part les moines, on peut dire que le *mariage était obligatoire*, non par la loi, mais imposé par les anciens du groupe familial. On sait que dans certains milieux français, pour combattre la dépopulation, on a préconisé de rendre le mariage obligatoire par la loi. Vœu puéril ! car si la famille impose le mariage précoce à ses enfants, en revanche, elle se charge de les faire vivre (en ce qui concerne la famille rurale), et de les aider à vivre (en ce qui concerne la famille urbaine). Le jour où l'État français se chargera d'assumer une telle charge il pourra logiquement défendre le célibat. La chose est tellement claire que ce vœu n'est jamais venu à l'esprit d'un homme qui détient la responsabilité du pouvoir, mais à celui d'un homme qui en est éloigné.

La famille communautaire favorise la natalité. Cela s'explique, car elle peut imposer les mariages précoces, les enfants étant en réalité élevés par la communauté, non seulement aux points de vue moral et matériel, mais aussi à cause de ce fait qu'elle renferme des femmes de tout âge, des matrones expertes qui connaissent les soins à donner aux enfants, et qui savent ménager le repos nécessaire aux mères. Avec la vie en simple ménage, une mère doit faire appel aux soins de spécialistes ou de voisins, nécessairement moins désintéressés et moins dévoués.

Mais la communauté n'explique pas tout. On connaît des pays communautaires qui ont une natalité réduite. Toutes les influences qui agissent ne pourront être connues que lorsque des études sérieuses auront été faites sur ces pays. Nous avons pu déterminer un certain nombre de causes qui restreignent la natalité chez les populations simples, et précisément les Arméniens d'Arménie y échappent :

1° *L'emploi des bouillies*¹ permet de ne pas allonger outre

1. P. Descamps, *Comment les conditions de vie des sauvages influencent leur natalité*, in *Rev. de l'Institut de Sociolog.* (Bruxelles, sept. 1922); — *La Natalité et la Mortalité chez les demi-Sauvages* (*Id.*, mai 1923).

mesure la période d'allaitement, et par voie de répercussion l'espacement des naissances. C'est parce que les Arméniens ont des céréales et du lait que leurs femmes peuvent avoir des enfants tous les trois ans en moyenne. En effet l'allaitement dure environ deux ans en moyenne.

2° Les *travaux féminins* n'ont rien de contraire à la natalité : ils sont sédentaires, se faisant tous au foyer ; ils ne sont pas trop épuisants, surtout dans les grandes communautés, grâce au roulement et à la bonne répartition des occupations.

3° La *simplicité de vie*, grâce à laquelle les plaisirs sont mesurés ; la vie est peu fiévreuse, et les rapports que peuvent avoir les personnes entre elles sont strictement réglés. L'absence de luxe, l'habitude d'une existence fruste, la vie régulière favorisent la natalité, soit en réduisant les dépenses, soit en résolvant plus facilement la question des logements, soit en diminuant les besoins factices.

De ces trois causes générales, il est facile de voir que la première agit également dans les villes par suite des facilités offertes par le commerce ; que la seconde n'agit plus à Paris, par le fait que les femmes mariées sont souvent obligées d'aller travailler dehors, ou même si elles travaillent chez elles, à contribuer d'une façon très active aux moyens d'existence, ce qui est peu compatible avec les chômages forcés qu'impose la maternité. La troisième cause faiblissait déjà en Orient dans les milieux influencés par la vie européenne et surtout dans les classes aisées ; elle faiblit d'une façon plus forte encore et plus générale à Paris. En résumé, en admettant que la plupart des immigrés arméniens restent fixés pour toujours en France, il en résulterait un accroissement de vitalité, mais qui ne serait que momentané ; par le jeu même de l'assimilation, les conditions générales du milieu doivent finir par l'emporter.

LE MODE D'EXISTENCE. — Nous parlerons surtout de la nourriture. En effet, pour l'*habitation*, les immigrés doivent s'accommoder de ce qu'ils trouvent, et nous avons parlé des refuges provisoires qui ont permis d'abriter les fuyards en masse. Nous

devons noter toutefois que beaucoup d'ouvriers immigrés directement d'Orient continuent à dédaigner l'usage des sièges et s'assoient par terre même pour manger. Pour le *Vêtement*, l'influence du milieu est moins rapide, mais aussi inéluctable. Nous avons vu plus haut les raisons qui ont poussé les Arméniennes à adopter le voile, mieux encore à adopter le modèle en usage dans la région où elles habitent, afin de ne pas se distinguer des autres femmes. J'ai pu voir à Paris, une femme portant le voile noir en usage en Anatolie, mais toutes ses compagnes avaient le costume des femmes du peuple de Paris, et les dames suivent naturellement la mode, comme les dames de tous les pays. Pour les *Récréations*, nous avons vu comment elles sont rares et réglementées par la famille patriarcale; beaucoup de commerçants et d'artisans arméniens à Paris continuent à se préoccuper très peu de ce compartiment de la vie sociale, et nous avons montré comment ce fait contribuait à leur réussite. Le milieu parisien est très lent à agir sur eux à cet effet, mais lorsque le désir des amusements commence à leur venir, il est inutile de dire que leurs goûts se développent dans le sens parisien, et non dans le sens oriental.

Pour la *Nourriture*, au contraire, avec un marché aussi bien approvisionné que celui de Paris, un grand choix est à la disposition des consommateurs, ce qui permet à chacun de composer son menu d'une façon particulière, au moins dans une mesure assez large. Aussi, avons-nous poussé nos investigations sur ce point plus que sur les précédents.

M. Kibarian jeune, le fils de l'évêque, a des idées personnelles en ce qui concerne la nourriture. Jeune encore, ayant eu l'occasion de voir un abattoir, il en eut un tel écœurement qu'il lui fut impossible depuis lors de consommer la chair d'aucun animal tué d'une façon barbare : c'est le motif qui lui permet de manger du poisson, des œufs, du laitage et non de la viande. J'ai retrouvé cette même sensibilité chez d'autres Orientaux cultivés, par exemple chez des Turcs. On sait que c'est le motif qui a aussi inspiré les prescriptions de certaines religions, comme le brahmanisme.

M. Kibarian a conservé certaines préférences pour les mets orientaux. Il consomme par exemple les céréales sous la forme de pain, mais beaucoup plus toutefois sous celle de pâtes alimentaires. Pour les laitages, il mange peu de fromage, mais une quantité considérable de madzoune (yaourt), c'est-à-dire de lait caillé préparé à l'orientale, et qu'on trouve de plus en plus dans les crémeries, surtout depuis la guerre.

Dans ces conditions, son régime comporte par exemple, du poisson trois ou quatre fois par semaine, des œufs, des pâtes les autres jours, du yaourt et des légumes presque tous les jours, des fruits souvent.

En ce qui concerne la boisson, il n'est pas plus abstinente doctrinaire que végétarien, mais il a peu de goût pour les boissons fermentées. Il boit du lait, surtout de l'eau, exceptionnellement du vin, dans une circonstance importante. A noter aussi l'usage modéré du café, non du café turc, mais du café préparé à la française qu'il trouve plus appétissant.

Si nous prenons les immigrés de Constantinople, des côtes de la mer Égée ou du Levant, ils ont un régime qui se rapproche de celui des Marseillais, avec un grand emploi de l'huile. La cuisine est plutôt grasse ; aussi, dans les classes aisées, l'obésité est plus fréquente qu'en Arménie. Il y a quelques plats spéciaux caractéristiques comme l'aubergine farcie à l'huile.

En général, les Arméniens sont peu carnivores, mais mangent un peu de viande, car l'Église prescrit beaucoup de jours d'abstinence. Cette prescription est bien adaptée à l'état économique de l'Arménie, où les légumes, les fruits, les céréales, le poisson abondent dans de nombreux districts et où le bétail est exploité plus pour le lait et le travail que pour la viande.

En Occident, les prescriptions de l'Église se sont relâchées, mais les goûts de la race subsistent dans une certaine mesure, comme nous l'avons vu. Ainsi, par exemple, les immigrés s'habituent mieux au bifteck qu'aux saucissons qu'ils trouvent indigestes.

Il y avait du reste des variations locales en Arménie même ; dans les régions basses, le plat national était fait de hachis

de mouton et de riz roulé en boules, avec des herbes aromatiques, qu'on fait bouillir et qu'on mange avec du beurre frais¹; il demande une longue préparation à laquelle s'accommode bien le nombreux personnel féminin de la famille patriarcale, mais devant laquelle recule la ménagère isolée.

Pour terminer ce chapitre, signalons à propos de l'*Hygiène*, un fait qui pourra avoir une répercussion. Nous avons noté précédemment l'influence du métier sédentaire chez les artisans surtout, mais à Paris, pour les jeunes générations, il y a une réaction sensible vers les exercices physiques comme le prouve la vitalité des sociétés sportives arméniennes.

CONCLUSIONS. — Nous avons suivi les étapes sociales parcourues par la race arménienne, d'autant plus facilement que, souvent soumise à une domination étrangère, elle a poursuivi son évolution à peu près exclusivement dans le plan familial.

Au point de départ, nous constatons un type extraordinairement pur de *famille patriarcale paysanne*, reposant sur un atelier et une propriété communautaires, la fonction de patriarche étant désignée par l'élection, qui choisit le plus âgé en règle générale. La pureté des mœurs repose sur des règles très strictes. La situation de la femme était assez peu favorable dans l'antiquité, vraisemblablement en raison du mariage par chat et de l'exogamie; l'influence du christianisme aurait fait apparaître le mariage par gage, qui, par suite peut-être de l'influence arabe, a pris la forme du douaire. La natalité a toujours été excessivement élevée, l'expansion agricole se faisant par scissiparité ou par transplantation en masse.

A certains endroits, dans les plaines, la famille s'est affaiblie devant le village, celui-ci ayant évolué parfois vers le *mir*.

Dans les *villes* les immigrés arméniens y ont tenté de reconstituer la famille patriarcale et y ont assez souvent réussi.

La *famille patriarcale urbaine* ne repose plus sur la communauté complète de l'atelier, mais seulement de l'atelier féminin

1. M^{me} Chantre, p. 93.

et du mode d'existence; le rôle de la matrone a probablement grandi. Une organisation curieuse en est résultée, très communautaire sans comprimer l'initiative individuelle. De plus en plus cette famille évolue vers le type de la famille patriarcale réduite. Une *classe sociale supérieure* s'est formée dans les grandes villes, subissant de plus les influences étrangères.

L'émigration urbaine en Occident a donné d'une façon définitive l'*organisation en simples ménages*, avec une adaptation progressive au milieu ambiant. Dans des sociétés très compliquées, il surgit des métiers très divers; il en résulte que les Arméniens ont fourni un élément tout indiqué pour certains d'entre eux dont l'organisation se rapproche des formes orientales. Ils remplissent ainsi un rôle utile. D'autre part, ils ne sont encore qu'imparfaitement adaptés au grand atelier, à la grande culture et à la grande industrie.

Toutefois, l'expansion vers l'Occident ne se serait produite que très lentement, sans les troubles politiques qui ont produit parfois des exodes en cohue, parfois des exodes individuels endémiques; l'émigration forcée est beaucoup plus importante que l'émigration spontanée.

Au point de vue des études sociales, nous attirons à nouveau l'attention sur le type de la famille communautaire non compressive. Le Play avait déjà indiqué que les communautés familiales du Haouran laissaient une place plus grande aux initiatives individuelles que les anciennes communautés taisibles françaises¹. Notre étude vient confirmer ce point, en apportant des précisions nouvelles, et du reste en mettant en lumière un type un peu différent.

Paul DESCAMPS.

1. Le Play, *loc. cit.*, p. 365 et s.

APPENDICE I

LA RÉPUBLIQUE SOVIÉTIQUE ARMÉNIENNE.

Nous avons indiqué déjà la fondation d'une République soviétique arménienne à la fin de 1921, et son entrée au mois de janvier suivant dans l'Union des Républiques des Soviets. A la fin de 1924, quelques jours après la reprise des relations entre la République française et les républiques soviétiques, je fus la première personne non arménienne qui eut le privilège d'interviewer M. Erzinkian, commissaire du peuple pour l'agriculture de la République des Soviets d'Arménie, alors de passage à Paris. Nous pouvons ainsi compléter notre étude par une courte esquisse de l'état social actuel.

Disons d'abord que l'ancienne Arménie turque n'existe plus, son territoire étant occupé par des musulmans, Kurdes, etc. L'ancienne Arménie russe est devenue la République arménienne, avec Erivan comme capitale, Valarchapat et Léninakan (anc. Alexandropol) comme autres villes. Les mahométans ont abandonné son territoire, et ont été remplacés par les réfugiés chrétiens des vilayets de Van et d'Erzeroum. Les vides sont rapidement comblés par suite du taux de la natalité qui continue à être élevé. Heureusement, les terres vacantes ne manquent pas encore, mais une question de la population, en sens inverse de celle de la France, se posera dans un temps relativement rapproché.

Dans les montagnes, la *famille patriarcale existe toujours*. M. Erzinkian, qui de par ses fonctions a visité les districts ruraux, me déclare avoir vu de nombreuses communautés, et celles qui comptent 50 et 60 personnes ne sont pas rares. Il me

confirme que tous ces individus vivent sous le même toit et exploitent les mêmes terres. L'État est devenu propriétaire du sol, et a concédé, pour un temps limité, la jouissance d'une parcelle à chaque personne; mais en pratique, tous les membres d'un groupe familial réunissent leurs parcelles et les cultivent en commun par des procédés restés primitifs. Sous l'ancien régime, la terre appartenait à l'État russe, aux couvents ou aux grands propriétaires. Ceux-ci n'ont plus droit qu'à une parcelle, à condition de la cultiver eux-mêmes.

Dans les plaines fertiles, où l'on cultive le riz et le coton, il s'est formé des *coopératives de production*, et l'on s'efforce d'améliorer les méthodes, d'où le désir d'importer des outils perfectionnés. L'État se propose d'exécuter des travaux d'irrigation dans la mesure où ses moyens financiers le permettront.

Dans les villes, les communautés familiales sont moins fréquentes et moins importantes que dans les montagnes. Les occupants d'une maison sont considérés comme étant locataires de l'État. Les anciens propriétaires ne peuvent occuper qu'une pièce.

La République arménienne n'a pas de débouchés sur la mer. Par suite de conventions avec la Géorgie et l'Azerbaïdjan, elle peut utiliser les voies ferrées qui traversent ces pays et aboutissent à Batoum et à Bakou. Il faut noter que l'Union Soviétique est conclue pour une époque indéterminée, chacun des États qui la composent étant libre de se retirer à n'importe quel moment. Ce que le nouveau régime peut revendiquer à son actif, ce sont surtout les travaux d'irrigation et le développement des routes. Le pays est de plus en paix, et des essais sont tentés pour améliorer l'instruction.

Il n'est naturellement pas possible de faire des pronostics quelconques sur l'avenir d'un pays en se basant sur une interview, mais il n'y a pas de doute que les déclarations de M. Erzinkian sont exactes, et du reste elles cadrent avec tout ce que nous connaissons des Arméniens. Il nous paraît trop évident que la race est douée d'une grande vitalité et doit reprendre son mouvement d'expansion.

APPENDICE II

LES COLONIES ARMÉNIENNES EN PROVINCE.

Nous pouvons donner quelques renseignements sur l'état des groupes arméniens installés en province, grâce à l'obligeance de M. S. David-Beg, président du Conseil central arménien de l'Instruction. Ce conseil installé à Paris, a le contrôle des écoles arméniennes de l'Europe. M. S. David-Beg, a été amené à visiter en décembre 1925 les divers groupes dont nous parlons, et qui sont surtout installés dans les régions lyonnaise, marseillaise et parisienne.

A. Région lyonnaise. — La population arménienne compte environ 7.000 âmes à Lyon, 1.000 à Saint-Étienne, 1.500 à Vienne, 2.000 à Valence, 2.500 dans l'Ardèche, soit près de 15.000 avec la Haute-Loire et l'Isère.

La majorité est formée de jeunes gens issus des familles paysannes des vilayets de Bitlis, de Kharpout, de Sivas, de Van, d'Erzeroum et d'Adana, mais il est venu aussi un certain nombre de ménages, et de vieillards, de veuves, etc. Beaucoup sont illettrés et ne parlent que le patois de leur région; il en est qui viennent des villes et ont une instruction primaire supérieure, et quelques-uns une instruction secondaire et supérieure.

La plupart sont employés comme manœuvres dans les usines métallurgiques, dans les fabriques de chaussures, etc.

Une mention spéciale doit être réservée à la commune de Le Pouzin (Ardèche). A peu près désertée de ses anciens habitants, les Arméniens ont commencé à s'y installer il y a deux ans, et aujourd'hui, ils y sont au nombre de 700¹.

1. Nous avons signalé plus haut les débuts d'une colonisation rurale dans l'Isère. Dans cet ordre d'idées, notons l'existence, avant la guerre, d'une ville exclusive-

B. Région marseillaise. — Il y avait environ 400 Arméniens à Marseille avant la guerre, il y en a aujourd'hui 10.000, plus 1.000 à Toulon, 800 à Martigues (près de l'Étang de Berre), 1.000 à Aigues, etc. En tout environs 18.000 âmes dans les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, le Gard, les Basses-Alpes et les Alpes-Maritimes.

La plupart viennent de Constantinople, de Smyrne, des villes du littoral et même de l'intérieur de l'Anatolie; peu sont issus des familles paysannes.

La colonie d'avant-guerre était surtout composée de commerçants. Il y a aujourd'hui des artisans de toutes sortes, des corbonniers, des tailleurs, des coiffeurs, et aussi des hôteliers, des restaurateurs, des intellectuels. Marseille a son théâtre arménien (comme aussi Valence, Lyon, Paris, etc.). Notons encore qu'à Marseille, beaucoup de cireurs de chaussures sont Arméniens, ainsi que la plupart des vendeurs de journaux; parmi ces derniers, on compte surtout des gamins qui arrivent ainsi à faire vivre une mère veuve.

A signaler que Saint-Loup (près Marseille) est devenu un bourg arménien comprenant une centaine de ménages; et que Saint-Julien est à moitié arménien. La colonie de Saint-Loup a débuté il y a deux ou trois ans; elle a acheté tout le terrain et les chalets abandonnés.

C. Région parisienne. — Il y a aujourd'hui environ 15.000 Arméniens à Paris et dans la banlieue, Seine, Seine-et Oise et Seine-et-Marne. Les immigrants ont une origine analogue à ceux de la région marseillaise. L'un des quartiers de Villiers-le-Bel (en Gonesse) est entièrement arménien et, nous devons signaler spécialement sa grande natalité.

D. Remarques générales. — L'Administration française ne favorise pas les naturalisations à cause de la forte proportion d'indésirables et de malades que fournissent certaines races. Elle craint aussi de charger le budget de l'Assistance. Si l'Administration pouvait faire des distinctions, une exception devrait être

ment arménienne en Californie, jouissant d'une autonomie locale, qui serait l'initiatrice de la rénovation de la viticulture dans cet Etat.

faite en faveur des Arméniens que l'on est unanime à reconnaître laborieux, sobres et de mœurs douces. Non seulement l'alcoolisme, mais les maladies vénériennes leur sont à peu près inconnues.

Il y a pourtant une forte proportion de jeunes gens (35.000 sur 50.000), et l'Administration ne semble pas favoriser les mariages, craignant sans doute les bigamies, les abandons de femme et d'enfants, les mœurs spéciales. En ce qui concerne les Arméniens, ils ont rarement les pièces exigées pour le mariage, et il est très coûteux de les faire venir. Avec leur coutume des unions précoces, ils passent outre les formalités et vivent en concubinage avec des Françaises, l'union étant aussi stable et aussi féconde que le serait un mariage solennel. Le père reconnaît toujours ses enfants, car il tient à ce qu'ils portent son nom; il sait que son devoir est de les avoir près de lui.

Là où le groupe est assez important, un temple est ordinairement réclamé, et on construit une petite chapelle en bois, dans laquelle un prêtre vient périodiquement officier.

A certains endroits, les enfants, parlant français à l'école et avec leurs camarades, ne savaient plus qu'imparfaitement l'arménien et ne pouvaient tenir de conversations avec leurs parents. On a dû y remédier grâce à la bienveillance du directeur de l'Enseignement Primaire qui, sur la demande de M. S. David-Beg, autorisa la création de cours spéciaux d'arménien dans les écoles primaires où ils peuvent être utiles.

Enfin il est à noter que les règlements qui défendent ou permettent à des personnes de sexes différents de se parler sont encore en usage chez les immigrés récents qui viennent directement de l'Arménie ou du fond de l'Anatolie.

P. mⁿ

L'Administrateur-Gérant : Paul DESCAMPS.

